



Duel d'artillerie Israélo-Jordanien

TEL-AVIV PA — Les Israéliens et les Jordaniens se sont livrés pendant deux heures un duel d'artillerie de part et d'autre du Jourdain, hier. Un porte-parole de l'armée israélienne a dit que trois soldats israéliens ont été blessés.

Les Israéliens prétendent que les Jordaniens ont ouvert le feu les premiers avec des mitrailleuses près de Umm-Shart, à environ 25 milles de la mer de Galilée et que le bombardement jordanien s'est ensuite intensifié pour gagner des positions au sud du pont Allenby.

Wilson effectuera une visite à Moscou

LONDRES Reuter — Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, séjournera à Moscou du 23 au 24 janvier et il aura des entretiens notamment avec le premier ministre Alexei Kossyguine, annonce-t-on officiellement au 10 Downing Street.

Des pacifistes anglais se rendent au Vietnam

LONDRES PA — Un groupe composé de 24 Britanniques se dirige vers le Vietnam, dans le but de demander aux troupes américaines et communistes de jeter bas les armes.

Le groupe, qui comprend un député nationaliste gallois, M. Cwynfor Evans un ministre protestant et un professeur, sont partis en avion vers Bangkok, en Thaïlande.

Les pacifistes croient être à Phnom Penh, au Cambodge, samedi et espèrent que quelques-uns de leur groupe obtiendront la permission d'entrer à Hanoi, capitale nord-vietnamienne. Les autres voyageront le long de la frontière qui sépare le Cambodge du Sud-Vietnam.

La presse américaine réclame l'arrêt des bombardements

NEW YORK (PA) — Plusieurs journaux américains ont pressé l'administration Johnson d'arrêter les bombardements au Nord-Vietnam en apprenant que Hanoi désirait entreprendre des pourparlers de paix. Certains préfèrent que Washington reste sur le quai.

Les déclarations ont commenté la déclaration du ministre nord-vietnamien des Affaires étrangères, M. Nguyen Duy Trinh, selon laquelle son pays entamerait des pourparlers si les Etats-Unis interrompaient leurs bombardements et autres hostilités contre le Nord.

La course au leadership démarrera le 18 janvier

TORONTO (PC) — Les candidats probables au leadership du parti libéral fédéral commenceront à dévoiler leur philosophie politique le 18 janvier, au cours d'une série de réunions à la salle St. Lawrence, de Toronto.

M. Eric Kierans, président de la Fédération libérale du Québec et l'un des 10 candidats possibles, inaugurera ces réunions.

Les ministres des Transports, M. Paul Hellyer, des Finances, M. Mitchell Sharp et des Affaires extérieures, M. Paul Martin, seront parmi les autres candidats invités à prendre la parole.

Les libéraux se réuniront à Ottawa, du 4 au 6 avril, pour choisir un successeur au premier ministre, M. Lester Pearson.

"l'Action"

Pages

Annonces classées	14-15
Bridge	14
Décès et funérailles	17
Editorial	4
Féminine	6
Finance	13
Horoscope	6
Mots croisés	15
Nouvelles canadiennes	8
Nouvelles internationales	18
Nouvelles provinciales	9
Spectacles, T.V.	7-16
Sport	10-11-12



NON COUPABLE? — L'Américain Edgar Eugene Bradley, qui vient d'être accusé par le procureur Jim Garrison d'avoir complété avec d'autres personnes pour commettre le meurtre du président Kennedy, est photographié lors d'une conférence de presse où il explique qu'il a été questionné sur le sujet au moyen du détecteur de mensonges, qu'il exhibe ici, et que le test a démontré qu'il n'avait pas été complice à ce crime. Derrière lui, à gauche, son avocat ainsi que l'expert en polygraphie. (Téléphoto: U.P.I.)

L'enquête Garrison

Bradley est déclaré non coupable par un détecteur de mensonges

BEVERLY HILLS, Californie PA — Un expert en polygraphie déclare que les résultats d'un test au moyen d'un détecteur de mensonges démontrent que Edgar Eugene Bradley n'a pas été complice dans l'assassinat du président John F. Kennedy, comme l'en accuse le procureur Jim Garrison de la Nouvelle-Orléans.

M. Chris Gugas ancien directeur de la sécurité publique à Omaha, Neb., a déclaré aux journalistes jeudi avoir fait subir à Bradley neuf tests au moyen du détecteur de mensonges.

M. Gugas a déclaré que parmi les questions auxquelles Bradley a répondu négativement il y avait: "Etiez-vous à Dallas en 1962 ou en 1963?"

"Avez-vous pris part de quelque façon que ce soit à une conspiration pour assassiner le président Kennedy?"

L'avocat de Bradley, George

Jensen a déclaré qu'il ne permettrait pas à Bradley de subir un test de polygraphie maintenant et qu'il ne révélerait pas toutes les questions posées à Bradley. "Ces questions sont peut-être une partie de notre défense" a-t-il dit.

Bradley âgé de 49 ans est accusé par le procureur Garrison d'avoir conspiré avec un homme d'affaires de la Nouvelle-Orléans Clay Shaw dans l'assassinat de John Kennedy, à Dallas. Tous les deux ont été déclarés innocents.

Aucune preuve Le rapport officiel de la commission Warren, comme on le sait, conclut que Lee Harvey Oswald, agissant seul, a tué Kennedy. Il a ajouté qu'il n'avait trouvé aucune preuve valable de conspiration.

Bradley qui a dit avoir demandé lui-même de subir un test de polygraphie a défié Garrison d'en subir un semblable.

Il a ajouté: "Ceux qui croient en la prière devraient prier pour M. Garrison. Je crois qu'il en a besoin".

Bradley est libre sur caution personnelle en attendant sa requête en extradition à la Nouvelle-Orléans laquelle doit être émise par le gouvernement de la Louisiane M. John McKeithen.

L'employeur de Bradley M. Carl McIntire président du Conseil international des Eglises chrétiennes est arrivée à Los Angeles jeudi et a déclaré qu'une "conspiration communiste à l'échelle mondiale" était responsable des accusations portées contre Bradley.

Le Dr McIntire de Collingswood N.J. a déclaré qu'il a l'intention d'entreprendre une campagne en vue de recueillir des fonds pour Bradley qui est son représentant sur la Côte Ouest.

L'aide aux pays sous-développés

Le Canada est prêt à faire encore plus s'il n'est pas seul à le faire

OTTAWA PC — Le Canada serait prêt à emboîter le pas si le Comité pour l'aide au développement économique, formé de 15 pays, décidait d'oublier l'intérêt et les autres frais encourus par les pays sous-développés en rapport avec les prêts d'aide qui leur ont été consentis, ont révélié vendredi des sources bien informées.

Ces informateurs ont déclaré que le Canada était prêt à augmenter son aide à l'étranger si les autres pays décidaient de le faire aussi. Actuellement, les pays recevant de l'aide du Canada doivent acheter au Canada plus de 80 pour cent des marchandises financées par l'aide canadienne.

Au cours de la présente année fiscale, l'aide canadienne à l'étranger s'est élevée à \$314,000,000 y compris les crédits de prêts et d'exportation. On s'attend que cette somme augmente d'environ \$50,000,000 au cours de l'exercice financier commençant le 1^{er} avril 1968, étant donné que le gouvernement a annoncé qu'il visait à porter l'aide à l'étranger à une somme annuelle de \$600,000,000 vers 1970.

Le Comité pour l'aide au développement économique fournit 90 pour cent de toute l'aide économique des pays sous-développés.

DETTES L'intérêt et les autres frais que doivent payer aux nations préteuses les 95 pays sous-développés, pour l'aide à l'étranger, s'élèvent actuellement à

\$4,000,000 par année, soit plus d'un tiers de l'aide totale, gouvernementale ou privée.

M. Maurice Strong, directeur général de l'aide extérieure canadienne, a déclaré qu'il "ne serait pas tellement difficile" que le Canada oublie sa part de ces énormes frais de dettes.

Le Canada fournissant environ cinq pour cent de l'aide provenant du Comité pour l'aide au développement économique, il serait prêt à réduire de \$200,000,000 les frais de dettes. Des informateurs ont cependant déclaré que le Canada ne pouvait agir unilatéralement de peu que tous les pays sous-développés insistent pour obtenir des prêts sans intérêts du Canada.

Le Canada a déjà accordé des prêts à longs termes, sans intérêts et l'an dernier il a effacé une dette de \$10,000,000 due par l'Inde pour du blé. Témoignant le mois dernier devant le comité du Sénat sur les relations extérieures, M. Strong a déclaré qu'il existait une "crise de proportions alarmantes" au sein de l'aide à l'étranger en raison du désir de croissant des nations riches de faire plus dans ce domaine.

L'aide à l'étranger ne s'est pas accrue de façon substantielle au cours des cinq dernières années, bien que la production nationale brute réunie des 15 pays prêteurs ait augmenté de plus de \$200,000,000,000.

M. STRONG L'indifférence actuelle doit être arrêtée, a dit M. Strong.

"L'enjeu est encore plus grand qu'à l'époque du Plan Marshall. Ce qui est en jeu dans cette entreprise n'est rien moins que la survie humaine."

M. Strong a déclaré qu'à moins que la production alimentaire mondiale double au cours des 32 prochaines années "des dizaines de millions de personnes vivant actuellement au sur le point de naître mourront de faim vers la fin du siècle actuel".

M. Strong a déclaré que le montant des redevances des pays recevant de l'aide augmente, en partie parce que les nations préteuses réduisent la proportion entre les octrois et les prêts accordés en vertu de ce programme.

La dette totale a augmenté d'environ 16 pour cent par année et a dépassé l'an dernier des \$44,000,000,000.

"Nous sommes arrivés à une croisée importante des chemins dans le domaine de l'aide à l'étranger," a affirmé M. Strong. "Les nations riches n'ont pas manqué de ressources par suite de l'effort fourni. Les ressources sont plus disponibles que jamais mais ne sont pas mises en circulation en quantité suffisante. On commence à avoir peur de s'engager."

"Nous possédons les ressources, nous possédons la technologie et nous possédons la capacité financière, sans que nous ayons à faire des sacrifices importants dans notre standard de vie."

"Je crois que nous ne vou-

L'élimination des traverses à niveau

Le Québec est disposé à investir dans la construction de viaducs

- Maurice Bellemare

QUEBEC PC — Le ministre québécois du Travail, M. Maurice Bellemare, a reproché hier au gouvernement canadien d'imposer des délais trop longs avant d'investir dans la construction de viaducs aux passages à niveau.

Le ministre a, par ailleurs, annoncé que le gouvernement du Québec était disposé à investir, dans le cadre d'un programme fédéral, des sommes considérables pour ce genre de construction.

Le ministre qui s'adressait alors, dans la capitale, aux membres d'une délégation de la Fraternité des employés de chemin de fer, venus lui présenter un mémoire, a fait état d'une expérience qu'il a lui-même vécue, il y a deux ans, alors qu'il a failli être happé par un train, à un passage à niveau.

Il a expliqué qu'il avait alors déposé une demande au gouvernement fédéral pour que ce passage à niveau soit aménagé de manière à ce qu'il ne représente plus de danger pour les automobilistes et les piétons, mais que sa demande n'avait pas encore donné de résultat, si ce n'est la visite effectuée par quelques inspecteurs fédéraux.

M. Bellemare a ajouté que chaque année, des sommes considérables, prévues au budget de la province à cet effet, étaient retournées au Trésor parce que les délais demandés par le fédéral étaient trop longs.

Il a, en conséquence, invité toutes les associations à faire les pressions nécessaires auprès de la Commission des chemins de fer nationaux afin que l'on abrége les délais d'exécution dans la construction des viaducs.

La délégation a justement fait état au ministre que plus de 105 accidents s'étaient produits à des passages à niveau, au Québec, en 1966.

Ces accidents ont fait, a précisé la délégation, 51 morts et 138 blessés.

Fondation annoncée

Nouvel organisme chargé des accidents de travail

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare, a annoncé hier la mise sur pied prochaine d'un organisme chargé de veiller à la prévention des accidents du travail et des maladies industrielles.

M. Bellemare, qui a fait cette révélation devant les membres d'une délégation de la Fraternité internationale des employés de chemin de fer, venus dans la capitale lui présenter un mémoire, a précisé

que cet organisme était actuellement en voie de formation à son ministère. Par ailleurs, le ministre a affirmé que la Commission des accidents du travail de la province s'était grandement humanisée depuis quelques années et que les victimes d'accidents du travail n'étaient plus traitées comme des numéros mais comme des humains, c'est-à-dire, a-t-il expliqué, comme des cas particuliers.

Le ministre des Affaires culturelles s'envole vers Paris

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, s'envolera lundi vers la France, où il doit rencontrer le président Charles de Gaulle, ainsi que le ministre français des Affaires culturelles, M. André Malraux. M. Tremblay séjournera environ une semaine en France. Il doit également effectuer une visite de courtoisie auprès du ministre de l'Éducation nationale, M. Alain Peyrefitte, et prononcer une conférence, le 15 janvier, au Collège de France.

ACCES AUX MARCHÉS M. Strong est allé plus loin que le ministre du Commerce M. Winters, en disant: "Il ne fait aucun doute que nous devons fournir un meilleur accès sur nos marchés aux produits provenant des pays sous-développés."

"En fait, nous devrions être prêts à les aider à vendre leurs produits sur nos marchés. Nous devons aussi trouver des moyens de réduire les effets désastreux de leur programme de développement des flux de marchandises dans leurs principales exportations."

Des informateurs ont expliqué le problème d'une autre façon: Le Canada et les autres pays producteurs de blé s'attendent à fixer un prix minimum sur le blé tout en niant aux pays sous-développés le droit de fixer un prix minimum à leurs principales exportations.

Les 15 pays membres du Comité pour l'aide au développement économique sont l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Grande-Bretagne, le Canada, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Hollande, la Norvège, le Portugal, la Suède et les Etats-Unis.



● Mitchell Sharp



● Paul Martin

La succession de M. Pearson

MM. Martin et Sharp pourront difficilement participer à la course

Par DAVE MCINTOSH

OTTAWA (PC) — Il sera probablement difficile pour les ministres des Affaires extérieures et des Finances, MM. Paul Martin et Mitchell Sharp, de participer à la campagne pour le leadership du parti libéral, s'ils décident de s'inscrire, à cause des responsabilités majeures attachées à leurs ministères.

En effet, à part le premier ministre, personne n'a autant de responsabilités gouvernementales que MM. Martin et Sharp.

Alors que la plupart des candidats possibles entameront leur campagne en vue de trouver un successeur à M. Pearson, M. Martin aura des entretiens, à Ottawa le 13 janvier, avec le premier ministre Levi Eshkol, d'Israël, sur la question du Moyen-Orient.

Le ministre a aussi promis que le Canada intensifiera ses efforts pour amener des négociations de paix dans la guerre du Vietnam. Si le Nord-Vietnam est désireux de s'asseoir à la table des négociations, comme il le laisse paraître en cherchant un site propice, le Canada, en tant que membre de la Commission internationale de contrôle, jouera un rôle important.

D'autre part, le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira avant la fin de mars pour traiter de la crise de Chypre, où le Canada compte 900 soldats faisant partie du contingent de paix de l'ONU.

PLEIN LES BRAS

Si M. Martin a la bonne fortune de ne pas avoir à introduire de législations aux Communes, M. Sharp, d'un autre côté, vient bon premier dans ce domaine.

M. Sharp doit encore faire adopter, par les Communes, ses mesures budgétaires pour 1967, les réductions sur les tarifs douaniers, découplant des nouveaux arrangements tarifaires internationaux et l'approbation d'une entente internationale sur la législation anti-dumping.

La possibilité d'un budget de M. Sharp, probablement au début d'avril, en même temps que la convention libérale pour le leadership, subsiste, mais semble peu probable pour l'instant.

Même dans les "périodes tranquilles", les ministres seniors trouvent difficilement le moyen de se reposer quelques jours.



● CONSECRATION MIXTE — Un précédent oecuménique a été marqué, jeudi, à San Francisco, et qui marque bien la nouvelle orientation de l'Eglise alors qu'un rabbin et six ministres protestants se sont joints à un évêque catholique romain pour la consécration d'un nouveau prêtre. L'archevêque était Son Exc. Mgr Joseph J. McGucken, de San Francisco. (Téléphoto UPI)

Revue rétrospective de l'année 1967

Les Forces armées canadiennes se sont acquittées de leurs engagements opérationnels, tant au pays qu'à l'étranger

Au cours de 1967, les Forces armées canadiennes ont continué à s'acquitter de leurs engagements opérationnels, tant au pays qu'à l'étranger, en plus de jouer un rôle de premier plan dans le programme du Centenaire du Canada. De nombreux changements notables sont intervenus au cours de l'année, dont l'adoption par le Parlement, en avril, du bill sur l'unification, le retrait du contingent canadien de la FUNU au Moyen-Orient, en mai, le déplacement du quartier général de la 1ère Division aérienne et de la 1ère Escadre de chasse, de France en Allemagne, au cours du printemps et de l'été, l'adoption d'un nouvel emblème pour les forces armées, en août, et la nomination d'un nouveau ministre de la Défense nationale, l'hon. Léo Cadieux, en septembre.

Les mois d'avril à octobre ont été ardues pour les 1,800 hommes de l'ARC et leurs quelque 5,000 personnes à charge, alors que le quartier général de la 1ère Division aérienne et la 1ère Escadre de chasse quittaient Metz et Marville, en France, pour aller s'établir dans une base à Lahm, en Allemagne, qui était évacuée par l'aviation française. Les

agissent en qualité d'observateurs.

Lorsque des troubles ont éclaté à Chypre, en novembre, le contingent canadien de 800 hommes de la force de l'ONU à Chypre était formé du 1er bataillon du Black Watch (Royal Highland Regiment), de Gagetown, et d'un escadron du Fort Garry Horse, de Calgary.

La mission intégrée canado-américaine du NORAD.

Les Forces armées canadiennes ont continué, en 1967, à exécuter de nombreux exercices, auxquels ont participé, tant au pays qu'à l'étranger, les éléments terrestres, maritimes et aériens.

Se formant au large des Bermudes à la mi-janvier, des élé-

res canadiens, a duré jusqu'à la fin de mars.

L'exercice "Peacekeeper" s'est déroulé simultanément dans l'île Vieques (Porto Rico), en vue d'entraîner un groupe-compagnie de 180 hommes du 1er bataillon du Canadian Guards à la guerre tropicale.

Un exercice de guerre d'hiver, appelé "Frontier Assault", auquel ont participé 600 militaires canadiens et 3,500 militaires américains, a eu lieu à 100 milles au sud-est de Fairbanks, en Alaska, au cours de janvier et de février. Lors de cet exercice, les troupes canadiennes se composaient du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, du 1er peloton d'hélicoptères de transport de l'Intendance royale canadienne, ainsi que d'aviations à réaction T-33 du 408e Escadron de l'ARC.

En avril, 120 officiers et hommes du 4th Royal Canadian Horse Artillery, de la base des forces canadiennes de Petawawa (Ontario) ont pris part à un exercice d'artillerie de l'OTAN, en Sardaigne. Le major-général G.A. Turcot, de Québec, chef de la Force mobile (terre) du Commandement allié en Europe, a dirigé cet exercice auquel ont participé 600 militaires de l'OTAN.

Des soldats de la brigade du Canada en Allemagne ont passé trois semaines dans la zone d'instruction de 250 milles carrés de Sennelager, près de Soest, au cours de juin. Les équipes et groupes de combat se sont exercés à remplir leurs rôles opérationnels de jour et de nuit.

Une équipe de la 1ère Division aérienne a remporté les honneurs dans la catégorie des équipes nationales lors du 6e concours annuel de tir tactique tenu par l'OTAN à Wildemath (Allemagne). En outre, pour la troisième année consécutive, le meilleur pilote d'attaque a été un Canadien.

Le Lord Strathcona Horse (Royal Canadians) a surpassé 4 autres équipes de l'OTAN et rapporta pour la première fois au pays le trophée de l'Armée canadienne pour le tir d'artillerie de char.

Les résidents de la région ontarienne des Grands Lacs ont subi un exercice de maintien de la paix du 20 au 8 octobre. "Poncho IV", dirigé par le brigadier E.M.D. Leslie, de Montréal, servait de répétition aux membres du 2e Groupe-brigade d'infanterie canadienne pour les opérations de maintien de la paix dans un petit pays sous la protection des Nations unies.

Une nouvelle attribution des tâches aux unités de milice au Canada en vue d'établir un lien plus étroit entre les unités de réserve et les forces régulières et d'affecter les réserves à des tâches plus utiles, a été complétée vers la fin d'octobre. Le plan, annoncé en janvier, divisait les réserves en 3 groupes: La Réserve disponible, la Réserve régionale canadienne et la Réserve du Commandement de la force mobile.

Cinq des douze quartiers généraux de district sont devenus des quartiers généraux régionaux sous le commandement d'officiers des forces régulières. Chacun des sept autres ont été placés sous le commandement d'officiers des forces de réserve ayant le grade de colonel, avec un état-major formé de membres des forces régulières, donnant par le fait même plus de responsabilités aux réserves et augmentant ainsi leur participation au commandement et au contrôle de leurs propres forces. Comme résultat des liens plus étroits établis entre les forces régulières et de réserve, les unités de milice de toutes les régions du pays ont envoyé, au mois d'août, 315 militaires de tous grades pour suivre leur instruction pendant deux mois avec le 4e Groupe-brigade d'infanterie canadienne en Allemagne.

Mis en service à Chatham (Angleterre) en juin, le nouveau sous-marin Onondaga est arrivé à Halifax à l'automne afin de se joindre à l'Ojibwa, la 1ère Escadre canadienne de sous-marins. L'Okanagan, troisième sous-marin de l'escadre, sera mis en service à l'été de 1968.

En avril, des contrats ont été signés avec les Pays-Bas en vue de l'achat du matériel de commande du tir pour le Sea Spar-

Dix hélicoptères d'appui tactique Iroquois CVH-11 ont été commandés à la Bell Helicopter Company, et seront livrés au Commandement de la force mobile en mai 1968. En plus du pilote et du copilote, l'Iroquois peut transporter 11 passagers. Mû par un moteur à turbines de 1400 c.v., il peut voler à une vitesse de 113 nœuds pendant trois heures sans refaire le plein.

En avril, des contrats ont été signés avec les Pays-Bas en vue de l'achat du matériel de commande du tir pour le Sea Spar-

vue, à Saint-Jean (N.B.). Les navires serviront à assurer le soutien de la flotte en mer.

On est à acheter à l'intention des Forces armées, à des fins d'essai et d'évaluation, trois avions CL-84 à aile basculante, conçus et fabriqués par Canadair. Susceptible d'être adapté à plusieurs rôles, le Dynavert décolle verticalement comme un hélicoptère et vole horizontalement comme un avion à voilure fixe. Il atteint une vitesse maximum d'environ 330 m/h, et peut passer du vol stationnaire au vol ordinaire en 10 secondes.

À la mi-juin, le lieutenant-général W.A.B. Anderson, chef du Commandement de la force mobile, a reçu de l'usine de Havilland Aircraft of Canada, Downsview (Ont.) le premier de 15 avions Buffalo. Bimoteur de transport, le Buffalo possède des caractéristiques exception-

tion, des recherches pour la défense, et de décentraliser la plupart des activités scientifiques poursuivies au Bureau central du Conseil, depuis 1947.

L'intégration des Forces armées canadiennes a rendu nécessaires également des changements dans l'organisation du Conseil. Le but de ces changements est d'établir des rapports plus étroits entre les huit établissements du Conseil et les Forces armées.

Les essais du modèle de vol du troisième satellite du Conseil pour l'étude de l'ionosphère, le modèle d'essai ISIS "A", ont débuté vers la fin de l'été. Le lancement aura lieu du Western Test Range, en Californie, dans la deuxième moitié de 1968.

Le scientifique en recherches opérationnelles Donald A. Grant a vu son idée d'une bouée océanographique, ancrée au fond, révéler son utilité comme instrument de recherche lorsqu'il a pu en retrouver une au large des côtes du Portugal, son intérieur complètement sec, ses instruments d'enregistrement et de mesure n'ayant subi aucun dommage, après environ une année de flottaison libre dans l'Atlantique.

La Chartreuse

Seule liqueur à renommée mondiale

"La Chartreuse est la seule liqueur de renommée mondiale qui est vraiment fabriquée par des moines et fabriquée par eux depuis 250 ans".

Telle est la déclaration qu'a faite, lors de son passage à Québec, jeudi, M. Maurice Seguin, gérant général des ventes du monde pour la Cie française de la Grande Chartreuse.

M. Seguin a profité de l'occasion pour donner quelques conseils sur la façon de servir cette liqueur.

D'abord, se servir d'un verre de type ballon afin de pouvoir en savourer davantage le bouquet merveilleux de cette fine boisson.

Egalement, la boire toujours froide, de préférence après avoir fait séjourner la bouteille et le verre dans le réfrigérateur. À défaut, servir avec des cubes de glace.

Le visiteur recommande encore de n'ajouter qu'une infime portion de cette liqueur dans les cocktails alcoolisés.

Un total de 130 herbes différentes entrent dans la composition de la Chartreuse verte et le produit fini est le résultat de 20 mélanges différents qui sont distillés séparément.

Les moines ont toujours conservé leur secret et le président de la société n'a même pas le droit de pénétrer dans la chambre aux herbes des moines.

La Chartreuse est la seule liqueur au monde qui soit vieillie en fût et la seule boisson au monde qui vieillit sans bouteille comme les bons vins, exfolie encore M. Seguin.

L'expert raconte que la liqueur est le résultat d'une recette d'un élève de longue vie, qu'un maréchal de France avait donnée aux Chartreux qui, améliorèrent le produit, ont finalement obtenu la Chartreuse verte.

La Chartreuse jaune, au goût plus délicat, plus sucrée, plus féminine comme liqueur et qui s'est vendue énormément au siècle dernier, en France, a été mise au point une centaine d'années après la verte.

Au cours des mois d'été, 100,000 verres de Chartreuse ont été distribués aux visiteurs qui étaient de passage, ajouta-t-il.

R. G.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
notre correspondant
EDDY LABRIE
522-4771
abonnements-service:
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél.: 837-1922

Avis divers

60 ans d'expérience pour mieux vous servir
G.J. Lemieux
15 RUE ST-LOUIS LEVIS, QUE. TEL: 837-8821
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT



● COMMENT SE DÉFENDRE CONTRE LE FROID ET L'ENNEMI... L'instruction d'hiver se présente sous de multiples aspects dans le nord du Canada. Le 1er bataillon du Royal Canadian Regiment apprend à se défendre contre le froid et à assurer la protection du Nord de l'Ontario au cours de l'exercice d'assaut Ojibwa.

Canadiens ont pris officiellement en main cette base, le 8 octobre. Le logement a posé un problème au cours de la période de transition, alors que Français et Canadiens ont partagé la base pendant quelque temps. Mais, comme le disait le ministre de la Défense de l'époque, l'hon. Paul Hellyer, "... tous les Canadiens peuvent être fiers de la façon dont la fonction de défense de la Division aérienne de l'OTAN a été maintenue à un haut niveau".

En novembre, le 1er bataillon du Royal 22e Régiment remplaçait le 2e bataillon du Régiment en tant que partie du 4e Groupe-brigade d'infanterie canadienne en Allemagne.

Les forces canadiennes combattant sous l'égide des Nations unies ont été actives dans deux régions du Moyen-Orient. Vers la fin de mai, 800 membres de personnel de soutien administratif ont été retirés de la frontière israélo-égyptienne. Après plus de 10 ans de service au sein de la FUNU, le contingent canadien, en même temps que d'autres contingents nationaux, est revenu au pays lorsque l'ONU accéda à une demande de l'Égypte visant au retrait de la FUNU. Cependant, des militaires canadiens ont continué de servir dans la région, au sein de l'Organisation de surveillance de la trêve des Nations unies, auprès de laquelle 40 officiers canadiens

Ces unités avaient remplacé le 2e bataillon du Queen's Own Rifles, de Calgary, et un escadron du Royal Canadian Dragoons, de Gagetown, en octobre.

Plus de 100 militaires canadiens ont continué à servir en Tanzanie et au Ghana, où ils aident à l'instruction des forces militaires nationales de ces pays. En Indochine, l'apport du Canada à la Commission internationale de surveillance et de contrôle a été maintenu à un effectif d'une soixantaine d'officiers et hommes de troupe; et, aux États-Unis, environ 300 officiers et hommes ont continué à servir au sein de l'orga-

nements du Commandement maritime ont participé à "Matchmaker III", exercice destiné à mettre à l'épreuve les opérations navales intégrées de l'OTAN et la capacité de divers pays de l'OTAN à fournir un soutien de base et logistique en vue d'opérations prolongées.

Plus tard en janvier, dix destroyers canadiens et le sous-marin Ojibwa ont quitté San Juan (Porto Rico), pour participer à des exercices de guerre anti-sous-marin et de flotte dans les Caraïbes. L'exercice "Maple Spring 67", auquel ont participé plus de 3,000 militai-



ABONNEZ-VOUS À "LA SAINTE-CROISADE"
L'organe de la Pleine Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.
Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.
"LA SAINTE-CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, œuvres d'artistes émérites, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.
Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement: \$1.00 au Canada; \$1.20 aux États-Unis.
De très belles récompenses sont offertes aux zélotes de la revue.
Adresse: "LA SAINTE-CROISADE" 306 chemin Sainte-Foy, Québec-8.

LA BANLIEUE

PAR FRANÇOIS DEMERS

UN NOM A L'HONNEUR

VILLE DE VANIER. — Le conseil de Ville de Vanier a décidé de protester officiellement auprès de la Commission de Géographie du Québec afin que celle-ci entreprenne des démarches auprès de la Législature de l'Ontario pour que la ville d'Easview, en banlieue d'Ottawa, qui a décidé dernièrement de changer le nom de la localité en celui de Ville de Vanier, trouve un autre nom.

De même, l'administration municipale protestera contre la hausse du coût de l'eau (\$0.05 du mille gallons) décrétée récemment par le conseil de ville de Québec, dont Vanier est un client régulier. Cette municipalité étudierait même la possibilité de construire une usine de pompage et d'exploiter des nappes d'eau souterraines qui auraient été décelées dans les limites de la ville.

REFERENDUM

VAL ST-MICHEL. — Le projet d'achat d'un terrain de 2 millions de pieds carrés par la municipalité de Val St-Michel pour la somme de \$30,000.00, devra être soumis à la procédure du référendum. Ainsi en ont décidé jeudi soir 21 contribuables qui se sont opposés hier soir à l'achat de ce terrain qui, selon le maire Jean-Marc Gagné, doit servir à la réalisation d'un développement domiciliaire.

PAS DE HAUSSE DES TAXES

ORSAINVILLE. — Selon une déclaration récente du maire d'Orsainville, M. Maurice Renaud, le taux de la taxe foncière ne sera pas haussé en 1968. En effet, le nouveau rôle d'évaluation indique une augmentation de \$6,500,000.00 sur le "grand rôle" de 1964. L'évaluation actuelle de la municipalité s'élève à quelque \$22 millions. On songerait même à diminuer le taux de la taxe, qui est actuellement de \$0.75 du cent dollars d'évaluation, si les résultats des négociations avec les policiers-pompiers le permettent.

EVALUATION

BEAUPRE. — Le nouveau rôle d'évaluation de la municipalité de Beaulieu sera homologué le 8 janvier prochain. Ce nouveau rôle de quelque \$15 millions accuse une augmentation de plus de \$800,000.00 sur celui de 1965. Selon le maire, M. Antoine Bélanger, le conseil de révision du rôle n'a eu à entendre aucune plainte de la part des contribuables.

Echos de la RIVE-SUD

par Eddie LABRIE

Environ \$1 million

LAUZON. — Selon le maire de Lauzon, M. Robert Guay, il en coûterait environ \$1 million pour réaliser un projet de construction d'usine de filtration pouvant desservir Lévis et Lauzon. Il a fait une telle déclaration, peu après avoir dit: "Jamais il n'a été question d'ériger une usine de filtration commune aux municipalités de Lévis et de Lauzon".

Le courtier Robert Cloutier

SAINT-ROMUALD. — Le courtier en assurance, M. Robert Cloutier, vient de se voir confier la responsabilité de l'administration du portefeuille d'assurance de la municipalité de Saint-Romuald. Dans une autre ligne d'idées, les estivants et résidents de St-Romuald devront "à l'avenir" déboursier une certaine somme d'argent (comme compensation obligatoire) pour les services d'aqueduc et d'égouts.

Au conseil municipal de Lévis

Les dirigeants municipaux viennent de décider d'un commun accord de présenter, à l'occasion de l'ouverture de la prochaine session provinciale, un bill privé autorisant l'amendement de l'actuelle charte de la cité de Lévis. D'autre part, selon le greffier Yvan Dallaire, le travail de révision cadastrale (qui doit commencer sous peu) serait entièrement complété au début de 1969. On sait que le gouvernement du Québec consent à verser une subvention de 50 pour cent à la ville lévisienne afin que cette dernière réalise le projet d'un nouveau plan de cadastre. Enfin le conseil municipal de Lévis a dernièrement amendé le règlement de zonage, ce qui aura pour effet de permettre la construction prochaine d'un vaste complexe immobilier (projet annoncé en premier cette semaine par notre journal). Ce futur édifice de 66 logements sera vraisemblablement construit par la firme Couillard Entreprise de Ste-Foy. Rappels que ce complexe résidentiel de trois étages prendra place non loin des rues Saint-Georges et Desjardins et de la Côte du Passage.

\$180,000 au lieu de \$400,000

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME. — Dans notre édition de jeudi, il aurait fallu lire: "Les travaux pour l'édification d'un garage municipal à St-Jean-Christophe coûteront quelque \$180,000" au lieu de \$400,000. Nous nous excusons de cette erreur involontaire.

Dégagement de la neige

LEVIS. — Les autorités municipales de Lévis ont adopté en deuxième lecture, hier soir, le règlement 726, permettant des ententes entre les propriétaires et la ville au sujet du dégagement de la neige dans les rues.

Des octrois aux Messagers de la Chanson

Des octrois de \$150 et \$50 seront respectivement versés à la Fédération canadienne des maires et municipalités et à la chorale "Aux Messagers de la Chanson". Le conseil de Lévis en a ainsi décidé, hier soir, lors d'une réunion publique.

Les électeurs diront leur mot le 22

SAINT-LOUIS-DE-PINTENDRE. — C'est le 22 janvier, à 2 heures précises, au collège de Saint-Louis-de-Pintendre, que les électeurs-propriétaires du secteur Sorosto auront à se prononcer pour ou contre l'adoption du règlement décrétant l'annexion de Sorosto à la ville de Lévis.

L'année de la rénovation urbaine

LEVIS. — L'année 1968 sera celle de la rénovation urbaine à Lévis, annonce le maire Vincent-F. Chagnon. Rappelant les nombreux avantages que peuvent retirer les municipalités qui oeuvrent dans cette sphère, M. Chagnon a précisé que la nouvelle loi fédérale sur l'habitation prévoit une subvention de 50 pour cent du coût global des travaux de rénovation urbaine alors que la Société québécoise d'habitation paie jusqu'à 37.5 pour cent du solde dû sur ces mêmes travaux.

Afin de maintenir 50 élèves en classe

Hausse de la taxe scolaire envisagée au Lac Beauport

Par Claude Marsolais

Le président de la Commission scolaire du Lac Beauport, M. André Labelle, s'est dit surpris des mesures que la régionale Jean-Talon s'apprête à prendre, soit le refus des élèves du secondaire d'ici une semaine ou deux, si la commission n'a pas acquiescé les arrérages dus depuis deux ans.

"Ce n'est pas un précédent d'avoir des arrérages, dit-il, puisque ça c'est toujours fait dans le passé. Je crois que la mesure a été commandée par des difficultés financières de la Régionale même". M. Labelle n'a pas caché que cette situation semblait très embarrassante pour la commission scolaire du Lac Beauport car elle ne pourra obtenir de

subventions pour couvrir ces arrérages qui se situent approximativement à \$15,000 aussi longtemps que le taux de la taxe scolaire ne sera pas normalisé. "Pour atteindre le taux normalisé, explique-t-il au cours de l'entrevue téléphonique, il faudra doubler le taux de la taxe actuelle ce qui n'enchainera pas les contribuables. Avant d'agir, il attend que la Régionale Jean-Talon prenne les mesures mises de l'avant, soit de refuser l'admission des cinquante élèves résidant au Lac Beauport dans les écoles secondaires de la Régionale ce qui obligera probablement les commissaires de la locale à envisager une hausse de la taxe scolaire.



UNE RECEPTION A MARQUÉ le départ du consul de France à Québec, qui quitte la Capitale pour l'Allemagne. Sur la photo, de gauche à droite: M. et Mme François Ledue, consul de France au Canada, le cardinal Maurice Roy, et Mme et M. Robert Picard, le consul de France dans la Capitale.

Prévision pour la région de Québec

Un niveau de construction satisfaisant en 1968

Le secteur de la construction dans la région de Québec se maintiendra à un niveau satisfaisant en 1968, prévoit le Centre de main-d'oeuvre du Canada, section locale, dans un communiqué de presse qu'il vient de rendre public.

L'activité dans les constructions d'envergures devrait accruser une hausse au cours de l'année tandis que les perspectives sont moins bien définies dans le secteur de la construction domiciliaire, à cause des taux d'intérêt actuels sur les prêts hypothécaires, précise-t-on.

Le programme de la formation professionnelle des adultes devrait avoir des effets heureux sur l'emploi dans la région, est-il encore mentionné.

Le tableau que brosse le communiqué sur l'activité économique dans le Québec régional au cours de 1967 montre une évolution lente marquée d'hésitations.

La main-d'oeuvre ne semble pas avoir subi de préjudices sérieux au niveau de certains bureaux-chefs de cibles d'assurance, de finance et de maisons de commerce, d'industrialisation et l'augmentation graduelle du niveau de vie permettant à ce secteur de se développer rapidement.

Par ailleurs, on signale que les industries manufacturières

ont continué leur progression lente, mais que quelques employeurs semblent hésiter entre hausser ou maintenir leur production.

L'activité a diminué dans la construction domiciliaire au cours de '67.

Au cours de cette année sont survenus 6 arrêts de travail et 1 "lock-out" qui ont privé 2,632 travailleurs d'un emploi rémunérateur pendant une durée de un jour à cinq semaines.

La plupart des restaurants de la ville et des banlieues et les propriétaires de salles de spectacles ou de cinémas se

sont plaints d'une relative tranquillité des affaires, au cours des fins de semaines pendant la période de l'Expo 67.

Bref, l'économie du Québec-Métropolitain a subi d'importantes transformations qui ont entravé la pleine réalisation de ses possibilités surtout durant les six derniers mois de l'année pendant lesquels la productivité a ralenti.

Enfin, le volume d'affaires des papeteries a subi une régression qui serait imputable à un marché plus lent et à la perte de tonnages à l'exportation, la concurrence étrangère vendant à des prix inférieurs.

Amendement au règlement... Rappelons également que les autorités municipales de Lévis viennent d'amendement le règlement de zonage afin de permettre, justement la réalisation de ce projet d'envergure qui s'inscrit dans le cadre d'un programme (de projets de construction) pour 1968.

Le programme...

En effet, plusieurs projets seront réalisés au cours de la présente année, nous annonçons cette semaine, le maire de cette municipalité de la Rive-Sud, M. Vincent-F. Chagnon. Le programme comprend la construction du complexe d'habitation à logements multiples, d'un

Complexe résidentiel de \$700,000 à Lévis

Par Eddie LABRIE

Le complexe résidentiel qu'on projette d'ériger à Lévis coûtera environ \$700,000, nous a annoncé en premier, hier, M. Claude Ruel de la firme Couillard Entreprise de Sainte-Foy. Les travaux de construction de la première aile qui débuteront en février ne prendront fin qu'en mai 1968. Cette tranche initiale comprendra 22 logements. En tout, 66 logements seront aménagés dans ce vaste édifice de trois étages.

Son site est choisi... Cette nouvelle construction sera élevée sur les terrains avoisinants l'ancien site du garage municipal, rues Saint-Georges, Desjardins et Côte du Passage.

Travail d'une durée d'un an...

Par ailleurs, selon M. Ruel, ce complexe immobilier nécessitera au moins une année de travail. D'autre part, d'après un informateur digne de foi, il apparaît que les plans et devis du complexe seront incessamment présentés à la Commission d'Urbanisme de la municipalité de Lévis qui devra les approuver.

Rappelons également que les autorités municipales de Lévis viennent d'amendement le règlement de zonage afin de permettre, justement la réalisation de ce projet d'envergure qui s'inscrit dans le cadre d'un programme (de projets de construction) pour 1968.

Le programme... En effet, plusieurs projets seront réalisés au cours de la présente année, nous annonçons cette semaine, le maire de cette municipalité de la Rive-Sud, M. Vincent-F. Chagnon. Le programme comprend la construction du complexe d'habitation à logements multiples, d'un

édifice à bureaux, d'une usine de filtration au coût approximatif de \$700,000, d'un hôtel de ville de \$400,000, d'un garage municipal d'environ \$200,000, de même que la concrétisation des travaux pour la correction de la courbe au centre de la Côte Fréchette et le redressement de la rue Dallaire.

Soumissions la semaine prochaine...

C'est la semaine prochaine que le conseil de Lévis doit demander des soumissions en vue de la correction de la courbe au centre de la Côte Fréchette.

Grande pénurie de sang à la Croix-Rouge

La banque de sang de la Croix-Rouge de Québec se maintient dans un état de grande pauvreté. Les sacs de sang aussitôt recueillis prennent immédiatement le chemin des hôpitaux. Il semble difficile d'accumuler la plus petite réserve, indispensable dans les cas d'urgence éventuelle.

Le Centre de Transfusion Sanguine de la Croix-Rouge est ouvert aux donateurs de sang

chette. Par ailleurs, un peu plus tard, d'autres soumissions seront reçues pour les travaux concernant le redressement de la rue Dallaire. On sait qu'une voie double (à sens unique) de 86 pieds de large y sera aménagée. Enfin, on ignore toujours le chiffre exact de la dépense encourue par les travaux de voirie mais, on sait cependant que le gouvernement du Québec est prêt à verser à la ville de Lévis, un octroi de l'ordre de \$200,000 afin de lui permettre de donner suite à son projet.

les lundi, mercredi et vendredi de 1h à 5h, et le lundi soir de 7h à 9h, p.m.

Le programme des collectes de sang organisées pour les jours qui viennent est le suivant: —

LENDI 8 janvier: à l'hôpital du Christ Roi de 10h. a.m. à midi et de 1.30h. à 4.30h. p.m.

MARDI 9 janvier: à l'immeuble de la Croix-Rouge de 1h. à 5h. p.m., pour les fonctionnaires provinciaux du Ministère des Finances, celui des Terres et Forêts et du Centre de Traitement Electronique des données.

MERCREDI 10 janvier: au local 101 de l'école Albert Queller à Charlesbourg, de 1.30h. à 4.30h. p.m. Deux autres collectes auront lieu à la Croix-Rouge de 1.30h. à 5h. sous les patronages respectifs de la Swift Canadian et de l'Institut Technique Aviron.

JEUDI 11 janvier: à l'école des infirmières de l'hôpital de l'Enfant Jésus, de 10h. a.m. à 4h. p.m.

VENDREDI 12 janvier: à l'immeuble de la Croix-Rouge de 1h. à 5h., pour les fonctionnaires provinciaux de la Commission des Accidents du Travail, du Centre de Réadaptation et de la Régie Provinciale des loyers.

L'indifférence de quelques citoyens en excellente santé, face au don d'un peu de sang est inconcevable. Donner de son sang ne prend que quelques minutes et augmente la bonne santé du donneur. Un don de sang est un don de vie pour le malade ou accidenté... ce malade ou accidenté pourrait être n'importe lequel d'entre nous.

Les beaux côtés de la vie
Le bien devrait faire du bruit

A l'occasion du nouvel An, un ami me transmettait ses bons vœux avec une bonne petite histoire. Ecoutez-la bien... Après, vous ferez comme moi... vous réfléchirez...!

— O —
Il y avait une fois deux petits frères qui se querelaient souvent: il paraît que ça arrive encore...!

Un bon jour, un génie leur apparut et leur dit: "Ce n'est pas gentil de vous disputer la sorte; pour vous punir, je dois vous séparer pour dix ans; comme consolation, voici deux trésors: une pièce d'or et deux cailloux. L'un choisit le premier!"

— "Je prends la pièce d'or", répondit joyeusement l'aîné. — "Il ne me reste que deux cailloux!" pensa le cadet, très peiné.

Mais, peu après, quand les deux frères furent séparés, le cadet jouant avec les deux cailloux, les frotta si fort qu'une étincelle jaillit et enflamma des copeaux de bois. Beaucoup de gens devinrent ses amis en venant se réchauffer près de cette source de chaleur.

Avec ses nouveaux amis, il eut l'idée et le goût de travailler bien fort et d'inventer à l'aide du feu beaucoup de choses utiles et agréables.

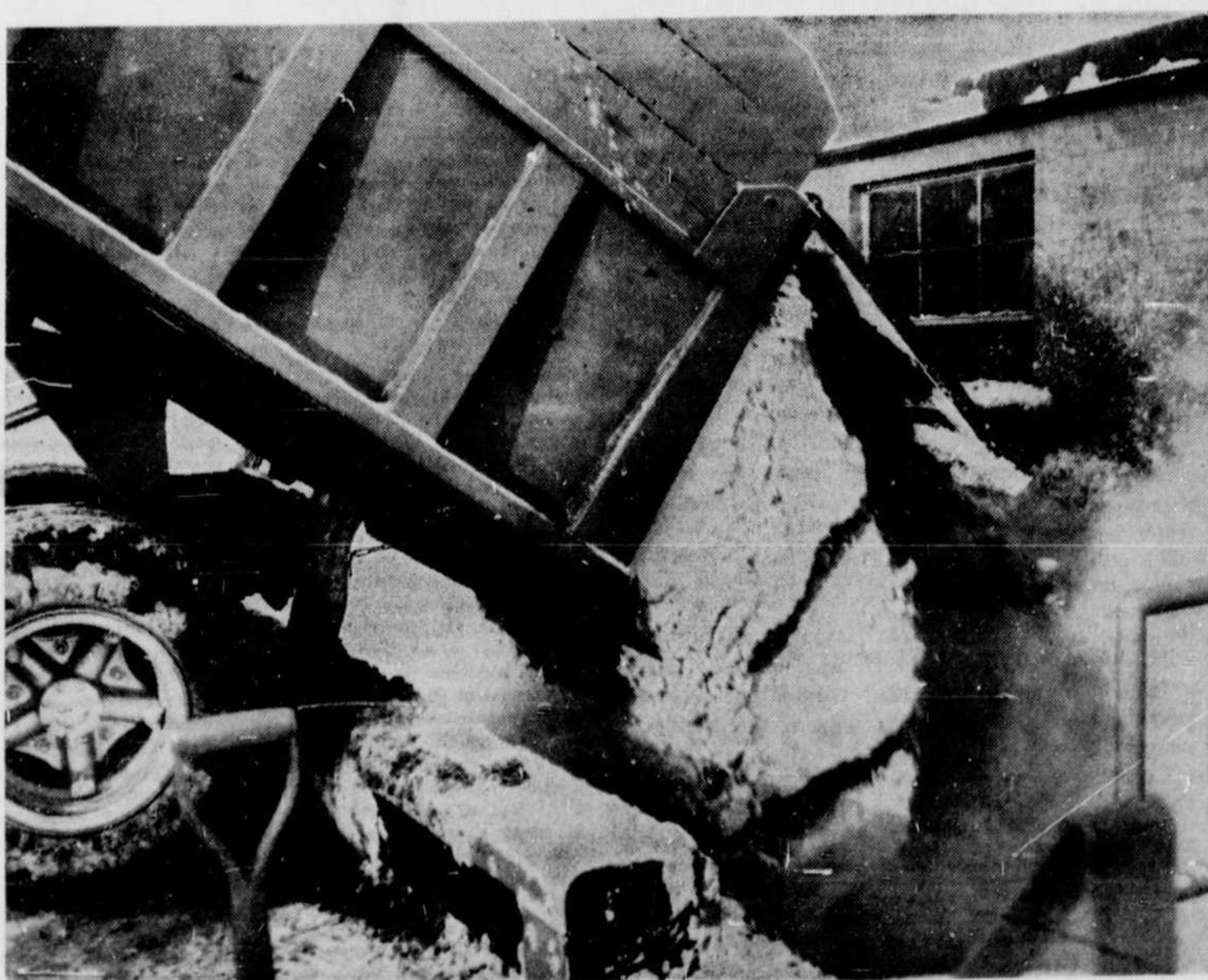
Au bout de dix ans, il rencontra par hasard son frère aîné, fourbu, frissonnant et découragé. "Que t'est-il arrivé?" demanda le cadet. "J'ai perdu ma pièce d'or peu après l'avoir quittée", dit l'aîné. A cause de cela, pendant tous ces années, j'étais pauvre, malheureux et abandonné de tous!"

"Viens donc te réchauffer!" lui lança le plus jeune dans un élan de générosité.

L'aîné accepta l'hospitalité de son frère avec l'intention de collaborer à son oeuvre: il avait compris que le BON-HEUR n'est pas une bien que l'on reçoit, mais que l'on fabrique.

Maintenant, n'oubliez pas... de réfléchir... profondément.

R. Gaillard.



LA FONDEUSE A NEIGE dont la ville de Québec a fait l'acquisition cette année au montant de \$200,000, fonctionne ces jours-ci au taux quotidien de 63 voyages à l'heure. Sa capacité théorique serait de 50 à 120 voyages à l'heure selon la densité des amoncellements. Elle est entrée en opération pour la première fois au cours de la tempête de neige du 9 décembre dernier. Cependant, elle a dû être arrêtée par la suite pendant quelques jours à cause des travaux que le gouvernement provincial est en mesure d'exécuter au viaduc du Boulevard Charest. On sait que cette fondreuse remplace, à la satisfaction des camionneurs, le dépotier Belvédère situé au pied de la rue Calixa-Lavallée. Cependant, selon l'ingénieur Raymond Pelletier, on n'est pas encore en mesure d'établir le coût exact d'opération. De même, il faudra attendre une grosse tempête avant de connaître la capacité réelle de la fondreuse. A ce moment, selon M. Pelletier, on pourra vraisemblablement songer à y détourner certains camions qui vont actuellement se déverser dans les dépotiers St-Sacrement ou Chouinard. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

L'Action éditoriale

Pourquoi ne pas essayer ?

M. Dean Rusk veut savoir "si Hanoi a changé de position". Poser la question de cette manière équivaut à une gifle. Il est assez difficile d'entreprendre des négociations avec quelqu'un si on tente de lui donner d'abord une réputation de menteur, de versatile, d'hypocrite. L'important n'est d'ailleurs pas, en semblable matière, de déterminer si l'opposant a changé d'avis : il suffit de prendre au bon moment la main tendue.

Il est devenu de plus en plus évident, au cours de la dernière année, que les Etats-Unis ne savent plus comment se tirer du guépier vietnamien. Ils y engouffrent annuellement des sommes déconcertantes dont l'absence se fait ensuite sentir dans la régie interne du pays. Les Etats-Unis sont aussi conscients du fait que la guerre du Vietnam va coûter cette année \$50 milliards, alors que l'aide à l'étranger se contentera de \$2 milliards. Le Canada est bien placé pour savoir que les Etats-Unis ne seront pas les investisseurs qu'ils étaient aussi longtemps que durera cette guerre.

Lorsque Hanoi manifeste l'intention de négocier dès la suspension des bombardements sur le Nord-Vietnam, il semble donc qu'on doive aussitôt saisir l'occasion. Le sénateur Kennedy ne s'était d'ailleurs pas caché pour plaider en faveur d'une telle attitude. Il parlait pourtant dans un contexte beaucoup moins favorable, puisque Hanoi ne s'était pas aventuré aussi loin. Aujourd'hui, la manœuvre nord-vietnamienne peut placer Washington dans une situation extrêmement embarrassante si on ne prend l'occasion au vol. Le Nord-Vietnam pourra affirmer sans vergogne et avec toutes les chances d'être cru que les Etats-Unis ne veulent pas négocier et entendent poursuivre leur agression

jusqu'à l'écrasement de la nation vietnamienne...

La sincérité du Nord-Vietnam demeure donc une autre question. Il est fort possible qu'un arrêt des bombardements ne mène pas à des négociations immédiates et cela coûtera sans doute un effort militaire supplémentaire aux Américains. C'est pourtant un risque à courir si l'on veut mettre fin à une guerre interminable.

Sur le plan de la régie interne, la guerre du Vietnam pose aux Etats-Unis des problèmes insoupçonnés. La fonction publique, par exemple, a peine à se renouveler parce que les vétérans reçoivent constamment priorité dans l'embauche. Le seul fait d'être vétérans permet, dans une multitude de cas, d'obtenir l'emploi sollicité. Pour les autres candidats, il en résulte une certaine aigreur, le découragement, la désaffection. Et tout cela, disent les spécialistes américains, fait de la fonction publique le terroir idéal pour les pots-de-vin, le maquignonnage, les liens avec la pègre. Le remède ? Il n'existe pas aussi longtemps que dure la guerre du Vietnam, aussi longtemps qu'il faut considérer nos soldats comme des héros qui méritent tous les honneurs et tous les emplois. Depuis la déposition du rapport Katzenbach en février 1967, les Etats-Unis s'ébranlent pour une lutte à finir contre le crime organisé et la délinquance juvénile. Là aussi, les efforts risquent d'être frappés de stérilité parce que la fonction publique paie son tribut à la guerre du Vietnam.

Les raisons ne manquent donc pas pour interpréter Hanoi de façon favorable.

Laurent LAPLANTE

Sachons aider "L'ACTION" !

C'est donc un fait : "L'ACTION" est entrée, voici déjà quelque temps, dans sa sixième-anniversaire année d'existence. Encore un peu de temps, et elle aura fait paraître 18,200 numéros. Incontestablement, si l'on en juge par les échos reçus par les uns et par les autres, les deux livraisons spéciales publiées à l'occasion des noces de diamant du journal catholique de Québec ont été remarquées, lues et, dans bien des cas, conservées. De vive voix, au téléphone ou par écrit, des lecteurs et lectrices, — parmi ceux-là et celles-là, certains se rappellent fort bien avoir vu le tout premier numéro de "L'ACTION SOCIALE", paru le 21 décembre 1907, — ont bien voulu dire leur intérêt et leur satisfaction.

La Rédaction et, pour mieux dire, toute l'équipe de l'œuvre de presse de la Place Jean-Talon leur en savent gré.

Comme elles savent gré aux journaux et autres moyens de communication sociale qui ont eu l'obligeance de donner un fraternel écho à ce soixantième anniversaire de fondation. Les dirigeants de L'Action Sociale Catholique et de L'Action Catholique, Limitée ont grandement apprécié ces témoignages. Ces lettres, articles et commentaires ont constitué pour eux tous un précieux encouragement à poursuivre la tâche entreprise par les pionniers d'il y a soixante ans.

Au fait, et sans être le moindre prétexte, "L'ACTION" peut dire qu'elle a, un peu dans tous les domaines, apporté sa pierre à la construction de l'édifice social de chez nous. En matières religieuses, familiales, sociologiques, politiques, économiques, scolaires; dans les sphères importantes aussi de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des relations de travail, des loisirs, du divertissement et des sports, elle s'est appliquée à renseigner et à former.

On a déjà dit que le journal — feu le chanoine J.-A. Chamberland, entre autres, aimait rappeler cette sorte de triptyque — doit être à la fois une tribune, un miroir et un comptoir. Une tribune pour communiquer, diffuser, vulgariser, commenter les enseignements, la saine doctrine; un miroir pour refléter les faits du jour, l'actualité; un comptoir pour faire connaître ce que l'industriel, le marchand, le commerçant ont à offrir à leurs clients déjà acquis ou à venir.

"L'ACTION", rendons-lui ce témoignage, a été un peu tout cela. Et elle compte bien l'être encore à l'avenir. Elle a des principes qui lui sont chers et au respect desquels elle veut être et demeurer fortement attachée. Ce qui n'exclut point, on l'aura compris, un élément de vie, un souci d'évolution conforme aux exigences de l'heure. L'Eglise elle-même, les Souverains Pontifes l'ont dit et redit, est "une réalité vivante". Sur les principes, tel, par exemple, l'intangible respect dû à la personne humaine, créature de Dieu, elle est immuable. L'Eglise, en fait de soi, n'enseignera jamais l'impunité, l'injustice, le rejet de la grande loi de la charité. Reste qu'elle est de son temps; en toute époque, rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Et elle sait, sur les points non essentiels, merveilleusement s'adapter.

Si l'on peut, comme disait l'Ancien, comparer les petites choses aux grandes, "L'ACTION" entend, elle aussi, demeurer elle-même; tout en étant de son temps, de son époque. Elle compte, pour ce faire, sur les conseils, les remarques, voire les critiques bienveillantes constructives, de ceux et de celles qui s'intéressent à elle.

L'humain est l'humain; il y a toujours, là-dedans, place à amélioration, place au progrès. Et la correction fraternelle, elle, est, le cas échéant, une nécessité profitable. A la condition d'être authentiquement fraternelle, discrète, soucieuse du bien de celui ou de celle qu'elle vise à faire s'amender.

A l'aube d'une année nouvelle, sa sixième-anniversaire, "L'ACTION" redit qu'elle veut, dans la mesure de ses moyens, être utile, rendre service. Elle veut aider, seconder, appuyer toutes et chacune des bonnes causes. Elle-même, d'autre part, a besoin d'appoints, de concours. Qu'on ne lui ménage pas ceux-là !

Que l'on pense bien à "L'ACTION" quand l'on se sent disposé à donner, à léguer !

Surtout, oui surtout, que dans leurs prières, les fidèles amis de "L'ACTION" prient pour elle ! C'est là une obole que rien ne saurait remplacer. Ne négligeons pas de la verser !

Odilon ARTEAU

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Une parole douce fait beaucoup d'amis, et la langue aimable est riche d'amabilités. Qu'ils soient nombreux ceux qui vivent en bons rapports avec toi, mais prends conseil d'un seul entre mille.

Si tu veux acquérir un ami, acquiesce-le en l'éprouvant, et ne te confie pas à lui à la légère.

(Eccl., vi, 5-7)

Une meilleure année encore en 1968

1967 a été une bonne année pour Matane. Il serait difficile de le nier. La situation économique — c'est toujours à ça qu'on en revient — s'est améliorée de façon sensible, l'industrie a pris racine dans le milieu, de nouvelles constructions nombreuses ont jailli un peu partout, quelques centaines d'emplois de plus ont été créés et le commerce a subi une poussée bienfaisante.

Mais ce qui est plus et ce qui surtout est important, c'est que la confiance est revenue à Matane et dans la région et dans quelques secteurs de la Gaspésie. C'est là un facteur sur lequel il faut insister car sans cette confiance en l'avenir, il n'est pas possible d'aller bien loin. Il n'y a pas si longtemps encore, les gens n'avaient même pas confiance au présent.

Nous serions heureux de pouvoir dire que cette atmosphère de confiance, ce climat, est le résultat de ce plan d'aménagement que l'on étudie

depuis un an et demi et dont on promet la réalisation depuis plusieurs mois. Mais tel n'est pas le cas malgré que certaines données du plan ont timidement commencé à porter des fruits. Cette poussée vers l'avant est bien plus le résultat de l'initiative du milieu, de l'effort de ce que l'on appelle maintenant les structures traditionnelles. C'est l'aboutissement d'un travail patient qui a commencé avant même que les termes aménagement et planification commencent à nous dire quelque chose. Il faut rendre cet hommage à la population de la rive nord de la Gaspésie, Matane y compris, qu'elle a su persévérer et se remettre sur pied avec une certaine autorité à la suite des années creuses.

Si nous ne pouvons pas dire grand-chose de positif encore sur l'aménagement régional, il ne faudrait pas aller jusqu'à affirmer que tout le monde a perdu confiance en cela. Nous partageons dans une certaine

mesure l'optimisme qui anime toujours les planificateurs et nous ne pouvons admettre que le travail accompli pendant quatre ou cinq ans aboutisse à une impasse. Il faudra cependant d'ici quelques mois des signes plus évidents que des discours et des promesses d'engagement. Si c'est le milieu même et les initiatives régionales qui continuent seuls de maintenir la vie économique, planification et aménagement perdront bientôt leur signification.

Pour ce qui est de Matane plus particulièrement, disons qu'il reste beaucoup à faire. On serait tenté d'être dire qu'il n'y a pas eu véritable progrès mais que c'est plutôt un retard rattrapé. Pendant des années, la ville et la région n'ont pas progressé à un rythme normal. La population s'est maintenue stable pendant ces années de tranquillité économique. On ne perdait pas de population mais on n'en gagnait pas non plus à Matane. Les campagnes des

alentours se sont vidées rapidement et la tendance continuait.

Quelques usines, deux ou trois fabriques n'assurent pas la vie à perpétuité. Il arrive un moment, après les années de rattrapage, qu'on atteint en core un palier où l'on risque de demeurer s'il n'y a pas de sang neuf qui arrive. On répète volontiers que la Compagnie Internationale de Papier n'en est qu'à la première phase d'un projet plus vaste. Cela est bien possible. Aucune confirmation officielle n'est venue encore appuyer ces dires. On souhaite ardemment que 1968 voit le prolongement de ce premier pas. Un port de mer est en construction qui est certes promis à un plus grand rôle que celui d'accommoder deux traversiers. Le ministère des Travaux publics n'a pas consenti à investir dix millions là-dedans sans avoir l'assurance que cet investissement sera rentable pour toute la région. C'est ce qui fait croire que l'in-

dustrie des pâtes et papiers réserve d'autres choses à Matane.

Au cours de l'année qui prend fin, la petite industrie et le commerce ont embotté le pas. Il y a eu progrès de ce côté aussi : agrandissements, rénovations, constructions nouvelles. La municipalité a aussi donné l'exemple. Elle a commencé à développer ses services : administration, loisirs, urbanisme, rénovations. Elle aussi rattrape un retard considérable. On voit un peu plus avant, on procède avec un peu plus d'ordre. Bref, ce fut une année qui prépare bien à celles qui viennent.

Souhaitons-nous à tous la constance et l'esprit de travail, de l'initiative et de l'aide, pourquoi pas ? Souhaitons-nous aussi les récompenses de la patience et du travail bien fait. Rien de plus légitime que des récompenses méritées !

Bonne et heureuse année. Gilles G. "La Voix Gaspésienne"

Qui croire ?

tôt rangée sur de pacifiques rayons de bibliothèque. Les évêques veulent d'abord une présence efficace de l'Eglise dans l'école. Ils veulent une réalité chrétienne dans le milieu des jeunes. Le point de vue juridique les intéresse dans la mesure où il correspondra à une réalité sociologique, à un milieu réel de foi, non à une pure loi sur papier.

Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation parle-t-il au nom de l'Eglise ? Ont-ils, ces gens, autorité pour le faire ? Chacun sait que le Comité catholique, dont cinq des quinze membres sont nommés par l'Épiscopat, est responsable au Ministre, que ses décisions font force de loi quand le Ministre les a approuvées. Mais, le Ministre, m'objecterez-vous, même s'il se nomme M. Cardinal, n'est pas la voix du magistère de l'Eglise ! On pourrait sur ce sujet ouvrir un large débat. Pour ma part, je n'en ai ni le goût

ni la compétence. Pratiquement, disons que l'Épiscopat a accepté en 1963 ce principe du Comité catholique, qu'il n'en assume pas la responsabilité, mais qu'il en accepte implicitement et jusqu'à preuve du contraire, les décisions. Je pense — je le soumets respectueusement — que les nouveaux règlements du Comité catholique pour l'école confessionnelle, pourraient être signés par nos évêques, puis l'esprit et parfois même la lettre de Vatican II y sont présents.

Les associations de parents parlent-elles au nom de l'Eglise ? Disons d'abord que les laïcs n'ont aucune permission à demander pour faire de l'apostolat, individuellement ou collectivement. L'apostolat est un devoir de tout baptisé et on ne demande pas d'autorisation pour accomplir un devoir. Toutefois, ces groupes ne doivent pas outrepasser les directives du Concile, qui sur

ce point, sont très explicites quand il s'agit d'engager l'autorité de l'Eglise :

"On trouve dans l'Eglise un certain nombre d'initiatives apostoliques qui doivent leur origine au libre choix des laïcs et dont la gestion relève de leur propre jugement prudentiel. De telles initiatives permettent à l'Eglise, en certaines circonstances, de mieux remplir sa mission; aussi n'est-il pas rare que la hiérarchie les loue et les recommande, mais aucune initiative ne peut prétendre au nom de catholique, sans le consentement de l'autorité ecclésiastique légitime". (Décret sur l'apostolat des laïcs, no. 24). Cette citation des Pères du Concile, devrait dissiper bien des malentendus. Quand le magistère veut nous faire savoir qu'un groupe parle au nom de toute l'Eglise, il se charge de nous l'apprendre sans équivoque.

Germain Lavallée, ptre (Le Messager de St-Michel)

Toujours sur le même clou

Périodiquement... on en reparle avec vigueur !

Le problème pourtant est présent quotidiennement, prenant une ampleur accrue chaque jour et devenant de plus en plus aigu, et alimente probablement la majeure partie des conversations de bien des gens. Mais ça fait tellement longtemps qu'on en parle que l'on croirait devoir en arriver à la lassitude.

Pourtant il n'en est rien, parce que sans doute, c'est un problème grave; le problème grave.

Bien sûr, il s'agit des relations entre les deux rives.

Ces jours derniers, une fois

de plus, cette question a été à l'ordre du jour.

Elle a été présente lors de l'inauguration du poste de radio CFMS, puisque tous ceux qui ont pris la parole ont abordé le sujet, du maire Lamontagne au député provincial Jean-Marie Morin en passant par le maire Chagnon, le président Bégin et le député Raymond Guay.

Elle a été présente lors de l'inauguration du nouvel édifice de l'Assurance-Vie Desjardins, alors que le premier ministre provincial a promis une solution prochaine (enfin...)

Elle a été présente aussi lors du congrès du comité régional Guillaume Couture de la Saint-

Jean-Baptiste de Québec, à l'occasion duquel l'une des principales résolutions présentées et adoptées réclamait "à cors et à cris", une fin de l'état actuel des choses en ce domaine.

Depuis des années, c'est le casse-tête No 1; depuis des mois on attend que ça se règle; peut-être maintenant peut-on espérer que c'est une question de semaines.

Bien entendu il vaut mieux faire preuve d'optimisme plutôt que de se décourager à l'avance.

Cette fois tout de même, en effet, on peut penser que les choses vont sérieusement être

prises en main, compte tenu de la "qualité" des personnes qui viennent d'émettre des opinions à ce sujet, compte tenu, surtout, de leur fonction.

On ne peut imaginer que le premier ministre puisse laisser trainer encore longtemps cette affaire qui a été le grand sujet de la campagne électorale dans notre comté comme résultat, l'élection du député Jean-Marie Morin.

Personne ne peut dire que le problème en est un de ceux que l'on peut régler facilement, aussi comprend-on qu'il faille du temps pour en arriver à bout, mais toutes les choses ont une limite et la patience

des gens n'est pas élastique à perpétuité.

Bien sûr, l'idéal, c'est un tunnel ou un pont-tunnel, mais c'est une entreprise de longue haleine. Il faut voir à l'immédiat et faire en sorte qu'un service de traversiers plus adapté aux besoins que ceux actuellement en service, soit installé.

Une compagnie est toute prête à prendre la relève... c'est par là qu'il faut commencer.

Le gouvernement du Québec a la parole.

"La Tribune de Lévis"

Encore le problème de l'industrie sidérurgique

Le problème de l'industrie sidérurgique revient à la surface. Nous ne pouvons pas comprendre l'attitude des médias d'information. Alors que le Canada français se réveille à la chose économique, était-il nécessaire qu'il réagisse encore avec son vieux complexe d'infériorité ? Nous ne le croyons pas et pourtant !

Voici ce que déclarait en 1965, à Québec, M. Alphonse Rivier, maintenant doyen de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke : "Une autre consommation d'orientation qu'ont oubliée les législateurs, c'est la fameuse sidérurgie québécoise. Je pense que dans le genre, nous avons fait preuve en tant que Canadiens français de ce que le gouvernement représentait (remarque bien que ce n'est pas la faute du gouvernement ici, c'est la faute de la population du Québec, qui veut que le gouvernement représente certaines choses au-dessus de l'extérieur). On a voulu avoir une usine sidérurgique. Hé bien, si vous étudiez un peu l'histoire depuis 1945, vous allez vous rendre compte qu'il n'y a pas un pays, qu'on appelle aujourd'hui colonisé, décolonisé qui n'ait pas exigé au moment de son indépendance, une usine sidérurgique. Nous avons fait montre là encore d'un complexe d'infériorité que nous n'avions pas à avoir".

Mais ce n'est pas seulement cette réaction qui nous anime. Il y a aussi le fait que la compagnie Dosco, de la Nouvelle-Ecosse, a été récupérée par le

gouvernement de cette province et que celui-ci envisage la possibilité de nous vendre cet acier. Il est pourtant admis que la qualité des aciers provenant de ces usines ne correspond pas tout à fait aux exigences des demandes du marché.

Est-ce que l'acier fabriqué par l'Etat, avec la même machinerie, sera amélioré ? Au contraire, il semble qu'on veuille tout simplement faire vivre un peu plus longtemps la population locale avant de procéder à un recyclage.

Au Québec, nous ne voyons aucun avantage pour Sidbec de procéder à l'achat des installations de la Dosco, à Contrecoeur. La raison en est fort simple. La machinerie qui y est employée aurait besoin d'un reconditionnement et à bien y penser, il faudrait la recharger.

Pour l'économie québécoise, nous ne pouvons pas trouver de raisons qui militent en faveur de l'acquisition des installations de Contrecoeur. D'abord, nous sommes portés à croire que l'opinion publique a peut-être créé ce goût de Sidbec, et il ne faudrait surtout pas être sentimental à ce point. Ensuite, l'acquisition des usines de Contrecoeur ne créerait pas de nouveaux emplois et c'est ce qui est important pour le Québec. D'autre part, l'obtention de ces installations ne pourra pas apporter des produits de meilleure qualité parce que le nom a changé.

LES AFFAIRES croit qu'une transaction dans ce sens par Sidbec ne représenterait qu'une

autre forme de subvention à des installations moins que modernes. Et dans l'état actuel des choses, il faut nécessairement rationaliser nos dépenses parce que l'argent se fait de plus en plus rare et nous sommes à même de le constater.

Si on tente de regarder froidement notre situation économique, nous constatons que nous possédons du minerai de fer en très grande quantité. Pour notre économie, il serait bon de voir à ce que ce minerai soit traité sur notre territoire. Nous en convenons mais de quelles façons ?

Ve qu'une usine sidérurgique

de base n'emploie pas une main-d'œuvre tellement nombreuse et qu'une telle usine représente un investissement si important. Pour notre propre bien, nous laisserions une grande entreprise spécialisée dans ce secteur s'établir au Québec, avec d'autres si possible, en plus de conditions d'établissements favorables. A une telle entreprise, il faudra ensuite greffer des usines qu'alimenteront cette sidérurgie. Et c'est là que nous voyons le rôle de collaboration du gouvernement.

Parce que c'est l'industrie secondaire qui emploie la main-

d'œuvre spécialisée dont nous disposons et c'est le genre d'investissement qui profiterait à toute la population.

Il est temps que nous pensions en fonction de nos intérêts. Nous ne répéterons jamais assez souvent qu'il nous faut régler nos problèmes nous-mêmes. Ceux qui demandent à venir exploiter nos richesses le font à leur avantage. LES AFFAIRES croient qu'il serait tout naturel que le Québec agisse tout simplement dans le même sens.

C. Moquin, "Les Affaires".

Une boussole et deux rames

Par précaution j'avais mis une boussole avec mes agrès de pêche. Je croyais bien ne m'en servir que pour le plaisir de faire le point, jamais par nécessité, pour retrouver mon chemin.

Or, un beau jour, je fus surpris par la brume. J'étais complètement perdu, tâtonnant dans le brouillard. Tout à coup je songai à ma boussole : elle me fut d'un précieux secours, je la plaçai près de moi sur le banc et ainsi je pus ramer toujours dans la même direction, au lieu de tourner en rond.

Prier est la méthode pour s'orienter vers un but précis. Il y a toutes sortes de prières. Peu importe.

L'important c'est d'en avoir une et de s'en servir. Prière des messes communautaires, prière des Évangiles médités, prière pour remercier ou demander pardon. Prier avec les formules des autres ou sans rien dire, penser à Dieu en l'aimant. A genoux ou debout. À l'église ou chez soi. Au volant de sa bagnole ou en fricotant la popote. Cela dépend de chacun. Peu importe, pourvu qu'on cherche avec sincérité à rencontrer Dieu, à dialoguer cœur à cœur sans tierce personne.

Mais une boussole ne dispense pas de ramer. On rame souvent dans la brume; en bonne théologie, on dirait qu'on rame dans l'obscurité de la foi.

La prière m'indique dans quel sens je dois orienter ma vie, ce que je dois faire aux jours des grands choix comme celui où je décidai d'être prêtre, mais aussi au jour le jour, dans le terrible quotidien.

Seigneur, apprends-moi à prier...

Seigneur, aidez-moi à agir... Les deux mains sur les rames, inlassablement s'arc-bouter, recommencer sans cesse, aimer ses deux RAMES, prendre goût à la vie, malgré les brumes imprévues.

Seigneur, j'aime la prière et mes deux rames puisqu'elles sont pour moi de bons moyens de vous suivre.

André JOBIN, ptre.

L'immigration au Québec

La publicité sur le Canada faite auprès des immigrants français est-elle vraiment mensongère ?

N.D.L.R. —

Un des principaux griefs portés contre le Canada par les immigrants vise le manque de franchise qu'affichent nos bureaux de l'immigration en France au sujet des conditions de vie chez nous. Cette trêve du dossier laissera donc au public québécois la possibilité de porter un jugement sur une telle affirmation. Le dépliant que nous reproduisons ici est celui que l'on remet aux candidats à l'immigration dans les bureaux canadiens de l'immigration en Europe. De plus, le cas de Michel Parent étant le point de départ des questions que nous nous sommes posées sur le sujet, nous résumons, dans l'intérêt du lecteur, les impressions que cet immigré déçu avait de notre province et de ses services.

Qu'est ce que l'agence FRANCE CANADA ?

Si vous envisagez de partir au CANADA, la préparation d'un tel départ, si l'on désire mettre toutes les chances de son côté, pose de nombreux problèmes.

C'est pourquoi, l'Agence "FRANCE CANADA" forte de quinze années d'expérience se met à votre disposition pour vous renseigner et vous guider utilement.

A partir du moment où vous lui retournerez votre demande d'admission, l'Agence "FRANCE CANADA" se tiendra en contact permanent avec vous et restera à votre entière disposition.

Naturellement, l'Agence sera aussi à votre disposition si vous avez déjà commencé certaines démarches, pour votre départ.

TOUS SES SERVICES SONT ABSOLUMENT GRATUITS

L'Agence vous indiquera la marche à suivre pour les diverses formalités à accomplir avant votre départ : délivrance d'un passeport, certificats, change, etc.

D'autre part, vous serez informé sur les différents moyens de vous rendre au CANADA : par avion ou bateau. Vous serez également informé sur les horaires et tarifs des différentes compagnies, sur les conditions spéciales réservées aux émigrants, les modalités de transport de vos bagages : mobilier, voiture, animaux, etc.

L'Agence "FRANCE CANADA" se chargera bien entendu de l'organisation complète de votre voyage et restera à votre disposition, même une fois établi au CANADA.

Un reportage de **Pierre Boulet**
agence

france-canada

12, RUE DE LA MAISON DAURADE - BORDEAUX - GIRONDE
TELEPHONE : 48 94-21

Monsieur, Madame

Désireux d'améliorer votre situation et d'assurer l'avenir de votre famille, vous avez sans doute, comme beaucoup d'autres, envisagé de vous établir dans l'un des pays jeunes faisant appel à la main-d'œuvre étrangère.

Quelques pays offrent actuellement des possibilités d'établissement : l'Australie, l'Amérique du Sud, certains Etats Africains; cependant l'émigration vers ces pays présente de sérieux inconvénients : un voyage lointain et coûteux, parfois l'instabilité politique et surtout le fait que l'on n'y parle pas notre langue. Un seul pays échappe à ces inconvénients : LE CANADA.

LE CANADA est, en effet, un pays d'expression française; un tiers de sa population, soit six millions de Canadiens, parle français. C'est, d'autre part, un grand pays en pleine expansion, bénéficiant d'un standard de vie élevé. LE CANADA ne connaît pas de crise du logement et l'on y trouve sans difficulté à louer maisons et appartements vides ou meublés.

Cependant, LE CANADA est encore insuffisamment peuplé et doit donc faire appel à la main-d'œuvre étrangère et, tout particulièrement, à l'immigration française pour trouver la main-d'œuvre qualifiée dont il a besoin dans tous les domaines pour assurer son développement.

Un Service d'Immigration de l'Ambassade du Canada existe en France afin de renseigner ceux qui envisagent de s'établir au Canada et d'examiner dans quelle mesure ils sont qualifiés pour y réussir. Les frais du voyage peuvent alors être avancés par le gouvernement canadien.

L'AGENCE FRANCE-CANADA, qui est en rapport avec le Service d'Immigration canadien, met son organisation à votre disposition pour vous renseigner et vous aider à accomplir les formalités et démarches nécessaires à votre départ et, plus tard, pour l'organisation de votre voyage.

Les Services de l'AGENCE FRANCE-CANADA sont entièrement gratuits.

Nous sommes persuadés que, si vous avez songé à vous établir dans un pays étranger, vous serez certainement intéressé à connaître d'abord les possibilités qui vous sont offertes par le CANADA.

C'est pourquoi nous vous remettons, ci-joint, une documentation qui répond aux principales questions qui vous intéressent. Si vous désirez alors donner une suite à ce projet, veuillez nous retourner le questionnaire joint. Dès réception, nous vous adresserons, sans engagement de votre part, une demande d'admission. En effet, c'est à partir de cette demande d'admission que pourra commencer l'étude de votre cas, comme il est indiqué dans la documentation ci-jointe au paragraphe "marche à suivre pour accomplir les formalités".

Par avance, nous vous assurons de toute notre assistance et vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

AGENCE FRANCE-CANADA

Les informations générales sur le Canada fournies aux immigrants

Un accroissement extraordinaire de la population s'est manifesté au CANADA au cours de ces dernières années, transformant ce grand Pays, où prédominait l'agriculture, en un pays moderne hautement industrialisé et en plein essor. Néanmoins, le nombre d'habitants est encore inférieur à 20 millions alors qu'il pourrait être trois ou quatre fois plus élevé. Pour se procurer la main-d'œuvre dont il a besoin, le CANADA recherche avant tout des ouvriers qualifiés ainsi que des techniciens, des agriculteurs ou des commerçants désireux de s'établir au CANADA pour contribuer au développement économique de ce grand pays en pleine expansion.

CONDITION DE TRAVAIL

L'horaire de travail habituel est de 40 heures par semaine réparti en cinq jours de 8 heures. L'arrêt de travail étant en général à 17h. L'un des aspects les plus encourageants de la vie au CANADA pour le nouvel arrivant, est qu'il est pleinement libre de choisir son domicile et son emploi, de s'installer où et comme il l'entend. C'est pour préserver cette entière liberté qu'il n'est pas imposé de contrat de travail avant le départ.

CLIMAT

Le Canada offre des climats très divers, toujours très sains et en général les saisons y sont très marquées: été chaud, hiver froid. Le nombre des journées d'ensoleillement est très important.

ARRIVEE AU CANADA

Ce sont les Services d'Établissement Canadiens qui ont la charge de s'occuper du placement des immigrants au Canada.

EMPLOIS

De nombreuses professions sont actuellement acceptables au Canada. Cependant, la main-d'œuvre qualifiée y est tout particulièrement recherchée. Une bonne connaissance du français ou de l'anglais est nécessaire. Il est également indispensable d'avoir une situation civile bien établie: célibataire, marié, divorcé ou séparé légalement.

MARCHE A SUIVRE POUR ACCOMPLIR LES FORMALITES

Tout candidat intéressé doit soumettre d'abord une demande d'admission dans laquelle il doit indiquer certains renseignements sur sa situation de famille, son métier, ses références professionnelles, etc.

Après étude de cette demande et si elle est jugée acceptable, l'Ambassade du Canada convoque le candidat, soit à Paris s'il habite la région parisienne, soit dans la grande ville la plus proche de sa résidence pour une entrevue avec un Délégué de l'Ambassade du Canada.

Ce dernier est seul en effet habilité à fournir les renseignements utiles sur l'état actuel du marché du travail, sur les salaires et à répondre aux questions que vous désirez poser concernant votre cas particulier. Lors de cette entrevue, il vous sera également remis gratuitement différentes documentations officielles sur les conditions de vie et de travail au Canada ainsi que toutes les instructions pour les différentes formalités qui resteront à effectuer en vue de votre départ.

Si au cours de cette entrevue l'examen de votre situation particulière faisait apparaître que vous avez peu de chance de réussir au Canada, il vous serait déconseillé d'y partir afin de ne pas risquer les échecs qu'ont pu connaître un petit nombre d'émigrants partis malgré les avis officiels.

Ainsi, si vous désirez donner suite à votre projet de vous établir au Canada, il vous suffira de remplir une "demande d'admission". Cela ne vous engage en aucune façon mais vous permettra d'être convoqué pour une entrevue avec un Délégué de l'Ambassade du Canada.

FRAIS DE VOYAGE

Il est possible d'obtenir l'avance des frais de voyage de FRANCE au CANADA: 1,000 Frs environ par personne. Le Gouvernement Canadien accorde en effet un prêt-voiture qui est remboursable sans intérêt directement par retenue sur les salaires. Ce prêt peut être obtenu pour couvrir les frais de voyage du candidat ainsi que de son épouse et de ses enfants.

SALAIRES

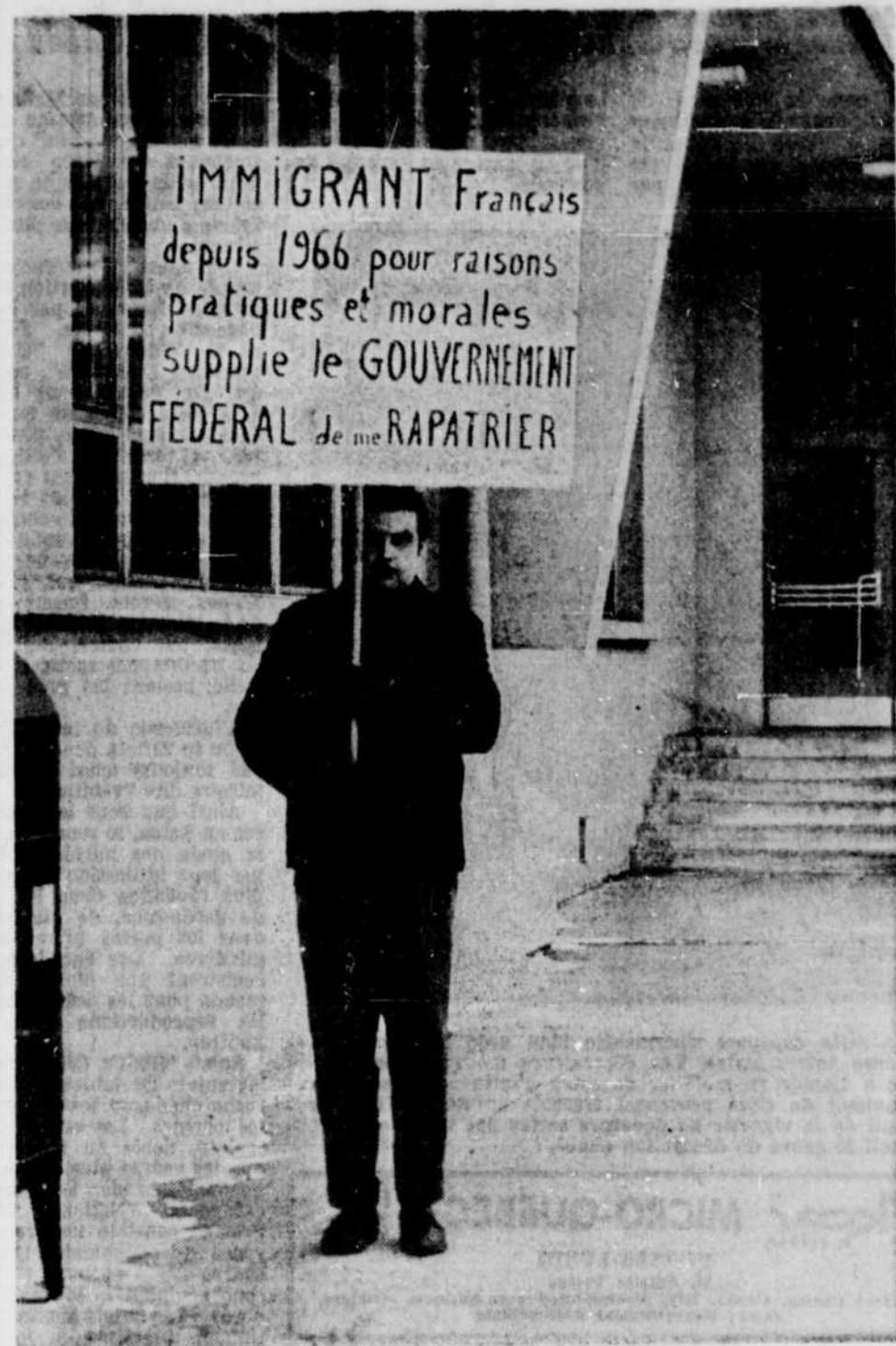
Les salaires et traitements des travailleurs canadiens, sont élevés en comparaison de ceux des travailleurs dans la plupart des autres pays. Actuellement, le salaire moyen pour les travailleurs industriels canadiens, est de 380 Frs par semaine. Cependant, il est très difficile d'indiquer à chaque personne partant au Canada, le salaire exact qu'elle peut escompter car, dans chaque cas, de nombreux facteurs entrent en jeu. Toutefois, les salaires suivants ont été acceptés comme points de repères dans la plupart des grandes villes canadiennes. Il ne s'agit cependant pas de salaires maximum.

PRIX

Vous trouverez ci-dessous la contre valeur en nouveaux francs des prix des denrées alimentaires et de quelques articles de consommation courante.

	Frs
Farine de blé, la livre	0.66
Beurre 1ère qualité, la livre	2.75
Fromage, la demi-livre	1.75
Lait, le litre	1.10
Margarine, la livre	1.35
Viande de bœuf, bifteck, la livre	4.70
Bifteck haché, la livre	2.40
Saucisse pur porc, la livre	3.00
Poulet, la livre	1.50
Pommes de terre, les 5 Kgs	2.07
Oufs la douzaine	2.65
Café, la demi-livre	2.45
Sucre, la livre	0.45
Charbon anthracite, la tonne	133.00
Essence, le gallon (4l. 1-2)	1.80
1 ticket autobus	0.65
Poste de radio	117.00
Téléviseur	1,100.00
Cigarettes, le paquet de 20	1.75
Costume d'homme	295.00
Pure laine	185.00
Manteau dame pure laine	53.00
Robe de ville coton	5.50
Coupe de cheveux homme	5.50

Vous remarquerez certainement que, quoique les salaires soient élevés, les prix des biens de consommation et des services au Canada, et des services ajoutés toutefois.



Le cas Michel Parent: Victime d'un préjugé ?

Par Pierre BOULET

Le cas de l'immigrant français Michel Parent a fait couler bien de l'encre à Québec. Si l'on tient compte de la lettre qu'il faisait publier dans l'ACTION du 9 octobre dernier, la famille Parent est le stéréotype de la famille qui n'a pu s'adapter à la vie québécoise à cause d'un préjugé de la part de la population francophone du Québec.

M. Parent le disait lui-même: "quand un employeur éventuel apprenait de notre bouche que j'étais immigrant et Français par-dessus le marché, il n'y avait rien pour moi."

"Comme nous le laissait entendre le Service de l'Immigration à Paris, nous pensions trouver au Québec l'esprit français, la langue de chez nous... nous pensions y trouver toute la compréhension nécessaire pour faire de cette province notre seconde patrie."

Toutefois, de poursuivre Michel Parent, la vérité était tout autre que les belles promesses. "Dès qu'ils se trouvent face à face avec un Français, les Québécois se méfient et affichent une certaine réserve derrière laquelle ils se retranchent... Certains assurent que nous venons ici pour leur retirer le pain de la bouche alors que nous étions venus pour nous intégrer à la société québécoise."

Pour M. Parent, l'inadaptation à notre contexte ne relève pas exclusivement de certains préjugés de la part des nôtres. Il y a aussi le problème du marché du travail. Même si l'immigrant possède des qualifications dans certains domaines, des diplômes dans certaines matières, cela ne veut pas nécessairement dire qu'on les reconnaîtra à l'étranger.

Michel Parent a vécu cette situation. On lui offrait des emplois, mais ces derniers ne lui convenaient pas, soit à cause de sa personnalité, soit à cause de la différence qu'il présentait avec sa vocation authentique.

"Pour moi qui avais demandé à travailler dans l'aviation, on m'envoyait me présenter comme laveur de vaisselle. J'ai pourtant travaillé six ans dans les Travaux publics, j'ai deux ans d'études à l'Ecole polytechnique de notariat, j'étais directeur d'école en Algérie, etc."

Souvent, des raisonnements bien invraisemblables venaient enlever à l'immigrant même l'espoir de s'adresser à des gens sages, à des gens supposément intelligents:

"Un jour où j'allais me présenter comme laveur de vaisselle dans un grand hôtel de Ste-Foy, le chef du personnel a refusé de m'engager en me disant qu'il n'avait jamais vu un instituteur laver la vaisselle. Et quand l'immigrant ne trouve pas de travail immédiatement, on lui fait comprendre que c'est de sa faute."

SALAIRES ET ALLOCATIONS

Les salaires qu'on offrait à Michel Parent et les allocations qu'on lui faisait parvenir étaient nettement insuffisants pour subvenir aux besoins de sa femme enceinte et de ses deux enfants. Le Consul de France finit par trouver un travail stable à l'immigrant français. Ce dernier ajoute toutefois:

"Malheureusement pour moi, les conditions de travail étaient inacceptables: 60 heures de travail au moins par semaine pour \$55... Et ici, pas d'allocations-logement qui défraie les 3/5 du loyer, les avantages sociaux étant bien moindres que chez nous."

Par semaines, les services de l'Immigration donnaient \$27.50 pour faire vivre la famille. "Pour vivre comme nous vivions il y a un an dans notre pays, il me faudrait gagner le double de ce que je reçois comme salaire aujourd'hui."

ASSISTANCE NÉCESSAIRE

Après de multiples démarches auprès du ministère de l'Immigration, Michel Parent se voit offrir une place de valet de ferme à 35 milles de Québec, et ce, pour le salaire exorbitant de \$17, par semaine. Il ne reste qu'une solution: demander de l'assistance au premier venant.

"Nous avons opté pour la Société St-Vincent de Paul. Cette dernière nous a donc envoyé une dame qui n'a pas trouvé mieux que de nous inviter à participer à des séances de travail sur le ménage, des séances données au presbytère et dans lesquelles se réunissaient quelques couples mariés pour y étudier la façon de faire marcher son ménage."

Au mois de juillet, au plus creux de la période d'adventures de la famille Parent, l'immigrant reçoit un coup de téléphone des services de l'Immigration lui demandant de commencer à rembourser le prix de son voyage "aller".

DANS DE MAUVAIS DRAPS

Selon M. Parent, "on nous fait miroiter de belles choses quand nous sommes dans notre pays. La vérité vient après. Maintenant nous sommes dans de bien tristes draps, loin de notre pays."

Et les jours passent. Depuis le 16 octobre 1966, bien des démarches ont été entreprises... mais en vain. Michel Parent persiste. Il va même jusqu'à faire du piquetage devant les bureaux de l'Immigration pour obtenir son rapatriement. Enfin, il l'obtient. Et le 17 décembre, la famille Parent s'embarque pour la France.

Apparemment le cas n'est pas unique. Bon nombre de Français qui ne peuvent s'adapter au Québec se voient imposer un long séjour chez nous. Des compatriotes qui ont immigré il y a quinze ou vingt ans sont d'accord pour dire qu'il y a une part du problème qui revient à l'immigrant lui-même. Cependant, ces mêmes personnes soutiennent qu'avec un meilleur système d'accueil et moins de préjugés de la part des Québécois, la situation n'en serait pas rendue là.

LES SALAIRES

HOMMES (en nouveaux francs)

Charpentier	F	13.00	par heure
Dessinateur	F	600.00	par semaine
Soudeur	F	14.00	par heure
Ouvrier	F	14.00	par heure
Maçon	F	12.00	par heure
Mécanicien	F	12.00	par heure
Boulangier	F	8.50	par heure minimum
Peintre	F	12.00	par heure
Boucher	F	9.50	par heure
Cuisinier	F	600.00	par semaine
Menuisier	F	12.00	par heure
Tôlier Carrossier	F	12.00	par heure
Agriculteur	F	400.00	à 500.00 par mois (logé et nourri)
Pâtissier	F	400.00	par semaine
Ébéniste	F	11.00	par heure

FEMMES (en nouveaux francs)

Coiffeuse	F	250.00	par semaine (plus pourboires)
Steno-dactylo	F	275.00	par semaine
Domestique	F	500.00	par mois
Employée de bureau, comptable	F	250.00	par semaine
Infirmière	F	1,300.00	par mois minimum
Vendeuse	F	250.00	par semaine
Serveuse	F	275.00	par semaine (plus pourboires)

Généralement le nouvel arrivant ne doit pas s'attendre à percevoir immédiatement le salaire maximum dans sa profession. Il doit en effet auparavant s'adapter aux habitudes de travail canadiennes.

L'Action féminine

Influence espagnole dans les ameublements d'aujourd'hui

Une nouvelle élégance de l'accessoire est née de l'influence espagnole dans les styles de l'ameublement. Ce chic est d'ailleurs le thème suivi par

tous les exposants du Salon de l'Ameublement ("Canadian Furniture Mart") qui se tiendra du 8 au 13 janvier au Parc des Expositions.



Le style espagnol s'harmonise bien avec les lignes de plusieurs autres styles. Les décorateurs modernes ont tendance à ajouter au mobilier de salon d'influence espagnole, un fauteuil de style provençal français ou italien. Le joli fauteuil de la vignette ne déparera certes pas un salon quel que soit le genre de décoration choisi.

MICRO-QUEBEC de 6 h. 15 a.m. à 9 h.
INVITES LUNDI
M. Antoine Parent
Président Chamb. Comm. Reg. Montérégie avec quelques membres.
Sujet: Gouvernement métropolitain

DES EMISSIONS POUR MADAME

DIMANCHE — RADIO

CBV:
"Ni ange ni bête", 11 h. à 11 h. 30 a.m.
"Présent-Dimanche", 12 h. 30 à 1 h. p.m. — Revue des journaux français de province et entrevues avec des correspondants de Moncton, de Winnipeg, de Chicoutimi, de Québec, de Toronto et d'Ottawa. Animateurs: Adrienne Lafond et Roger Nantel.
"Jardins plantureux, jardins fleuris", 1 h. 15 à 1 h. 30 p.m. — Invité: Antonin Le Beau, du Jardin botanique de Montréal. Sujet: "Conseils sur les quelques arbres à utiliser dans l'aménagement de la petite propriété privée".
"Cours Universitaires", 6 h. 30 à 7 h. p.m. — "Histoire de la philosophie moderne et contemporaine", avec M. Gustave Henneau, prof. de philosophie à l'Université de Moncton.

CHRC:
"La foi vivifiante", 8 h. 30 à 8 h. 45 p.m., une émission religieuse présentée par les Eglises Evangéliques Unies du Canada. "Refrains des temps heureux", 10 h. 30 à 12 h. 55 p.m. — Des succès d'hier et d'aujourd'hui, choisis dans les répertoires français et canadiens.

CJLR:
"Café Opéra", 10 h. à 10 h. 55 a.m. Extraits d'opéra parmi les plus célèbres et les plus connus interprétés par des artistes de renom. — Animatrice: Claude Mercier.
"De Hollywood à Broadway", 11 h. à 12 h. 26 p.m. Les amateurs de comédies musicales seront choqués car à notre émission nous présenteront des extraits de films et comédies musicales américaines, sélectionnés parmi les meilleurs. — Animateurs: Claude Mercier.

LUNDI — RADIO

CBV:
"Le matin d'aujourd'hui", 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.
"Femina", 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. Animatrice: Solange Chapat-Rolland.
"Un homme vous écoute", 10 h. 45 à 11 h. a.m. Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-

UMONADE
ASEPTA
REDONNE
à l'ENTRAIN
Agente au goût
LAXATIVE - PURGATIVE

TRIBUTS FLORAUX
1183
rue St-Jean
522-6868
FLEURISTES

Les accessoires Hallmark y présentent une gamme complète de bibelots "verdus" qui s'assortissent au style espagnol, ainsi qu'un magnifique choix de miroirs patinés qui conviennent mieux à un intérieur plus traditionnel.

Les miroirs font partie intégrante de la décoration et leur style est influencé par les tendances de la saison. En effet, R. H. Wilcox, de "Canadian Pittsburg Industries", confirme que l'on assiste pour l'instant à la résurgence de miroirs à encadrements dorés, plus décorés. Il annonce d'ailleurs la présentation au salon de six de ses créations les plus récentes. Ces miroirs complètent très heureusement les mobiliers espagnols ou méditerranéens. Ce sont des articles qui, selon M. Wilcox, feront fureur auprès de la clientèle urbaine. En province, par contre, les miroirs au traditionnel motif à fleurs, taillés, restent les plus demandés.

L'influence du mobilier classique se reflète dans la popularité toujours aussi grande des miroirs dits "venitiens".

Ainsi que vous le remarquerez au Salon, le renouveau dans la mode des miroirs s'affirme par leur utilisation de plus en plus répandue dans les portes de garde-robe, de placards ou dans les portes pliantes ou à glissières. Les encadrements enregistrent une plus forte demande pour les cadres dorés et les reproductions des Vieux Maîtres.

Selon "Stall's Oil Paintings" les sujets de tableaux les plus recherchés sont les paysages et les marines. Les cadres en bois sculpté, dorés ou blancs ainsi que les cadres plus sobres répondent très bien à la tendance espagnole. "National Picture Frame" constate une recrudescence de commandes pour les cadres dorés et pour ceux qui sont sculptés à la main puis dorés. Les sujets abstraits continuent toutefois à jouir de leurs succès anciens.

Les coussins de décoration subissent aussi l'influence espagnole, ainsi que le prouve Barry Cohen, de "House of Cushions", puisqu'il crée des coussins de 16 pouces, en velours, peluche, imprimés et frangés qui seront une des attractions du Salon. Une nouveauté aussi: le coussin réversible... un côté velours... un côté imprimé. Pour le siège, la garniture de cheville avec passement à glands est aussi une innovation. Quant aux coloris... il y en a assez pour satisfaire le goût de chacun!

Les ferronneries "Ferrari Ornamental" qui exposent du mobilier de fer forgé, tout comme W. H. Kilby, le spécialiste du meuble de bambou et rotin, ne cachent pas que la tendance au style espagnol fait une grosse consommation de leurs accessoires.

Pourtant, cette année, aucun décorateur n'a pas ajouté la touche finale à son oeuvre, c'est-à-dire: une statuette. Or, trois compagnies, spécialisées dans ce genre d'article, exposent au Salon. Ce sont: Albot of England, de Toronto, les ferronneries John Hauser Iron Works de Kitchener et Bruce Hauser Associates également de Kitchener.

Institution d'un cours pour "esthéticiennes d'intérieur"
BONN. — La République fédérale n'échappe pas à la règle de rigueur chez ses voisins: les femmes de ménage font défaut, mais on s'efforce cependant de combler ce manque. C'est pourquoi un cours vient d'être ouvert à Bonn pour celles que l'on nomme les "esthéticiennes d'intérieur". Certains poussent même l'ironie jusqu'à parler d'une "académie".

Mais que les femmes de ménage se rassurent, elles n'ont aucun travail à écrire, aucun devoir à domicile, aucun exposé à faire. L'horaire de ces cours prévoit notamment des heures sur "Le parquet moderne et son entretien", "Nos auxiliaires électriques dans le ménage", "Comment éviter les accidents", "Comment s'attacher aux tâches hebdomadaires", "L'entretien quotidien". Les cours sont assurés par des spécialistes, assistés d'experts mis à leur disposition par certaines firmes. On donne aux futures "esthéticiennes d'intérieur" des conseils, des exemples, des "travaux". Du matériel didactique est évidemment mis à leur disposition, et à la fin de ces cours, les candidates ont appris à organiser leur tâche, à se servir des instruments de travail et à s'entourer des mesures d'hygiène nécessaires.

Mais qui a eu l'étrange idée d'organiser de tels "cours"? C'est tout simplement l'Office du Travail de la ville de Bonn qui voudrait que le travail de la femme de ménage soit considéré comme une véritable profession. Bon, manque tout spécialement de femmes de ménage en raison de la présence dans ses murs de nombreux ministères et administrations de même que de beaucoup de missions diplomatiques étrangères. L'Office du Travail supporte les frais du cours, rembourse aux candidates les frais de voyage et compte placer ses élèves en priorité.

Arnold KOHLER
(Deutsche Korrespondenz)

Un travail d'éducation plus que d'information: Evolution du Centre de consultation conjugale

par Thérèse DALLAIRE

La régulation des naissances préoccupe la majorité des couples mariés. Généreux, cherchant le bien l'un de l'autre, ils désirent procéder volontairement et de façon responsable. Le couple n'accepte plus de laisser au hasard le nombre d'enfants qu'il appellera à la vie. Le couple cherche aussi une solution acceptable, c'est-à-dire humaine, favorisant le dialogue conjugal et l'accroissement de l'amour. De ces besoins est né le Service de Documentation conjugale.

Dès 1962, s'établissent des rencontres entre les représentants de divers mouvements conjugaux de la ville de Québec sur la régulation des naissances. Et en novembre 1963 s'organise le premier cours pour la formation des couples-moniteurs et se réalisent les premières entrevues particulières et de groupes sur la méthode symptomatique qui permet au couple de mieux connaître sa fécondité et d'en prendre charge.

L'extension rapide du mouvement nécessite en mai 1965 la transformation du Service en Centre de Consultation Conjugale de Québec Inc. (en vertu de la Loi des compagnies) avec un secrétariat permanent, rue St-François, et un an plus tard, la mise sur pied du service "Clinique conjugale" avec le concours de M. Claude Poulin, travailleur social professionnel dans le but d'aider les couples à résoudre certains problèmes conjugaux se rattachant directement ou indirectement à la régulation des naissances et de prévenir si possible certains conflits conjugaux par le dépistage précoce des couples problèmes avant qu'ils ne soient arrivés à des situations extrêmes.

Mais, peut-on dire, que le travail du Centre a été vraiment efficace?... combien de couples ont pu profiter des conseils des couples-moniteurs? Je le demande à André Desmarts, président du Centre de Consultation Conjugale et secrétaire de la Fédération de la Famille du diocèse de Québec.

Lorsqu'en 1963, nous avons suivi les premiers cours de moniteur, m'a-t-il répondu, nous étions comme beaucoup, sceptiques quant aux possibilités de promouvoir dans un large milieu une régulation des naissances basée sur la continence précoïtale et le test symptomatique. Très vite, comme la plupart de nos moniteurs, nous avons constaté le grand nombre de couples, notamment dans les milieux modestes qui avaient des ressources humaines suffisantes (bonne volonté, maîtrise sexuelle, dialogue) pour valoriser cet enseignement. C'est ainsi que, d'après la vente des graphiques, nous pouvons situer entre 4 et 6000, le nombre de couples qui dans la région de Québec, suivent régulièrement la courbe, en utilisant le matériel fourni par le Centre, ce qui représente un pourcentage élevé des couples atteints par notre travail. Vous voulez d'autres chiffres, me dit-il dans un large sourire. Et ouvrant une filière il me remet un dossier où je lis: du 1er janvier 1966 au 1er janvier 1967, 116 couples-moniteurs ont réalisé 117 entrevues de groupes rejoignant 2,189 couples et 159 personnes (prêtres, médecins etc...) et 304 entrevues particulières. Ces chiffres ne tiennent pas compte des entrevues de groupes, données par des moniteurs mais dont le sujet principal n'était pas la régulation des naissances. Ces chiffres ont été largement dépassés au cours de '67, ajoute André Desmarts.

Tout en continuant la conversation, je pense à tous les couples qui vivent hors du Québec métropolitain et qui sans doute sont au prise avec les mêmes problèmes. J'en fais part à mon interlocuteur qui m'apprend que depuis 1965 des cours de moniteurs suivis de la formation d'équipes régionales de moniteurs ont été constitués à Ste-Marie de Beauce, Plessisville, Thetford, la région de Charlevoix. Un groupe plus considérable encore s'est formé dans le diocèse de Ste-Anne de la Pocatière. Ce groupe affilié qui a entrepris un travail considérable d'éducation familiale dans la plupart des paroisses de ce diocèse, compte 55 couples-moniteurs et un nombre important de moniteurs en formation. St-Georges et Portneuf sont également en voie d'organisation.

Et les questions s'enchaînent, nombreuses, rapides. Que deviendra votre travail face à l'emploi légalisé des contraceptifs... de la possibilité de l'avortement etc... Pour ce qui est des contraceptifs, André Desmarts affirme qu'ils ne peuvent pas régler le problème des relations conjugales, même s'ils s'avèrent pour certains couples une nécessité. Il nous semble, dit-il, qu'une large part de la littérature, en matière de contraception repose sur une conception pessimiste des capacités du couple, tant sur le plan de l'intelligence que sur le plan de la volonté et de la maîtrise. Nous ne devons pas ignorer ou sous-estimer, a-t-il poursuivi, que la fécondité de l'homme, le respect des enfants, le sens de la vie sont toujours menacés par un travail en matière de régulation des naissances. Le problème qui se pose à nous est le suivant: est-ce que le respect de la liberté du couple auquel nous nous adressons, est-ce que notre désir de l'aider concrètement dans sa situation présente doit aller jusqu'à lui donner une information complète, et aussi objective que possible, sur les différentes méthodes contraceptives existantes?... La réponse n'est pas simple. Disons, cependant, qu'actuellement, cela ne paraît pas désirable à la plupart de nos moniteurs. Nous craignons qu'une telle information qui risque fort d'être centrée sur les techniques, ne soit perçue comme une incitation à une attitude contraceptive globale, résolument opposée aux valeurs d'éducation que nous voulons promouvoir: confiance dans la progression du couple, dans ses possibilités de maîtrise sexuelle et de dialogue, dans la valeur humanisante de la continence, respect de la vie et de la fécondité. Enfin, une grande réserve doit être apportée quant aux possibilités réelles de fournir des données objectives et scientifiques dans ce domaine aujourd'hui. C'est pourquoi, il est présentement plus efficace de faire un travail d'éducation qu'un travail d'information.

Abordant le sujet très actuel et très délicat de la légalisation de l'avortement dans certains cas, le secrétaire de la Fédération de la Famille nous confie que cet organisme qui fait tous les mouvements conjugaux du diocèse se propose de faire une déclaration après avoir terminé l'étude du texte du bill

et consulté le dossier de l'Institut de la Famille.

Et M. Desmarts termine cette entrevue ainsi: il faut que nos mouvements conjugaux, nos services d'éducation familiale soient sensibilisés aux problèmes des couples en difficulté: ceci, non pour intervenir directement en essayant d'appliquer une psychanalyse simpliste, mais au contraire pour éviter de faire des erreurs, pour motiver le couple dans sa rencontre avec l'équipe de thérapie conjugale, enfin, pour l'aider tout au long de cette cure par son affection, son attention, et aussi pour lui apporter de nombreux services matériels (par exemple — gardiennage d'enfants, aide-ménagère etc...) que le couple en difficulté peut apprécier grandement. Enfin, toute équipe de foyers, tout mouvement d'éducation doit être conscient qu'il pratique, souvent

sans le savoir, une thérapie conjugale par la groupe d'autant plus sérieuse que les relations interpersonnelles et les échanges entre les couples vont loin. C'est pourquoi notre Centre de Consultation Conjugale compte orienter de plus en plus son travail, ses recherches vers les possibilités de thérapie de groupe à divers niveaux. Nous invitons tous ceux qui auraient des expériences dans ce domaine à nous en faire part.



3 Veston de sport en très belle laine peignée anglaise par Huntsman de Savile Row. Devant à panneau, poches incurvées sur le côté. Larges revers. Fermeture à trois boutons. Très bien coupé.

Pour jeune demoiselle



9406 SIZES 2-8

Marian Martin

Une toute jeune fille aimera aller à l'école ou se promener dans ce nouveau jumper. Très joli dans un velours de coton ou cordé. La ligne U plus large laisse paraître une jolie Blouse. Le patron 9406 grands 2 à 8 inclus.

Confection: 9406

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q. Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

CI-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Horoscope

LUNDI, 8 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — La Lune, le Soleil et Vénus sont dans une situation prometteuse, mais ces astres sont neutralisés par la planète Mars. Il en résultera de la confusion. 21 avril au 21 mai (Taureau) — Raisonnablement, analysez bien et les résultats dépasseront vos espérances. Accordez-vous du temps pour lire et converser.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Finissez les travaux en marche. Il vaudra mieux maîtriser votre impatience que de la laisser exploser. Soirée déstabilisante. 22 juin au 23 juillet (Cancer) — Organisez-vous pour ne pas perdre de temps inutilement. Les excès de table sont à éviter. Vous exprimerez vos opinions avec beaucoup d'enthousiasme.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ayez le courage de vos convictions. Vous manifestez un surprenant besoin de changements. Essayez d'éviter les complications sentimentales. 24 août au 23 septembre (Vierge) — Les excès de toutes natures sont à éviter. Vous aurez des luttes à soutenir pour obtenir gain de cause sur le plan professionnel.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Rien n'égale la satisfaction d'un travail bien fait. Ayez plus d'attentions et de délicatesse pour votre conjoint. Influences planétaires mixtes.

24 octobre au 23 novembre (Scorpion) — Vous obtiendrez de meilleurs résultats si vous travaillez sur un plan bien établi. Les questions immobilières vous intéresseront particulièrement.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Orientez votre bonheur avec autant de soin que vous le faites pour certaines réalisations.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous serez jugés autant sur ce que vous dites, que sur ce que vous faites. Vous ferez la connaissance d'une personnalité remarquable.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Excellentes indications dans votre secteur planétaire. Tenez compte des suggestions que l'on vous fera.

20 février et 20 mars (Poisson) — Vous aimez les choses bien faites et en temps opportun. On vous lance un défi, mais vous n'aurez aucune difficulté à le relever.

SI VOUS ETES NE UN 8 JANVIER

Vous savez mettre en valeur les projets dont on vous confie l'exécution. La vie à l'extérieur, les voyages, les réunions familiales et les spectacles grandioses ont un intérêt qui ne se dément pas à vos yeux.

Et maintenant service complet DE CORSETERIE MEDICALE et section pour COMMUNAUTÉS

Pour les cas: POSTOPERATOIRES, SUPPORTS LOMBAIRES, MASTECTOMIE. Spécialistes diplômées et choix complets de supports CAMP. Ordonnances médicales exécutées de façon impeccable.

Pour les membres des COMMUNAUTÉS nous mettons à leur disposition une section spéciale de notre salon et huit salons d'essayage: 22 corsetières diplômées, 9 corsetières diplômées, 18 salons d'essayage.

Service Autorisé Genevieve Moral 287 est. rue St-Joseph 522-3590

Les "7 Jours du cinéma" à Québec

• 11 pays seront représentés • Projection de 24 films

Par Jean ROYER

Pour la troisième fois, Québec reçoit la suite du Festival international du film de Montréal. Les "7 Jours du cinéma", qui se tiendront cette année au Capitole, proposeront dix (10) longs métrages et quatorze (14) courts métrages de onze pays.

Grâce à une subvention du ministère des Affaires culturelles du Québec et de l'Imperial Tobacco, les "7 Jours du cinéma" donneront aux Québécois l'occasion de voir des films exceptionnels en primeur ou déjà présentés au Festival international de Montréal.

M. Fernand Grenier, doyen de la faculté des Lettres de Laval et directeur des "7 Jours", et M. Robert Daudelin, directeur du Festival du film de Montréal, ont présenté cette semaine la programmation des "7 Jours" à Québec.

Il faut noter que tous les films, à une seule exception, seront projetés en français, dialogues ou sous-titres.

Les "7 Jours" s'ouvriront avec la première nord-américaine du célèbre film de Ruffalo: Le cinéma canadien sera représenté par des courts métrages, dont trois célèbres de Mac Laren et les longs métrages "Il ne faut pas mourir pour ça", de Jean-Pierre Lefebvre, prix ex-aequo du dernier Festival du film canadien, et le fameux "Départ sans adieu" (Nobody waved Goodby) de Don Owen.

Parmi les autres longs métrages au programme, il faut noter "Terre en transe", du Brésilien Rocha et "Barrière" du Polonais Skolimowski, projetés au dernier Festival international du film de Montréal et dont la qualité est éprouvée.

Le reste de la programmation ne manque pas d'appeler la qualité: les films de Teshigahara, Zurlini, Simmons, etc.

Horaire des représentations

26 janvier	21h.15	Notes sur un triangle (Canada)
27 janvier	10h.	L'HORIZON (France)
		Seance spéciale pour les jeunes
		Le Bouquet d'étoiles (Bulgarie)
		Le Garçon et les oiseaux (Bulgarie)
		KATIA ET LE CROCODILE (Tchécoslovaquie)
	14h.30	Matinée classique
		Stan Laurel in the Wild West (USA)
		LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU (URSS)
	19h.	Notes sur un triangle
	21h.15	L'HORIZON
		Opus 3 (Canada)
		Gare du Nord (France)
		IL NE FAUT PAS MOURIR POUR ÇA (Canada)
28 janvier	14h.30	Flight (Canada)
	19h.	DÉPART SANS ADIEU (Canada)
		Opus 3
		Gare du Nord
		IL NE FAUT PAS MOURIR POUR ÇA
	21h.15	Begone Dull Care (Canada)
		LE VISAGE D'UN AUTRE (Japon)
29 janvier	19h.	Begone Dull Care
	21h.15	LE VISAGE D'UN AUTRE
		Rouli-Roulant (Canada)
		Blinkity Blank (Canada)
		FOUR IN THE MORNING (Angleterre)
30 janvier	19h.	Rouli-Roulant
		Blinkity Blank
		FOUR IN THE MORNING
	21h.15	The Cruise (Canada)
		TERRE EN TRANSE (Brésil)
31 janvier	19h.	The Cruise
	21h.15	TERRE EN TRANSE
		Angel (Canada)
		Serenal (Canada)
		BARRIERE (Pologne)
3 février	19h.	Angel
		Serenal
		BARRIERE
	21h.15	Lucky la chance (France)
		JOURNAL INTIME (Italie)



• Une couple d'amoureux de la Tamise, tels que les a vus le cinéaste britannique Anthony Simmons dans son premier film **FOUR IN THE MORNING**. Le film de Simmons est la sélection anglaise des 7 JOURS DU CINEMA qui auront lieu au cinéma CAPITOL du 26 janvier au 1er février prochain.

(Photo des Forces canadiennes)

La programmation

La programmation officielle des 7 JOURS DU CINEMA, qui auront lieu au cinéma Capitol, du 26 janvier au 1er février prochain, a été rendue publique lors d'une conférence de presse tenue à la Maison Chevalier. Construite avec la collaboration des programmeurs du Festival international du film de Montréal, la programmation des 7 JOURS comprend 10 longs métrages et 14 courts métrages. Comme par le passé les 7 JOURS DU CINEMA seront une illustration exceptionnelle de ce qu'est le cinéma contemporain à travers le monde. Les 10 longs métrages à l'affiche sont:

dernier Festival du cinéma canadien.

DÉPART SANS ADIEU (Nobody Waved Goodbye) du Canadien Don Owen. Un film sensible et troublant sur les adolescents de l'Amérique. Le film le plus célèbre du cinéma canadien. Sous-titres français.

QUATRE HEURES DU MATIN (Four in the Morning) de l'Anglais Anthony Simmons. L'heure où les couples se défont et où la vie quotidienne reprend tous ses droits. Le jeune cinéma britannique à son meilleur. Sous-titres français.

LE VISAGE D'UN AUTRE (Face of Another) du Japonais Hiroshi Teshigahara. Avec le grand comédien Tatsuya Nakadai. Le monde moderne vu à travers les yeux anxieux d'un homme qui n'y trouve plus sa place. Le film a représenté le Japon au Festival de Venise en 1956. Sous-titres anglais.

TERRE EN TRANSE du Brésilien Glauber Rocha. Un film révolutionnaire qui dessine le portrait d'une révolution. Un grand chant d'amour au Brésil. Primé à Cannes en 1961. Sous-titres français.

BARRIERE du Polonais Jerzy Skolimowski. Le plus grand film du cinéma polonais contemporain. La force d'un nouveau Fellini au service d'un romantisme fougueux. Grand Prix du Festival de Bergame, 1966. Sous-titres français.

JOURNAL INTIME de l'italien Valerio Zurlini, avec Mar-

cello Mastroianni, Jacques Perrin et Sylvie. Un chef-d'œuvre du cinéma italien. Un récit bouleversant, des couleurs uniques dans l'histoire du cinéma et des comédiens inoubliables. Version française.

KATIA ET LE CROCODILE. Film tchécoslovaque spécialement destiné à un auditoire de jeunes sera présenté lors d'une matinée spéciale, samedi 27 janvier, à 10 heures. Sous-titres français.

LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU, film russe de Boris Barnet (1927), aura la vedette de la matinée classique du samedi après-midi. Avis aux amateurs de grand cinéma et de choses rares.

Côté court métrage, les organisateurs des 7 JOURS ont surtout voulu insister sur les œuvres récentes de cinéastes canadiens (ROULI - ROULANT, OPUS 3, NOTES SUR UN TRIANGLE, etc.) auxquels ils ont joint quelques films étrangers. Enfin les 7 JOURS permettront aux cinéphiles de revoir, sur le grand écran du Capitol, trois films merveilleux de Norman McLaren: BLINKITY BLANK, BEGONE DULL CARE et SERENAL.

Plusieurs cinéastes visiteront Québec à l'occasion des 7 JOURS: leurs noms seront annoncés plus tard.

Les 7 JOURS DU CINEMA auront lieu au cinéma Capitol, du 26 janvier au 1er février prochain.

A Québec aujourd'hui

CLUB ACTIF — samedi à 20h.30 soirée des Rois au 1157 rue St-Jean.

CLUB OPTIMISTE — soirée des Rois au restaurant Grand Boulevard samedi à 18h.30.

RICHIEU QUÉBEC — au Château Frontenac à 18h.30 installation du nouveau président, samedi.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien). Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentaires, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES. — (E) enfants, (A) adolescents. **VALEUR ARTISTIQUE.** — 1 chef d'œuvre; 2 remarquable; 3 très bon; 4 bon; 5 moyen; 6 pauvre; 7 minable.

CANADIEN. — Cinquante dollars pour Jones (—) à 1.15, 4.32, 7.49. Films à venir à 2.32, 6.09, 9.26. Les Horaces et les Curiaques (A-4) à 3.02, 6.19, 9.36. Fin à 11.06 hres.

CANADIENNE. — Le ciel sur la tête (A-3) à 1.20, 4.30, 7.45. Tendre voyou (5) à 3.00, 6.10, 9.25. Continu à 1.20 à 11.00. (4e semaine).

CAPITOL. — Représentation continue de 1.00 à 11.00. Supercoup de sept milliards (6) à 1.00, 4.15, 7.40. Les Dieux sauvages (6) à 2.40, 5.58 et 9.25 hres. (2e semaine).

CARTIER. — Pianos mécaniques (5) à 1.00, 4.20, 7.55. Films à venir à 2.30, 5.23, 8.40. L'année en 4 dimensions (6) à 2.46, 6.03, 9.40. Nouvelles à 7.48. Fin à 11.23.

EMPIRE. — Deux ou trois choses que je sais d'elle (3) à 1.00, 3.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.06 hres. (3e et dernière semaine).

IMPERIAL. — Sujets courts à 1.00, 2.50, 5.08, 7.63, 9.18. En suivant mon cœur (6) à 1.17, 5.39, 9.43. Les plus belles escroqueries du monde (5) à 3.00, 7.08. Fin à 11.16 hres.

LAURET. — Nouvelles à 1.00, 4.20, 7.43. Les Horaces et les Curiaques (A-4) à 1.03, 4.30, 7.50. Films à venir à 2.40, 6.03, 9.23. Cinquante mille dollars pour Jones (—) à 2.50, 6.10, 9.33. Fin à 11.09.

LE RIJOU. — Sur semaine: Ce drôle de paradis (6) à 6.00, 9.50. Le lit à deux places (6) à 8.00. Fin à 11.40. DIMANCHE: Le lit à deux places à 12.10, 4.00, 8.00. Ce drôle de paradis à 2.00, 5.30, 9.30. Fin à 11.30 hres.

LEVIS. — SAMEDI, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00. En soirée: La déesse du Rio Beni (A-6) à 7.45. Lana déesse blonde de la jungle (6) à 9.10. DIMANCHE, matinée pour les jeunes à 1.30. En soirée: Lana déesse blonde de la jungle à 6.13, 9.00. La déesse de Rio Beni à 7.35 hres.

LIDO. — SAMEDI, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00. En soirée: Ne pas déranger s.v.p. (5) à 6.00, 9.40. Le vol du Phénix (A-4) à 7.50. DIMANCHE: Le vol du Phénix à 12.30, 4.13, 7.50. Ne pas déranger s.v.p. à 2.30, 6.00 et 9.20 hres.

ODEON (Salle Dauphin). — Mary Poppins (E-2) à 12.45, 3.25, 5.58, 8.41. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

ODEON (Salle Frontenac). — Le Kid de Cincinnati (—) à 12.30, 4.13, 6.03. Le chevalier des ténèbres (6) à 2.15, 6.03, 9.50. Fin à 11.45.

PARIS. — Dracula prince des ténèbres (A-4) à 12.30, 3.33, 6.33, 9.30. L'invasion des morts-vivants (—) à 1.30, 5.08, 8.33 hres.

PIGALLE. — Le moulin des suppliques (5) à 12.30, 3.50, 6.50, 10.00. Le ventreur (6) à 2.00, 5.20, 8.30. Fin à 11.30 hres. Deux films en couleurs.

PRINCEPNE. — Sujets courts à 1.00, 2.50, 4.55, 6.07, 7.42, 9.24. La maîtresse du Dr Jekyll (9) à 1.20, 4.42, 7.59. Liane esclavie blanche (5) à 3.00, 6.17, 9.34. Fin à 10.41 hres.

SILERY. — Sur semaine: Escroc en uniforme (A-6) à 7.30. Tiens bon la rampe Jerry (6) à 9.15. Fin à 11.00. SAMEDI, matinée pour toute la famille: Le capitaine Sinbad (A-4) à 2.00. DIMANCHE: Escroc en uniforme (A-6) à 1.00, 4.25, 7.40. Tiens bon la rampe Jerry (6) à 2.45, 6.00, 9.20. Fin à 11.10 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). — Matinée, mercredi, samedi et dimanche: Thoroughly Modern Millie à 2.15, 5.15. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain). — Les Dieux sauvages (6) à 6.10, 9.25. Supercoup de sept milliards (6) à 7.45. Fin à 11.00. Matinées, mercredi, samedi et dimanche: Supercoup de sept milliards à 1.15, 4.30, 7.45. Les Dieux sauvages à 2.35, 6.10, 9.25. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).

ST-ROUALD. — Commissaire X traque les chiens verts (5) à 7.30. Opération Opium (A-4) à 2.00 hres. DIMANCHE, matinée pour les jeunes, mêmes films que samedi. En soirée: Tiens bon la rampe Jerry (6) à 6.50, 9.23. Rio Conchos (4) à 7.50 hres.

ST-ROUALD. — Rio Conchos (4) à 7.30. Tiens bon la rampe Jerry (6) à 9.20. SAMEDI, matinée pour les jeunes: Le meilleur ennemi (E-5) à 1.30. Tarzan chez les coupeurs de tête (A-6) à 2.10 hres. (2e semaine).

STUDIO 8. — Les fêtes gaillardes (A-2) à 7.30 et 9.45 hres. Fin à 11.30 hres. (2e semaine).



• MARCEL SABOURIN (sous la tarte!) semble avoir la vie dure dans **IL NE FAUT PAS MOURIR POUR ÇA**, film canadien de Jean-Pierre Lefebvre qui sera présenté lors des 7 JOURS DU CINEMA qui auront lieu au Capitol du 26 janvier au 1er février prochain.

Journée mondiale des urbanistes

Le 18ème Jour mondial de l'urbanisme a été célébré dans de nombreux pays au cours de manifestations nationales simultanées. En France, le rassemblement des urbanistes a eu lieu au Palais des Congrès de Versailles pour une journée d'études sur le thème *Où va l'urbanisme?* Elle fut consacrée à exposer de quelle manière le ministère de l'Équipement et du Logement, chargé de l'urbanisme, met en œuvre de nouvelles méthodes d'action.

De leur côté, les spécialistes ont fait connaître leur position, puis ils se sont livrés à l'examen du fonctionnement des unités d'urbanisme récemment mises en place, soit une agence d'aire métropolitaine (Basse Vallée de la Seine), un groupe d'études et de programmation (Moselle), une agence d'agglomération (Grenoble), une création urbaine enfin (ville nouvelle de Pontoise-Cergy).

LES ARTISTES NORD AMÉRICAINS & COMPAGNIE LTÉE

PRÉSENTENT au CAPITOL

josé greco
ET SA TROUPE

Mardi prochain
9 janv. - 20h.30

Billets en vente au guichet
de 10h. à 21h. — \$3. à \$5.50

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE présente, lundi soir, 22 janvier

au THEATRE CAPITOL, 20 h 30

JEAN COUTU dans

ANATOLE

d'Arthur Schnitzler

avec Catherine Bégin

Elisabeth Le Sieur, Huguette Oligny,

Monique Marcure, Monique Miller,

Michelle Rossignol,

Paul Hébert.

Location: Orch. \$3.50, \$3, \$2.50; Balc. \$3, \$2.50, \$2; Loges \$4
Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste et d'une enveloppe-retour affranchie.

Palais MONTCALM

Les 20 et 21 janvier, 8h.30

Le troubadour
des temps modernes



HUGUES AUFRAY

et son orchestre

"SKIFFLE GROUP"

dans: "Caline", "C'est tout bon", "Son Miguel", etc...

\$2.00 à \$4.50
Billets en vente au guichet

Palais MONTCALM

Les 27 et 28 janvier, 8h.30

L'UNIQUE



GINETTE RENO

dans: "Au revoir", "Maman", "Tu vias", "Les cloches", "Les yeux fermés", etc...

Accompagné par 15 musiciens dirigés par LEON BERNIER

De \$2.00 à \$4.00

Billets en vente au guichet

les sept jours du cinéma

26 janvier-1er février
cinéma capitol

une présentation des semaines
internationales du cinéma

26 janvier 21h.15	L'HORIZON, Jacques Rouffio, France Avec Jacques Perrin et Macha Méril.
27 janvier 19h.	Un visage peu connu de la guerre 14-18. Cinémascope, couleur, PREMIERE NORD-AMERICAINE.
27 janvier 10 h.	KATIA ET LE CROCODILE Tchécoslovaquie pour les jeunes.
27 janvier 14h.30	LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU Boris Barnet, U.R.S.S. (1927), s.t. fr. L'âge d'or du cinéma comique russe.
27 janvier 21h.15	IL NE FAUT PAS MOURIR POUR ÇA Jean-Pierre Lefebvre, Canada.
28 janvier 19h.	Avec Marcel Sabourin et Claudine Monfette. Les amours d'un enfant de trente ans.
28 janvier 14h.30	DÉPART SANS ADIEU (Nobody Waved Goodbye) Don Owen, Canada, s.t. fr. Un couple d'adolescents d'Amérique.
28 janvier 21h.15	LE VISAGE D'UN AUTRE (Face of Another) Hiroshi Teshigahara, Japon, s.t. fr.
29 janvier 19h.	Le cinéaste le plus moderne du Japon. Une troublante image du monde actuel.
29 janvier 21h.15	QUATRE HEURES DU MATIN (Four in the Morning) Anthony Simmons, Grande-Bretagne, s.t. fr.
30 janvier 19h.	Le nouveau cinéma anglais. Les couples de la nuit.
30 janvier 21h.15	TERRE EN TRANSE Glauber Rocha, Brésil, s.t. fr.
31 janvier 19h.	Prix Luis Buñuel 1967. L'Amérique latine à l'aube de la révolution.
31 janvier 21h.15	BARRIERE Jerzy Skolimowski, Pologne, s.t. fr.
1er février 19h.	Plus lyrique que Fellini. Un homme court après la vie.
1er février 21h.15	JOURNAL INTIME Valerio Zurlini, Italie, s.t. fr. Le plus grand rôle de Marcello Mastroianni.

PRIX DES BILLETS

Admission générale	\$ 1.50
Matinée classique	\$ 1.00
Matinée pour les jeunes	\$ 0.50
Serie complète	\$10.00

En vente dès maintenant au guichet du cinéma Capitol
Renseignements: 523-2032 (de 13h. à 24h.)



● OTTAWA — Les nombreux dignitaires quittent la cathédrale anglicane d'Ottawa à l'issue des funérailles de l'ancien gouverneur général du pays, M. Vincent Massey. Sur la photo, au premier plan: MM. Louis St-Laurent, à gauche et Lester B. Pearson, respectivement ex-premier ministre et premier ministre du pays.

Les Maritimes et les Prairies se relèvent lentement des tempêtes

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Les populations des provinces Maritimes et des Prairies se sont donné le mot et ont sorti les pelles et ce qu'il y a de plus chaud en vêtements, étant présentement assaillies par le froid, le vent et la neige. Une tempête en pleine progression, qui s'est abattue sur les Maritimes, jeudi, a déversé 8 à 12 pouces de neige dans la région d'Halifax et se dirigeait vers Terre-Neuve. Les routes dans les provinces du littoral Atlantique demeuraient passables, mais il fallait redoubler de prudence à cause des charnières et des soufflantes affaiblies à enlever les bancs de neige formés par les grands vents.

Le Bureau météorologique prévoit que Charlottetown, capitale de l'Île-du-Prince-Édouard, recevra de six à huit pouces de neige après qu'il en est tombé six pouces, jeudi soir.

Dans l'Ouest, les rafales de neige ont assailli le sud de l'Alberta et le sud-ouest de la Saskatchewan, jeudi soir, et la localité de Swift Current, au sud-ouest de cette dernière province, a dû subir le plus dur coup.

La circulation a été paralysée dans la région avec une température de 21 sous zéro, mais la Transcanadienne est demeurée ouverte.

Plusieurs écoles rurales sont fermées aujourd'hui, en Alberta et en Saskatchewan, mais les écoles principales étaient ouvertes.

Le Manitoba a échappé à la rafale et a reçu seulement 1-2 pouce de neige, mais les températures sont tombées jusqu'à 28 sous zéro dans certaines régions, et l'on s'attend à ce qu'elles descendent à 35 sous zéro, ce soir.

Il est impossible de prévoir la fin de cette vague de froid. Par ailleurs, en Ontario, une tempête soufflant de l'ouest s'est abattue sur la petite ville d'Owen Sound et a déversé de 16 à 24 pouces de neige, paralysant la circulation.

TRANSCANADIENNE
Dans le nord de la province, la neige poussée par le vent, a causé la fermeture de la Transcanadienne sur une distance de 41 milles dans la région de Agawa Bay.

Les autos-patrouilles de la Sûreté provinciale ont été abandonnées et les automobilistes se rendant dans des endroits à l'est de Saint-Jean ont dû rebrousser chemin.

Dans cette dernière ville, les choses redevenaient normales après une tempête qui a duré 11 heures. On prévoit qu'il fera 17 sous zéro cette nuit, et 26 sous zéro, à Wawa, 140 milles au nord.

A. Milton, Ont., 18 milles au nord de Hamilton, 15 détenus de la prison Halton ont dû être transférés dans une prison de

Hamilton lorsque le système de chauffage a cessé de fonctionner.

Montréal, Québec et Ottawa, jouissent, pour leur part, d'un temps ensoleillé et d'un maximum de zéro.

On prévoit des rafales de neige en Colombie-Britannique, mais pas de vague de froid excessive, ni de violentes tempêtes de neige.

Vancouver a été pénétré par un brouillard accompagné de verglas, ce matin, mais on prévoyait un maximum de 40 pour l'après-midi.

En Nouvelle-Ecosse

La tempête fait deux morts

HALIFAX PC — Deux personnes sont mortes au cours d'une tempête de neige qui a balayé la Nouvelle-Ecosse et l'Île-du-Prince-Édouard, vendredi, formant des couches de neige de 9 pouces, et s'accompagnant de vents de 72 milles à l'heure.

Un homme a été mortellement frappé par une automobile à Hammonds Plains, près de Halifax, et une femme a été retrouvée couchée, le visage dans la neige, dans la banlieue de Fairview.

Chrysler-Canada, prochaine cible des Travailleurs-unis de l'automobile

WINDSOR, Ont. PC — Les Travailleurs unis de l'automobile ont choisi Chrysler Canada Ltd, dans leur première tentative en vue de résoudre les problèmes au niveau des contrats de travail avec les trois grands fabricants d'automobiles au Canada. Le syndicat a placé ses dirigeants canadiens et américains en état d'alerte en vue des négociations prévues à Windsor et qui doivent débuter, le 6 janvier, tandis que ceux de l'exécutif de la Chrysler Corp., de Détroit, doivent se joindre aux négociations en compagnie de leur collègues canadiens.

Dans un communiqué émis à Détroit, jeudi soir, le président canadien des TUA, M. George Burt, a laissé entendre qu'une grève pourrait avoir lieu à partir du 15 janvier, si les négociations avec Chrysler Canada Ltd aboutissent à une impasse.

Il a ajouté que les négociations avec Chrysler étaient interprétées comme un moyen de mettre fin à l'impasse sur le renouvellement des contrats par les TUA, au Canada.

Les trois plus grandes compagnies d'automobiles au Canada avaient poursuivi leur production grâce à des ententes intérimaires avec le syndicat, l'année dernière, à l'expiration de leur contrat et Chrysler avait obtenu un "sursis" de 60 jours.

Cette année, cette extension prendra fin le 15 janvier et M. Burt a précisé que si Chrysler n'était pas préparé à négocier un nouveau contrat, il était fort possible que la grève éclate le 15 janvier.

Le directeur canadien s'est refusé à d'autres commentaires sur les possibilités d'une grève au Canada, mais il a rappelé que Chrysler avait déjà été le site d'une grève, lors des deux derniers contrats de travail.

Pas de changement

M. Ron W. Todgham, président de Chrysler Canada Ltd, a déclaré hier, à Windsor, qu'il s'en tenait toujours à sa déclaration, de novembre dernier, dans laquelle il disait que la parité de salaire n'affecterait pas la production ou le travail aux usines de sa compagnie.

"Comme il est dit dans le contrat, il est nécessaire que la parité s'obtienne autant au niveau des salaires qu'à celui de

la production. Cela est très important," a-t-il précisé.

Pour sa part, M. Burt a ajouté que le syndicat décidera de sa façon de procéder, lors d'une réunion de ses dirigeants, samedi le 6 janvier, soit juste avant l'ouverture des négociations avec Chrysler, qui emploie

11,000 travailleurs au Canada. Les négociations serviront de guide pour les 35,000 autres travailleurs à l'emploi de la GM et de Ford du Canada.

Pour ce qui est de la façon de procéder avec American Motors, division canadienne, le syndicat se contente d'observer

les négociations en cours avec la division américaine avant de tracer sa ligne de conduite.

On croit savoir toute fois que AMC veut un contrat de trois ans avec le syndicat, cependant que celui-ci ne voudrait signer que pour une année.

Fusion prochaine des deux syndicats de travailleurs agricoles ontariens

TORONTO PC — Les dirigeants de la Fédération ontarienne de l'Agriculture et de l'Union des cultivateurs de l'Ontario ont formé un comité, vendredi, pour étudier la création d'un seul organisme représentant les 100,000 cultivateurs et travailleurs agricoles de la province. L'entente est intervenue après trois heures et demie d'une séance à huis clos organisée par le Comité ontarien du revenu agricole, présidé par M. Everett Biggs, sous-ministre ontarien de l'Agriculture.

L'assemblée a décidé que le comité d'étude sur la fusion comprenait cinq représentants de chacun des deux organismes agricoles, plus six membres élus avec l'accord des deux groupes.

Le nouveau comité doit soumettre son rapport lors d'une assemblée générale qui aura lieu le 1er mai au plus tard.

Dans un communiqué conjoint, le président de la Fédération, M. Charles Munro et le président de l'Union, M. Walter Miller, expliquaient que le nouveau comité travaillerait avec l'appui financier des organismes actuels et des contributions individuelles.

M. Miller a précisé qu'avant d'appliquer le projet de fusion, il faudrait que les membres de l'Union aient accepté.

En attendant le rapport du comité, poursuit le communiqué, les deux organisations "poursuivront vigoureusement leurs programmes actuels". M. Miller a ajouté que l'Union s'était donné pour but de doubler ses effectifs actuels. Le nombre des membres de l'UCO est de 10,000 à 20,000 membres.

M. Miller a précisé que son organisme insistait pour que les cotisations de \$20 versées par les membres de l'UCO leur serve à entrer dans l'organisme fusionné.

Buts de la fusion

La proposition de fusion soumise par le comité du revenu agricole demandait la formation d'un groupe unique ayant les trois buts suivants: 1—Améliorer et maintenir le revenu de tous les cultivateurs de l'Ontario, considérant aussi les aspects sociaux de la vie rurale.

2—Représenter adéquatement tous les cultivateurs dans les discussions et négociations avec les autres secteurs de l'industrie agricole, la société en général et le gouvernement.

3—Tenir des consultations avec un conseiller gouvernemental sur les programmes agricoles à court, moyen et long terme.

De plus, la résolution suggérait que le nouvel organisme naisse grâce à une loi provinciale spéciale lui assurant les pouvoirs d'organisation et de financement.

Le nouvel organisme créerait ses fonds à même des contributions sur les produits agricoles et les frais d'association et constituerait une provision en vue de la création d'un conseil électif provincial d'une centaine de membres chargé de dresser les politiques de l'organisme.

Cette tentative de fusion est la première au Canada depuis l'échec d'un effort analogue tenté au Manitoba il y a cinq ans.



● NEW YORK — Le premier ministre de l'Etat d'Israël, M. Levi Eshkol, a dit aux journalistes à son arrivée à l'aéroport de New York, hier, toute l'importance qu'il mettait dans les négociations que son pays entreprendra avec ses voisins arabes le cas échéant. Le premier ministre juif doit s'entretenir au Etats-Unis avec le secrétaire général des Nations unies, U. Thant et le président Lyndon Johnson, au cours de sa visite.

Les Canadiens paient leur alcool plus cher qu'en 1967

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Canadiens, dans les 10 provinces, paient maintenant plus cher pour l'alcool qu'ils achetaient, de même que pour la bière et le vin, qu'à la même époque l'année dernière.

Cinq des provinces, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Ecosse et le Manitoba, ont augmenté le prix de l'alcool, de la bière et du vin, mardi, dans les débits d'alcool au détail.

Elles suivaient en cela l'exemple des cinq autres provinces, qui avaient augmenté

leurs prix en décembre, à la suite de la majoration des taxes fédérales sur l'alcool.

Un sondage à travers le Canada par la Presse Canadienne compare, d'une province à l'autre, le prix d'une bouteille de Seagram's V.O., de scotch Haig and Haig, et 12 bouteilles de bière et de vin canadien.

En Ontario, le sondage démontre que le prix d'une bouteille de 26 onces de Seagram's V.O. est monté de \$5.53 à \$6. La bouteille de Haig and Haig est montée de \$6.23 à \$6.65, tandis que 12 bouteilles de bière se vendent maintenant \$2.55, comparé à \$2.36.

Autres provinces

En Ontario, les tavernes ont augmenté le prix d'un verre de bière en fût de 15 cents à 20 cents. La bière en bouteille dans les tavernes est montée de 36 cents à 40 cents.

Le prix d'une bouteille de 25 onces de Seagram's V.O. s'est élevé de \$6.20 à \$6.75 au Nouveau-Brunswick. Le scotch Haig and Haig est monté à \$6.55, soit une augmentation de 25 cents. Les vins canadiens, dans cette province, n'ont pas été affectés par les augmentations, mais les vins importés ont augmenté de 15 cents à 75 cents.

À Québec, les prix ont augmenté le 4 décembre, alors que la bouteille de 25 onces de Seagram's V.O. est montée de \$6.15 à \$6.30. Le scotch Haig

and Haig se vend 15 cents de plus, soit \$6.80. Le prix des vins canadiens n'a pas été affecté.

Douze bouteilles de bière coûtent maintenant \$2.35, au lieu de \$2.25. Dans les tavernes, il n'y a pas eu de changement sur la bière en fût ou en bouteilles.

La déclaration de M. Marshall McLuhan

"C'est de la bouillie pour les chats"

C'EST DE LA BOUILLE — P. 8
TORONTO (PC) — Des chefs d'entreprise et des politiciens ont réagi violemment contre la déclaration de Marshall McLuhan, voulant que "tous les grands chefs d'entreprise n'aient qu'un désir: ficher le camp".

"C'est de la bouillie pour les chats", a déclaré M. D.W. Ambbridge, président de l'Abitibi Power Co. Ltd, lorsqu'on lui a demandé de commenter cette déclaration du célèbre écrivain et professeur, spécialiste des sciences de communication.

Le professeur McLuhan avait déclaré à New York, au début de la semaine, que les postes de commande sont insignifiants. "La hiérarchie des emplois a changé. Ce ne sont plus les

meilleurs hommes qui sont au sommet, de nos jours. Ces hommes qui détiennent les postes de commande n'ont qu'à lire des textes préparés à l'avance pour remplir leurs fonctions".

"Il me donne la nausée et c'est tout ce qu'on peut attendre de lui", d'ajouter M. Ambbridge.

"Mais de là à dire que les grands chefs d'entreprise ne connaissent pas plus que le bout de leur nez, il faut qu'il soit cinglé", a dit M. Gardiner. Quant au sénateur Wallace McCutcheon, il a dit: "Je ne crois pas cela une seconde".

Le sénateur McCutcheon a laissé de côté 27 postes de di-

recteur de compagnie pour se joindre au gouvernement progressiste-conservateur, avec M. John Diefenbaker. En septembre dernier, il s'est présenté pour le leadership du parti.

Le président d'Air Canada, M. G.R. McGregor, âgé de 66 ans, qui a tenté par trois fois au cours des 15 dernières années de démissionner, a affirmé n'être pas d'accord sur le fait que les chefs d'entreprise veulent "ficher le camp".

En fait, M. McGregor, qui dirige Air Canada depuis 1948, a déclaré qu'il avait demandé de quitter son poste parce qu'il est d'avis qu'il a passé l'âge de la retraite — 65 ans.

Les quatre représentants acadiens s'embarquent ce matin

MONCTON (PC) — Une délégation de quatre Acadiens éminents est partie hier pour Montréal, première escale de leur tournée d'aide culturelle qui la conduira à Paris.

Les membres de la délégation désireux d'accroître les relations culturelles avec la France sont MM. Gilbert Finn, président de la société l'Assomption, M. Léon Richard, président de la Société nationale des Acadiens, le président du groupe, M. Adélard Savoie, de l'Université de Moncton et M. Euclide Daigle, vice-président de l'Association acadienne d'Education.

Le groupe a quitté Moncton par train à destination de Montréal, d'où il prendra l'avion samedi vers Paris.

Les Acadiens avaient envoyé, en septembre dernier, une lettre au président français, le général de Gaulle, pour exposer des projets d'échanges culturels avec la France. Cette lettre suivait la visite au

Québec du ministre français de l'Education, M. Alain Peyrefitte.

M. Finn a expliqué que le président français avait invité les Acadiens à Paris "pour étudier et exposer nos problèmes divers".

C'est la première fois que des représentants acadiens, descendants des premiers colons français établis dans les Maritimes, font une visite officielle à Paris.

Réponse de de Gaulle

En réponse à la lettre des Acadiens, le général de Gaulle a expliqué qu'il fallait laisser se manifester les sentiments réciroques qui animent les Français d'Acadie et les Français de France.

De plus, ajoutait le président français, le souhait que vous formuliez de renforcer nos liens dans plusieurs domaines rencontrent mon accord total.

Cours de formation sociale PAR CORRESPONDANCE

Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.

Diplôme en fin d'étude
Annexé à l'Université de Sherbrooke

POUR RENSEIGNEMENTS :

Tél. : 839-9550 — après-midi et soir

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES
à prix avantageux
Le rendez-vous des FUTURS MARIÉS

Gaston LEVESQUE Inc.
122, ave Plante - Ville Vanier
683-3471

CHAMBRES DEMANDÉES pour la période du Carnaval

Toute personne ayant des chambres à louer pour la période du Carnaval de Québec, soit du 14 au 27 février 1968, est priée de s'adresser d'ici au 14 février prochain, entre 10.00 A.M. et 5.00 P.M., du lundi au vendredi à l'endroit suivant :

Comité de Logement du Carnaval,
69, rue d'Auteuil — Québec,
Tél. : 522-4071 — 522-4072

"Durant le Carnaval, le civisme est une foule de petites chambres".

Le Théâtre du Nouveau Monde au Capitol, le lundi 22 janvier

Après avoir remporté un triomphe dans le rôle du Duc Alexandre de Médicis dans Lucressia en 1965, Jean Coutu joue à nouveau au TNM le rôle de l'Autricheur Arthur Schnitzler, lundi soir le 22 janvier, au Théâtre Capitol. Cette pièce remporte un très grand succès au théâtre Port Royal de la Place des Arts à Montréal, depuis le 7 courant et elle sera à l'affiche jusqu'au 7 janvier.



Jean COUTU

On se souvient également de l'énorme succès de Mademoiselle Julie de Strindberg, que Jean Coutu avait monté en 1960 et où il partageait la vedette avec Dyne Mousseau. Chaque rentrée à la scène de cet excellent comédien est un gage de succès.

Le distribution comprendra outre Jean Coutu dans le rôle d'Anatole, six de nos plus brillantes comédiennes: Catherine Bégin, Elisabeth Le Sieur, Monique Mercure, Monique Miller, Huguette Oligny, Michelle Rossignol. En plus, Paul Hébert, Victor Désy, Jean-Louis Paris, et les danseurs Michel Boudot et Roger L'Abbe.

Anatole, c'est la brillante atmosphère des "années folles", c'est la Vienne frivole et insouciant de la Belle Époque où nous suivons le personnage central dans six aventures galantes. Anatole n'est pas un Don Juan, comme on pourrait le croire. C'est un Don Quichotte de l'amour. Cet homme dange-reusement naïf et innocemment pervers est au fond une pauvre victime... la victime des femmes qu'il croit aimer et dont il est sûr d'être adoré. Mais ces femmes dont l'une est coquette et les autres, faible, menteuse, cupide, volage et possessive... sont toutes délicieusement et faiblement sensuelles.

Le TNM présente cette brillante comédie, cruelle par moments, avec Jean Coutu dans le rôle titre un seul soir, lundi le 22 janvier, à 20 heures 30.

La mise en scène est de Jean-Louis Roux, les décors, costumes et éclairages sont de Robert Prevost, assisté de Lydia Randolph, la musique est de Gabriel Charpentier, la chorégraphie de Michel Boudot.

La critique montrealaise est unanime pour souligner la qualité de cette présentation, et dans La Presse, on nous dit que c'est "Une production de grand luxe".

Les Québécois voudront s'assurer ne pas manquer cette intéressante soirée de théâtre.

Pour conquérir l'Ouest

Les libéraux devront hausser le prix du blé à 2 dollars

OTTAWA (PC) — Le sénateur libéral Hazen Argue a déclaré vendredi que le parti libéral n'a pas réussi à obtenir l'appui des Prairies "parce qu'il n'a pas réussi à s'identifier à l'agriculture et plus spécifiquement au fermier des Prairies".

Le sénateur de la Saskatchewan a déclaré que "l'échec" du gouvernement de remplir les promesses faites lors des élections de 1963, concernant le prix de \$2 par boisseau de blé, constitue une pierre d'achoppement continuelle à l'élection de libéraux, dans les Prairies.

Le sénateur Argue a ajouté que si le prochain leader libé-

ral veut obtenir l'appui des électeurs dans les Prairies, il devra adopter de nouvelles politiques concernant l'agriculture, avant de nouvelles élections générales.

Selon le sénateur Argue, il est important que chaque candidat au leadership établisse ses positions sur deux questions spécifiques, lors de la conférence libérale de l'Ouest, les 21 et 22 janvier à Winnipeg.

Ces deux questions sont un système de deux prix pour le blé et une alternative acceptable comme des paiements basés sur l'étendue des cultures et un prix minimum réaliste sur le blé.

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Front commun syndical

La prochaine réunion aura lieu vers le 19 janvier

QUÉBEC (PC) — La prochaine réunion en vue de la création d'un front commun syndical n'aura pas lieu avant le 19 janvier prochain, a fait savoir le président de la Fédération des travailleurs du Québec FTQ.

M. Louis Laberge a expliqué que cette réunion qui devait avoir lieu le 4 janvier à Québec a dû être reportée parce que les dirigeants de la Corporation des enseignants du Québec CEQ ne pouvaient y participer.

M. Laberge, qui était au nombre des membres d'une délégation de la FTQ qui avait plus tôt présenté un mémoire

au ministre provincial du Travail, M. Maurice Bellemare, portant sur la liberté d'association syndicale, a par ailleurs affirmé que la date de la rencontre des syndicats avec M. René Lévesque n'avait pas encore été déterminée.

Rappelons que, lors d'une rencontre entre des dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux CSN et de la FTQ, il y a quelques semaines, on avait convenu d'une rencontre avec M. Lévesque, député indépendant de Laurier et ancien dirigeant du mouvement "souveraineté-association".



● L'HOMME DE L'ANNEE — Par l'intermédiaire de son président, la Chambre de Commerce de l'ancienne Lorette a décerné, à l'occasion de l'an nouveau, le titre de l'homme de l'année à un concitoyen, M. Armand Milhomme qui, depuis 15 ans, dirige la commission scolaire locale et détient le poste de commissaire à la Régionale Chauveau depuis 1964. Sur cette photo, le président de la Chambre, M. André Lessard, qui remet une plaque-souvenir à M. Milhomme. A leurs côtés, c'est M. André Côté, vice-président de la Chambre.

Le maire de Saint-Michel et quatre de ses conseillers subiront leur procès

MONTREAL (PC) — Le maire de Saint-Michel, M. Maurice Bergeron, et quatre conseillers municipaux de cette ville de banlieue subiront leur procès sous l'accusation d'avoir reçu des pots-de-vin à diverses occasions.

Le juge Paul Hurteau a déclaré que la preuve présentée lors de l'enquête préliminaire qui a débuté le 11 décembre était suffisante à ce stade des procédures pour ordonner le procès du maire Bergeron et des quatre conseillers, Gérard Caron, Louis Patenaude, Maurice Constantineau et Wilfrid Rochon.

Le dernier témoin entendu a

l'enquête préliminaire a été un inspecteur municipal de la construction de Saint-Michel M. Camille Morand, lequel a déclaré que plusieurs centaines de permis de construction avaient été émis depuis qu'il occupait cette fonction, soit depuis 1962, et que tous les permis, à l'exception de six, avaient été paraphés par le maire.

Il s'agissait là d'une règle stricte dans cette municipalité, a-t-il dit, voulant que tout permis de construction devait porter les initiales du maire.

L'entrepreneur Gérard Dagenais a affirmé, pour sa part, avoir versé \$500 pour l'obten-

tion de cinq permis de construction de duplex à Saint-Michel et qu'ils avaient remis cet argent au conseiller Constantineau à la suite d'un arrangement avec ce dernier dans une salle de billard en février dernier.

Un autre témoin, le garagiste Raymond Rail, également président de la Chambre de commerce de Saint-Michel, a dit dans son témoignage avoir refusé de verser ce qu'il a appelé une "ristourne" de 10 pour cent pour un compte de \$2,000 que lui devait la municipalité pour du travail de réparation effectué sur des voitures de police.

Tentative de vol à main armée

Deux cagouleurs mesurant tous deux environ six pieds et pesant environ 200 livres ont effectué une tentative de vol à main armée, hier soir, vers 8h10, à la boucherie Couture, au 1,201, 4e Avenue, Québec.

Le propriétaire de l'établissement et son fils ont refusé

de donner l'argent de la caisse aux deux individus qui se sont alors enfui précipitamment.

Les suspects auraient pris la fuite dans une Pontiac 1961 que conduisait un troisième complice. En dernière heure, hier soir, les policiers n'avaient pas encore retracé les individus.

Nouvelles directives du ministère des Postes

Emploi exclusif d'abréviations anglaises dans la description des colis postaux

MONTREAL (PC) — De nouvelles directives, qui recommandent l'emploi exclusif d'abréviations anglaises dans la description des colis postaux, ont été émises par le ministère des Postes.

Ces directives, qui visent les employés canadiens français, M. Damien Pruneau, qui agit comme "surintendant" des succursales postales.

soin de faire sa petite identification personnelle.

Directives du ministère

Invité à préciser qui lui avait ordonné d'émettre ces directives, M. Pruneau a expliqué qu'elles émanaient du ministère des Postes, lequel veut uniformiser son système.

"Ce que j'ai écrit, a-t-il expliqué, n'est que la reproduction des directives contenues dans le Manuel des procédures d'exploitation qui traite de la recommandation et est émis par le ministère".

Cette initiative, il l'avoue l'avoir prise après que le Bureau du Directeur de district — division du contrôle de la qualité — lui eût signalé avoir constaté depuis quelque temps une recrudescence anormale dans le nombre de certaines formules mal remplies provenant des succursales postales et des bureaux auxiliaires.

D'après cette plainte, en une seule journée, pas moins de 120 formules de cette nature furent mal "complétées", ce qui aurait exigé une enquête

Un mauvais dossier judiciaire lui a valu cinq ans de prison

MONTREAL (PC) — Condamné à 5 ans de réclusion pour recel de marchandises d'une valeur de \$300 appartenant aux Chemins de fer nationaux, Arthur Gervy a retrouvé la liberté. C'est à la suite d'une erreur du juge de première instance si l'accusé avait échappé d'une peine aussi sévère.

Le juge Gérard Lagardière s'était basé sur un dossier qui n'était pas celui de l'accusé. Le juge a reconnu son erreur et le prévenu, qui a fait sept jours de cachot, ne retournera pas derrière les barreaux.

Gervy n'avait aucun antécédent judiciaire et la Couronne aurait été satisfaite d'une sentence le condamnant au temps

déjà passé en prison. Il avait été accusé d'avoir eu en sa possession des marchandises d'une valeur de \$300, appartenant aux Chemins de fer nationaux.

Or, il a été admis en Cour d'appel que le rôle de l'accusé dans cette affaire s'était limité à la livraison de marchandises volées pour le compte d'une certaine Anne-Marie Poirier, la principale intéressée dans la vente de ces marchandises.

Cette femme avait admis sa culpabilité pour le même délit et elle avait été condamnée à une journée de prison et à une amende de \$100 ou, à défaut de paiement de l'amende, à un mois de prison.

Dans les circonstances, la Cour d'appel considère que l'accusé ne doit pas être emprisonné de nouveau et elle ne le condamne qu'au temps déjà passé en prison, soit une semaine.

Le procès de Georges Lemay reprendra dès lundi

Le procès de Georges Lemay reprendra dès lundi

MONTREAL (PC) — Le procès de Georges Lemay, l'ancien playboy accusé de cambriolage et de conspiration pour un vol de banque de \$633,605 commis il y a six ans, reprendra lundi après un arrêt de 10 jours pour la période des fêtes.

Les cambrioleurs ont utilisé un grand nombre de outils et plusieurs voitures pour mettre à exécution ce vol soigneusement préparé, a dit Lajoie, et ont raté une première tentative de percer le plancher de la chambre-forte de la banque au cours du week-end du 24 juin, une semaine avant de réussir ce cambriolage.

Lemay, 42 ans, est aujourd'hui plus chauve, plus mince et a des cicatrices de son arrestation à Fort Lauderdale, en Floride, en mai 1966, alors qu'il séjourrait à bord de son yacht avec des amis.

Après avoir subi une délicate intervention chirurgicale

Un jeune Sud Vietnamien retourne dans son pays

MONTREAL (PC) — Le petit Nguyen Huu Lai, un Sud Vietnamien de 11 ans, dont le cœur a été rapiécé au teflon en juin dernier à l'hôpital Ste-Justine de Montréal, retournera en avion dans sa famille, près de Saigon, à la fin de la semaine.

Terre des Hommes, organisation internationale dont le quartier général se trouve en Suisse, et qui a fait les arrangements nécessaires à son transport à Montréal et à son intervention chirurgicale, a dû attendre plusieurs mois pour trouver quelqu'un qui soit prêt à défrayer le coût de son voyage de retour. L'intervention chirurgicale, par ailleurs, avait été faite bénévolement par les chirurgiens.

Mme Spire a été déléguée par Terre des Hommes pour fonder une filiale de cette organisation à Montréal. Ce mouvement a été institué pour permettre à des enfants malades de pays sous-développés d'être traités dans des hôpitaux étrangers.

Le petit Nguyen passera par Paris et Athènes, a dit Mme Spire, parce que la route trans-Pacifique vers le Sud Vietnam rendrait le voyage trop long.

"Son passage n'a coûté que \$348, a-t-elle expliqué, parce qu'étant au-dessous de 12 ans, il paie un demi-billet. Mais le prochain enfant qui viendra à Montréal pourrait avoir plus de 12 ans, et alors il nous faudrait recueillir le prix de son voyage avant de pouvoir le faire opérer".

Mme Spire raconte que la famille Steinberg, de Montréal, propriétaires des épiceries Steinberg's, ont fourni une importante somme d'argent pour défrayer le coût des interventions chirurgicales des

Le cadeau par excellence...
VOTRE SANG

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATUITS un livre très intéressant, démontrant comment faire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustiques. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 50
487 est, boul. Charest
Québec

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-4424 — Rés.: 527-2015

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.
Buite 350, Edifice Grande-Allee, 580 est, Grande-Allee, Québec.
Brièvement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél.: 653-8486 Le soir: mardi, jeudi, vendredi.

BOIS & MATERIAUX DE CONSTRUCTION
de toutes sortes
BILODEAU & DORE
600, 1ère Rue, Limoilou, Qué. — Tél.: 525-4708

BEGAIEMENT DYSLEXIE
Traitement rapide et efficace

Centre Audio-vocal LUCIE DE VIENNE
527-1749
RESIDENCE:
1517, boul. St-Cyrille ouest, Québec 6
Sur rendez-vous seulement.

ROULETTES SUR DEMANDE CATALOGUE GRATIS
GENERAL BEARING SERVICE
165, Prince-Edouard,
Tél.: 523-7619

TEL.: 529-0216
J.-G. LETARTE A.P.A.
Comptable Public
874, DE LA SALLE EST
Québec 2

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
MARIE-J. CANTIN, L.L.
RAYMOND-A. GAGNON, L.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

Université Laval

ADMISSION DES NOUVEAUX ETUDIANTS EN 1968

SONT ADMISSIBLES :

- a) A l'Ecole des diplômés: candidats détenteurs d'un premier grade universitaire adéquat
- b) A toutes les autres Facultés et Ecoles bacheliers en arts ou diplômés d'études collégiales (Collège II) avec options préalables
- c) Aux Facultés de sciences, agriculture, foresterie et géologie les candidats mentionnés en b) et candidats du C.P.E.S. ayant obtenu des résultats supérieurs dans ce cours et en 11e sciences-mathématiques

DATES-LIMITES

Les demandes d'admission seront reçues au secrétariat général:

- a) Pour l'année régulière: jusqu'au 1er février 1968
- b) Après cette date les demandes d'admission seront considérées dans la mesure où des places seront disponibles
- c) Pour les cours d'été: jusqu'au 1er mai 1968

Il faut renouveler chaque année sa demande d'admission aux cours d'été.

ETUDIANTS A TEMPS PARTIEL

Les étudiants réguliers à temps partiel qui veulent obtenir un grade universitaire sont soumis à la même réglementation que les étudiants à temps complet et doivent tenir compte de ces directives.

Cité universitaire, Québec 10e

Les As attendent les Clippers avec une brique et un fanal...

IL Y AURA DE LA POUDRE DANS L'AIR AU COLISÉE

(Par Jean Pauliot)

"Dimanche soir, nous jouerons pour plus de 500 pour la première fois de la saison." C'est en ces ter-

mes non équivoques que Vic Stasiuk, l'instructeur des As, a prédit une victoire de ses protégés sur les Clippers de Baltimore lors de leur prochain match,

qui débutera à 8h.05 dimanche. Victoire d'ailleurs essentielle, puisque dans une période de 48 heures, les Bisons de Buffalo disputent deux matchs et les

Américains de Rochester trois.

Poudre dans l'air

Sans vouloir expliquer davantage sa pensée, le pilote local a ajouté: "Nous n'attendons pas d'être frappés dans le dos pour riposter." Pour ceux qui se rappellent la dernière visite des As à Baltimore, cette prédiction prend un sens bien particulier.

On se rappelle qu'après la fin d'un combat entre John Hanna et Dick Meissner, Jimmy Bartlett avait sauvagement sauté sur Terry Ball par en arrière, déclenchant une bagarre générale où même le cerbère Fernand Rivard a fait sentir son poids. Rivard avait d'ailleurs une raison bien spéciale de ne pas oublier Bartlett qui, la joute précédente, lui avait rouvert une coupure à l'œil avec un coup de bâton "accidentel".

Pour compléter le bouquet, Terry Reardon s'en était pris à Stasiuk, lui disant qu'il tentait d'influencer Yves Tessier, à qui Vic avait répondu qu'il aimerait bien régler le cas de Reardon, mais qu'il ne touchait pas aux gens plus âgés que lui.

Johnson de retour

Jim Johnson, qui a joué pour les Flyers jeudi et qui sera de nouveau en uniforme ce soir à Pittsburgh, reviendra immédiatement après ce match pour affronter les Clippers. Bud Poile n'a toutefois pas pu donner la même assurance dans le cas de John Hanna, car les Flyers n'ont toujours que quatre défenseurs sans lui.

Si Hanna ne revient pas, Ron Racette sera costumé comme joueur d'utilité. Il est également probable que Al Millar sera à son poste de cerbère substitut. Les deux seuls blessés des As seraient donc, comme d'habitude, Ralph MacSweeney et Serge Bernier.

Rosaire Paiement a manifesté un certain désappointement quand il a appris que son adversaire de Baltimore, Dunc McCallum, avait été rappelé par Pittsburgh, mais s'il veut un adversaire de taille, nous lui conseillons Ed MacQueen, qui sera de retour au jeu.

La ligue a annoncé de nombreux réajustements dans les compteurs des As et des Beors, à la suite d'erreurs qui se sont glissées dans le dernier bulletin de statistiques et la fi-

che d'André Lacroix est officiellement de 30 buts et 32 aides pour 62 points.

Les visiteurs comptent sur Joe Daley et Gilles Boisvert dans les buts, Ted Lanyon, Nick Polano, Aldo Guidolin, Les Hunt et Ed MacQueen à la défense, Jim Bartlett, Bob Rivard, Sandy McGregor, Bill LeCaine, Jean-Marie Cossette, Tom McCarthy, Dick Meissner et Bob Cunningham sur les ailes.

Les Clippers complèteront leur visite à Québec mardi soir par leur 4e et dernière joute au Colisée.

Alignement des Clippers

- 1-Daley Joe, G. B.
- 2-Lanyon Ted D.
- 3-Chevier, Wally D.
- 4-McQueen Ed D.
- 5-Polano, Nick D.
- 6-Bartlett, Jim G. et C.
- 7-Rivard, Bob C.
- 8-McGregor, Sandy A.D.
- 9-LeCaine, Bill A.D.
- 10-Cossette J.M. A.G.
- 11-McCarthy, Tom. A.G.
- 12-Meissner, Dick A.D.
- 13-Cunningham, Bob C.
- 14-Guidolin, Aldo D.
- 15-Hunt, Les D.
- 16-Beliveau Gilles G. buts.
- Gérant général et pilote, Terry Reardon
- Entraîneur, Ray Embro.



Les initiales "B.B." peuvent avoir bien des significations selon les personnes qui les lisent. Pour les amateurs de cinéma, il s'agit évidemment de Brigitte Bardot et pour les fervents de courses, de Blue Bonnets. Les politiciens y ont vu le bilinguisme et le biculturalisme, mais pour ceux qui assisteront au match Clippers-As dimanche soir, elles sont une promesse d'action et de jeu. Bartlett a mis le feu aux poudres en s'attaquant par derrière au défenseur des As et ce sera la première rencontre entre les deux clubs depuis cette bagarre générale.

Buffalo s'incline — Rochester annule

CLEVELAND (PA) — Poste à la bouche des filets, Cecil Hoekstra a marqué deux buts, hier soir, pour conduire les Barons de Cleveland à un triomphe de 3-1 aux dépens des Bisons de Buffalo, dans un match de la Ligue Américaine de hockey.

Hoekstra a donné les devants aux siens, 1-0, dès le premier engagement après avoir saisi un retour de lancer à six pieds des buts. Il a déjoué le gardien Gilles Villeneuve encore une fois au troisième engagement, alors qu'il se trouvait à trois pieds du filet adverse.

Jerry Ouellette avait égalisé le compte pour Buffalo en deuxième période.

Howie a encore une fois donné les devants aux Barons en enregistrant son 19e but de la saison au deuxième engagement.

ROCHESTER (PA) — Un but de Brian Perry, alors qu'il ne restait que 3 minutes, 17 se-

condes à jouer dans le match, a permis aux Reds de Providence de faire match nul 3-3 avec les Américains de Rochester, dans une joute au calendrier de la Ligue Américaine de hockey, disputée hier soir.

Le gardien Ross Brooks fut cependant le vrai héros pour les Reds. Il a repoussé 32 lancers, dont plusieurs particulièrement difficiles, surtout en période initiale, alors que les Américains bourdonnaient autour du filet adverse.

Bill Sweeney a donné les devants aux Américains en pre-

mière période et les Reds ont répliqué en deuxième avec un but de Jim Powers, mais Duke Harris est revenu avec deux filets rapide portant l'avance du Rochester à 3-1.

Bob Leduc a réduit le déficit à un seul point dans l'engagement final avant le but égalisateur de Perry.

BOXE

PORTLAND, Maine. — Gene Herrick, 150 livres, de Saco, Me., a eu raison de Hank Giorgio, 130 livres, de Providence, R.I. en 8 rondes.

Victoire coûteuse des Wings

DETROIT PA — Les Red Wings de Detroit ont appris hier que leur victoire de 9-3, jeudi soir, aux dépens des Seals d'Oakland leur a été fort coûteuse, alors que deux des Wings ont été portés sur la liste des blessés.

L'ailier droit Floyd Smith souffre d'une fracture à un os de son pied droit et pourra participer ni à la joute de samedi contre Chicago ni à celle de dimanche contre Montréal.

Un autre ailier droit, Doug Roberts a subi une grave blessure à sa cheville gauche et serait également absent pour ces deux matches.

Les Wings ont rappelé Ron Anderson de leur club ferme de Fort Worth pour remplacer au moins un des absents.

RETOUR DU HOCKEY JUNIOR B AU COLISÉE

Un autre intéressant programme double de la Ligue Junior B de hockey sera présenté au Colisée, dimanche après-midi à compter de 1h.30. Dans la première joute, Ste-Foy rencontrera Donnacona et dans la deuxième match, le C.T.R. fera face au C.S.S. dans une partie importante prévue pour 3h.30.

Le C.T.R. est toujours au premier rang. Cependant, son avance est de seulement 5 points sur le C.S.S.

C'est donc dire que les gars de Roger Hood sont loin d'être assurés du championnat. Jacques Poirier, gérant du C.T.R., a annoncé qu'il alignera Yvon Lemire, de Sherbrooke, un co-

losse de 6 pieds, 180 livres. Il peut être utilisé à l'avant ou sur la défense.

Les As Juniors ont envoyé au C.S.S. les défenses Donald Carrette et Pierre Gosselin. Ces deux acquisitions renforceront l'équipe de Claude Lefrançois et Henri Marois. Jeudi soir, à Donnacona, le gardien de buts Jean Marois fut sensationnel. S'il affiche une aussi belle tenue que jeudi, il pourra tenir les gros canons du C.T.R. en échec.

Donnacona a causé une forte surprise jeudi soir en battant le C.T.R. 7 à 6. Les gars du Comté de Portneuf ont-ils retrouvé le chemin de la victoire? C'est le vœu souhaité par la direction de l'équipe.

Chose certaine, c'est un avertissement aux autres clubs. Le gérant Claude Paillet était satisfait de la victoire de ses hommes aux dépens du C.T.R. et il a annoncé la signature de deux nouveaux joueurs, les ailiers gauches Jean-Guy Marcotte et Gilles Larocque.

Trois autres joueurs signeront d'ici jeudi soir prochain.

Le club le plus régulier depuis quelque temps est le Couillard Entreprises de Ste-Foy. Il a gagné 8 gains, suit 2 défaites et concède un match nul dans ses onze dernières parties. Guy Paquet et Martin Madden ont eu la main heureuse en faisant signer Luc Rodrigue, Jean Guay, Yvon Bergeron, Dave Boeda et Claude Malenfant.

Advenant des blessures, les Kings ne sont pas en désespoir de cause, car Cooke est également propriétaire des Kings de Springfield de la Ligue Américaine de hockey.

Club ferme

Advenant des blessures, les Kings ne sont pas en désespoir de cause, car Cooke est également propriétaire des Kings de Springfield de la Ligue Américaine de hockey.



LES COMPTES

	B	A	Pts
B. Hull, Chi	28	15	43
Mikita, Chi	21	22	43
Stanfield, Bos	12	28	40
Bucyk, Bos	20	19	39
Esposito, Bos	14	25	39
McKenzie, Bos	18	18	36
Hove, Det	9	25	34
Devecechio, Det	10	18	32
Walton, Tor	20	13	33
Williams, Bos	14	18	32
Wharram, Chi	13	20	33
Gilbert, NY	13	20	33
Goyette, NY	13	19	32
Ratelle, NY	10	22	32

Prochaines joutes

Les Rangers de New-York rencontreront les Canadiens à Montréal, cet après-midi. Les Bruins de Boston en seront aux prises avec les Maple Leafs à Toronto, les Red Wings joueront à Chicago contre les Black Hawks, Philadelphie disputera un match contre les Penguins à Pittsburgh, et les North Stars de Minnesota se rendront à Oakland.

Dans les matches au calendrier dimanche, Montréal visitera Detroit, Toronto sera à New-York, Boston se rendra à Chicago, et Pittsburgh ira à Philadelphie.



Ludger Tremblay, l'un des joueurs les plus populaires de l'histoire des As de Québec, fera la mise au jeu dimanche soir et choisira les trois étoiles du match Clippers-As. Al Millar, le vétéran cerbère de 29 saisons, classe Ludger comme un des trois meilleurs centres avec qui il ait joué, dans une catégorie spéciale avec Jean Béliveau et Ed Jovay. Tremblay était le centre de Dick Gamble, l'année où l'ailier gauche marqua 46 buts, puis il joua sur la même ligne que Béliveau les deux saisons suivantes quand le Gros Bill eut respectivement 45 et 50 buts. Béliveau jouait habituellement au centre, mais Tremblay prenait toutes les mises au jeu en zone adverse. Il excellait tellement sur les mises au jeu que les vétérans, comme Guy Labrie, envoyaient toujours l'autre défenseur faire face à Ludger à la mise au jeu. L'athlète de Ville Montmorency est le frère de Gilles Tremblay, du Canadien.



La "soirée du hockey" en plein après-midi

La soirée du hockey au Canada devient aujourd'hui l'après-midi du hockey au Québec pour faire plaisir aux Américains.

C'est en effet le match Rangers-Canadiens qui a été désigné pour être présenté sur un grand réseau de TV américain et c'est à 2h. cet après-midi que débutera le duel au Forum. Le Canadien et les Rangers, qui se sont affrontés dans une semi-finale le printemps dernier, occupent présentement les 5e et 6e places de la division Est. En fait, le triporteur affronte en fin de semaine les deux équipes que normalement il doit expulser des séries Stanley pour y entrer lui-même, New York et Detroit.

Deux bons points en faveur de Toe Blake: son équipe est revenue en bonne santé et l'allure victorieuse semble se réimplanter chez ses joueurs avec une série de quatre joutes sans défaite.

Mais les Rangers ont également une série victorieuse en marche, soit de 5 parties sans échec. Les petits chambardements effectués par le rappel de Camille Henry et de Don Simmons ont semblé réveiller les équipiers d'Emil Francis. Les Rangers sont toujours à leur meilleur au Forum ou les Geoffrion, Goyette, Marshall, Gilbert et Ratelle ont leur groupe de partisans.

En soirée, le réseau anglais (Télé 5) présentera quand même le match Boston à Toronto, et les Leafs qui sont à équidistance de la tête et de la queue (4 points) ne peuvent se permettre de perdre à domicile sans chambarder le classement. On doutait des capacités des Bruins sur la route, étant donné que le calendrier les avait avantagés de nombreuses joutes locales au début, mais ils résistent très bien à la pression. A preuve, le présent voyage où ils ont récolté trois points, sur quatre à l'étranger, rattrapant les Black Hawks en tête.

Enfin, pour ceux qui ont le câble et qui n'auraient pas eu assez de six périodes de hockey dans leur journée, le match Russie-Canada débutera à 9h. à Winnipeg et est retransmis par le canal 12. Il devrait en rester la moitié quand prendra fin la joute à Toronto.

Ronald Barnes se paie du luxe aux dépens d'Emerson

La série "tennis" de Radio-Canada prendra fin le 27 janvier, mais avant qu'elle se termine, en revra se disputer trois des plus importants matches du troisième tournoi rotation Dow de Québec, alors que le Brésilien Ronald Barnes sera tour à tour en face de Roy Emerson, Nicola Pietrangeli et Manuel Santana, trois joueurs de première valeur qui s'inclinèrent pourtant devant le Sud-Américain.

Aujourd'hui, le match commenté par Francis Godbout et Richard Garneau sera celui entre Barnes et Emerson. Il s'agit du quatrième duel pour les deux joueurs et l'on se demandait si le Brésilien parviendrait à demeurer invincible devant le No 1 australien. Toujours en super-forme, Barnes ne fut pas moins brillant qu'il l'avait été au cours des deux soirées précédentes et c'est par 6-3 et 7-5 qu'il infligea un troisième échec à Emerson, encore une fois décevant, alors qu'il avait tant besoin de remonter dans l'estime des Québécois.

Un médiocre service de l'Australien (deux doubles fautes) facilita la tâche de Ronald Barnes dans le premier set et, si le second dura plus longtemps, c'est aussi à l'avantage du Brésilien qu'il se termina, après qu'il se soit offert le luxe inouï de briser quatre fois le service d'Emerson.

Le match sera quand même très intéressant à revoir, surtout en concentrant son attention sur Ronald Barnes, un joueur de très grande classe pouvant battre n'importe qui, comme il l'a prouvé à Québec.

PROGRAMMATION SPORTIVE

SAMEDI

- 1h. : CBVT (11) — Pilie vs Santana (tennis)
- 1h. : Télé 5 — Barnes vs Santana (tennis)
- 2h. : CBVT (11) — New York x Montréal (hockey)
- 2h. : Télé 5 — Kaledesport
- 3h. : Télé 4 — Sur le matelas (lutte)
- 4h. : Télé 4 — CBS golf classic
- 4h.30 : Télé 5 — Boston à Toronto (hockey)

DIMANCHE

- 2h. : CBVT (11) — Vers le Super Bowl (football)
- 4h.30 : Télé 4 — Téléquilles
- 5h.30 : CBVT (11) — L'heure des quilles

COLISÉE

Tél. : 525-8101
(Après 4 h. 45 p.m. et
Dimanche : 525-6189)

LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY

(21e joute de la Cédule)
Dimanche — 8.05 P.M.

BALTIMORE

vs

AS de QUEBEC

RESERVES SEULEMENT:

Loges	\$3.25
Mexx. (4 Prem. R.)	\$2.50
(4 Dern. R.)	\$2.00
Balcon	\$1.60

Etudiants : (Balcon)
avec carte d'identité \$1.00
(Taxe et Ch. de Service incl.)

BILLETTS DE SAISON ET BILLETTS LIBRES en vente au Colisée seulement jusqu'à 4 h. 30 ALJOURD'HUI — DEMAIN, contrôle ouvert de 1 h. p.m. à 5 h. et à compter de 7 h.

AS JUNIORS "A"

Jeudi 11 janvier 8h. 15

vs

Trois-Rivières

(Adm. Gén. \$1.25 - 50¢)
(No 2 — Sam.)

Par Sterling Taylor de la Presse Canadienne

Quand Jack Kent Cooke a décidé de se joindre au monde du hockey on l'a salué d'éclats de rire. Mais le millionnaire canadien a eu tôt fait d'étouffer les critiques les plus acerbes.

Cooke est allé à l'encontre de toute loi de logique lorsqu'il a permis, cette saison, aux Kings de Los Angeles d'évoluer dans la Ligue Nationale sous la direction de deux nouveaux venus comme gérant général et pilote, et avec plus de recrues que tout autre club de la ligue majeure.

Mais ce financier, originaire de Hamilton, en Ontario, qui a l'habitude de combiner ses deux grands amours — l'argent et les sports — voit aujourd'hui son club engagé dans une lutte à finir pour la première place dans la division ouest.

Les Kings sont à quatre points des meneurs, les Flyers de Philadelphie, et auront l'occasion en fin de semaine d'améliorer leur fiche de saison lorsqu'ils rencontreront les Blues ce soir à St-Louis, et les Seals dimanche à Oakland.

Il y a un an, Cooke se portait acquéreur de la franchise des Kings et annonçait par la même occasion qu'il se proposait de les loger dans un paradis sportif qui coûterait \$18 millions.

Il a embauché Larry Regan, ancien porte-couleurs du Boston et du Toronto, comme gérant général — il en est à ses premières armes à ce poste — et a formé son club d'un seul vétéran bien établi, soit le gardien Terry Sawchuck, et de 16 joueurs des ligues mineures.

Pour compléter le tableau, il a embauché Red Kelly comme pilote. Kelly venait tout juste d'annoncer sa retraite comme joueur des Maple Leafs et n'avait aucune expérience dans ce domaine.

Meilleurs compteurs

La semaine dernière, les Kings de Los Angeles, meilleurs compteurs dans la division ouest, disputaient leur

joute inaugurale dans le palais sportif promis au préalable par Cooke.

Avec ce groupement hétéroclite de hockeyeurs, ce fut une tout autre tâche de former une équipe qui soit en mesure de disputer le championnat.

En embauchant Regan et Kelly, Cooke a encore une fois risqué le tout pour le tout et il a encore une fois eu raison.

Regan, qui a passé la majeure partie de la saison 1966-1967 en quête de nouveaux talents, a ignoré les joueurs établis de la LNH qui n'étaient pas protégés sur liste lors de l'expansion; tout sauf Sawchuck, c'est-à-dire.

Il ne s'intéressait guère aux grands joueurs d'autrefois mais

dont les clubs de la division avaient jugé bon de ne plus protéger.

Jeunes joueurs

Regan a obtenu jeunesse et agressivité, souhaitant également développer des compteurs.

Son plus vieux joueur est Brian Kilrea, il a 30 ans, mais ne dispose que de 10 honmes âgés de plus de 25 ans. Si l'on ne tient pas compte de Sawchuck, l'âge moyen de l'équipe est de moins de 27 ans.

Deux de ces jeunes sont déjà singales. Ce sont Ed Jovay, 27 ans, et Ted Irvine, 23 ans, qui mènent présentement le bal parmi les marqueurs des Kings. Jovay a 10 et 14 mentions d'assistance et Irvine a une fiche de 10 buts et 11 aides.

Mais ce qui a le plus étonné durant les 38 matches disputés par ce club cette saison, c'est l'esprit de collectivité qui y règne. Tous les membres de l'équipe ont contribué au moins huit points.

C'est d'ailleurs la raison pourquoi les Kings sont les meilleurs compteurs de leur division avec 98 francs buts. Quand ils jouent à domicile, les Kings attirent en moyenne 7,000 spectateurs, mais Cooke prévoit que ce chiffre grimpera à 10,000 d'ici un mois.

Club ferme

Advenant des blessures, les Kings ne sont pas en désespoir de cause, car Cooke est également propriétaire des Kings de Springfield de la Ligue Américaine de hockey.



Jack Kent Cooke et le "paradis" des Kings de Los Angeles



Code d'éthique sportive proposé par des professeurs d'éducation physique

Ligue Américaine

Buffalo 1, Cleveland 3
Providence 3, Rochester 3
Hershey 0, Baltimore 1

Ligue Junior A du Québec

Shawinigan 4, Thetford 4

Ligue Progression

Aigles 5, Bulldogs 0
Castors 8, Loups 8

SAMEDI

Ligue Américaine

Rochester à Cleveland
Providence à Hershey
Baltimore à Springfield

Ligue Nationale

New York à Montréal p.m.
Boston à Toronto
Chicago à Pittsburgh
Minnesota à Oakland
Los Angeles à St-Louis

Ligue Provinciale

Sherbrooke à Hull (4 pts)

Ligue Interuniversitaire

Queen's à Guelph
Montréal à Waterloo

DIMANCHE

Ligue Américaine

Baltimore à Québec, 8:05 hres
Hershey à Rochester
Cleveland à Buffalo
Springfield à Providence

Ligue Nationale

Montréal à Detroit
Toronto à New York
Boston à Chicago
Pittsburgh à Philadelphia
Los Angeles à Oakland

Ligue Junior A du Québec

Québec à Thetford
Trois-Rivières à Drummondville

Ligue Provinciale

Sherbrooke à Hull
St-Hyacinthe à Granby

Ligue Junior B

St-Foy à Donnacona, 1:30 hre
C.T.R. à C.S.S., 1 hre

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	30	19	14	3	129	132	41
Hershey	31	14	13	4	122	96	32
Baltimore	32	13	13	6	118	111	32
Providence	33	12	16	5	110	129	29

Division de l'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	34	18	10	6	114	105	41
Buffalo	35	16	12	7	127	120	35
Québec	34	13	13	8	140	123	34
Rochester	35	13	16	6	113	124	32

LIGUE NATIONALE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	37	19	10	9	110	99	45
Boston	36	20	11	5	135	106	45
Toronto	36	17	12	7	105	79	41
Detroit	36	17	13	6	126	109	40
New York	36	16	13	7	104	98	39
Montréal	37	14	14	9	99	86	37

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphia	35	17	13	5	87	74	38
Los Angeles	35	16	12	7	96	121	35
Minnesota	35	13	15	7	81	95	33
Pittsburgh	36	14	17	5	90	100	33
St-Louis	35	12	15	8	71	92	29
Oakland	38	7	25	6	67	112	20

LIGUE JUNIOR A DU QUÉBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Drumville	34	25	9	0	161	106	50
Shawinigan	34	19	14	1	125	109	40
St-Hyacinthe	34	16	13	5	103	164	33
Thetford	34	17	17	0	164	148	34
Québec	31	11	19	1	125	188	22
Sorel	34	11	23	0	149	199	22

LIGUE PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	30	16	11	3	132	106	35
Dumfriesville	29	12	10	2	91	91	34
Hull	29	12	13	4	95	96	31
St-Hyacinthe	30	10	18	2	103	123	32
Granby	30	10	18	2	103	123	32
Sherbrooke	30	9	19	2	107	133	29

LIGUE JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C.T.R.	18	12	5	1	160	55	25
C.S.S.	18	8	8	2	75	69	20
St-Foy	18	8	9	1	85	71	17
Donnacona	18	4	12	2	59	94	10

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	4	4	0	0	26	14	8
Waterloo	3	3	2	0	32	23	6
McMaster	3	3	2	0	32	23	6
Montréal	3	3	3	0	33	34	6
Western	4	3	3	0	26	43	4
Laval	6	1	5	0	36	25	2
McGill	4	0	4	0	9	27	0
Queen's	4	0	4	0	9	27	0
Guelph	4	0	4	0	9	27	0

LIGUE LAURENTIDE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chez Roland	9	5	3	1	47	37	11
Gifford	9	5	3	1	47	37	11
R. Roy	9	4	4	1	36	32	9
Montmorency	9	2	6	1	31	44	5

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Castors	8	6	1	1	38	30	11
Aigles	8	3	3	2	18	34	7
Loups	8	3	4	1	42	54	7
Bulldogs	8	0	7	1	24	33	1

Shawinigan : 4

Thetford Mines : 8

THETFORD MINES (PC) — Richard Lemieux et Richard Martin y sont allés de deux buts chacun, hier soir, pour mener les Canadiens de Thetford Mines à une victoire de 8-4 aux dépens des Bruins de Shawinigan, dans un match de hockey de la Ligue Junior A du Québec.

Pierre Gagné, Normand Gratton, Jean Fradette et Claude Charteau ont complété le pointage pour les vainqueurs.

Pour les perdants, les marqueurs furent Michel Brière, Mike Morton, John Haines et Marcel Perron.

Curling féminin

C'est une équipe du club de curling Québec, dirigée par Mme Rita Proulx, qui représentera la région de Québec lors du championnat provincial féminin à compter du 5 février.

Le rink, qui était complété de Mme Glenn Gibson, de Genevieve Coniois et de Mme Gavan MacWilliam, a remporté les trois matchs du tournoi local round-robin. Cette compétition est pour le trophée MacDonald Lasse, emblème du championnat de la P.Q.L.C.A.

NDLR. — Voici un code d'éthique sportive proposé par des professeurs d'éducation physique de la Commission Régionale de la Lac-St-Jean et présenté aux gouverneurs de la Ligue Junior de hockey du Saguenay - Lac-St-Jean, au début de la présente saison hivernale :

DU PARTICIPANT

De la pratique d'une activité physique intense résulte des effets biologiques bienfaisants mais aussi des situations psychosociales de l'individu. Tout joueur, pour en soutenir le maximum de profit, devra :

1. honorer ses engagements;
2. avoir le sens des responsabilités;
3. en tout temps, se maîtriser et se conduire d'une façon irréprochable;
4. garder sérénité et mesure;
5. se rappeler que son comportement est le reflet de son éducation;
6. se souvenir qu'il représente sa communauté;
7. savoir que le sacré, le blasphème et les expressions vulgaires montrent une pauvreté de langage;
8. être hygiénique;
9. apporter la même considération à tous ses partenaires de jeu;
10. accorder une franche et entière collaboration à ses coéquipiers et à ses supérieurs;
11. combattre les mauvaises influences que le groupe peut apporter;
12. agréer à toute décision des dirigeants;
13. être conscient qu'un "adversaire" n'est pas un "ennemi";
14. jouer franc;
15. observer loyalement les règles du jeu;
16. respecter et accepter les officiels;
17. ignorer la foule;
18. respecter le bien d'autrui.

DE L'EQUIPE

L'équipe est le groupe le plus en évidence dans toute organisation sportive. Ceux qui la constituent s'en font un point d'honneur et réaliseront l'importance de leur influence. Cette entité est une réalité. Pour la mise en valeur de son rôle, elle doit :

1. valoriser l'engagement social et civique;
2. être un foyer d'épanouissement des valeurs sociales du sport;
3. promouvoir l'esprit de solidarité;
4. tendre à l'identification et à l'intégration de tous les sujets;
5. développer l'honnêteté;
6. dialoguer et s'exprimer positivement;
7. repulper tout symptôme de dissension;
8. être parfaitement équipée sur la surface de jeu;
9. afficher une tenue vestimentaire soignée lors des déplacements.

DE L'INSTRUCTEUR

L'instructeur doit être conscient de l'importance de son rôle. Il inculquera à ses joueurs une discipline, du civisme. Le respect des obligations morales et une fierté personnelle pour leur réalisation. Ce faisant, il formera des joueurs mais quel que soit leur succès en tant que sportifs il aura développé des citoyens responsables. Sa réussite en tant que tel implique qu'il doit :

1. savoir que les principes et les éléments de formation sont les objectifs premiers;
2. avoir conscience de l'influence qu'il a sur ses joueurs et son entourage;
3. afficher une conduite digne d'inspiration;
4. donner, en tout temps, le meilleur de lui-même;

5. concevoir qu'une victoire est la résultante non la fin;
6. être psychologue;
7. connaître l'individu et son milieu;
8. réaliser l'hétérogénéité du groupe quant aux intérêts, aux aptitudes et à la capacité;
9. encourager les bons sujets;
10. offrir toutes les possibilités d'avancement aux méritants;
11. communiquer le désir de vaincre;
12. être juste et impartial;
13. savoir sévir et encourager;
14. respecter ses engagements;
15. protéger son capital humain;
16. obtenir l'appui des dirigeants de l'équipe;
17. être l'unique interprète des directives devant les joueurs;
18. coopérer avec les officiels;
19. renouveler ses connaissances;
20. discuter avec les autres instructeurs;
21. soupeser l'influence de la foule.

DE L'OFFICIEL

La direction d'un affrontement sportif n'est pas de tout repos. Le travail de l'officiel est ingrat mais essentiel puisque, sans lui, aucune possibilité de compétition. Or, un officiel consciencieux et digne doit :

1. de connaître les règles et les interpréter de façon intelligente;
2. d'être toujours prêt psychologiquement et physiquement;
3. d'avoir du tact;
4. d'être juste et ferme dans toutes ses décisions;
5. de mener la partie avec calme et confiance;
6. de juger sagement et sans provocation;
7. d'accorder à toute partie une importance égale;
8. de savoir que la partie est pour les joueurs et les laisser en évidence;
9. de s'améliorer continuellement;
10. de traiter les joueurs, les instructeurs et les spectateurs avec courtoisie;
11. de coopérer avec ses confrères;
12. de considérer les officiels secondaires;
13. de partager son savoir et ses expériences;
14. d'être honnête envers leurs employeurs.

DE LA LIGUE

Toute organisation sportive qui veut jouer son rôle de promotion et atteindre les objectifs fixés doit :

1. poursuivre des fins éducatives;
2. préserver les objectifs de l'amateurisme;
3. entretenir un dialogue constant, franc et sincère avec les parents les autorités scolaires, les autorités religieuses, les édiles municipaux, les employeurs, la presse et le public;
4. développer une solidarité qui dépasse les préoccupations sportives;
5. définir les fonctions des différents postes de son association;
6. exercer une surveillance étroite sur le comportement de tous les effectifs de son groupement et sévir s'il y a lieu;
7. exercer un contrôle sévère sur le personnel rémunéré;
8. offrir sa collaboration à tout groupement sportif ou parallèle;
9. inviter ses effectifs à collaborer ouvertement et positivement avec la presse;
10. exiger des facilités hygiéniques et sanitaires convenables.

DES PARENTS

Il faut que les parents laissent à leurs enfants la liberté nécessaire pour qu'ils bâtissent eux-mêmes leur avenir; mais liberté ne veut pas dire absence d'intervention. On s'attend ainsi à ce que des parents consciencieux s'intéressent au bien-être et connaissent les valeurs éducatives du sport. Pour bien s'acquies de leur devoir, ils doivent :

1. juger objectivement les possibilités de leurs enfants;
2. éviter la projection;

3. éliminer la discrimination familiale;
4. intervenir positivement dans la préparation psychologique;
5. faire preuve de compréhension;
6. manifester un encouragement pondéré;
7. provoquer une saine motivation;
8. permettre à l'instructeur de jouer son rôle;
9. surveiller le comportement général des responsables de leurs enfants;
10. dialoguer avec les dirigeants;
11. exiger une surveillance médicale professionnelle;
12. avoir une réaction aduite devant les blessures sportives;
13. proscrire les retours hâtifs après les blessures;
14. partager les succès et les déboires qu'amène le sport.

DES SPECTATEURS

De leur connaissance ou ignorance des composantes d'une discipline sportive, découle un comportement qui exprime une influence positive ou négative. Aussi, tout spectateur soucieux d'éthique doit :

1. chercher à augmenter ses connaissances du sport pour en apprécier toutes les dimensions;
2. être capable d'apprécier toute belle pièce de jeu de part et d'autre;
3. se rappeler qu'il est un ambassadeur au même titre que le joueur;
4. désapprouver tout manque d'esprit sportif;
5. être maître de soi malgré son entourage;
6. permettre aux officiels d'accomplir leur travail en toute quiétude;
7. admettre les décisions rendues;
8. ne lancer aucun objet sur les officiels, les joueurs ou la surface de jeu;
9. être courtois, hospitalier et aimable envers l'adversaire et ses supporters;
10. éviter de crier les défauts physiques d'un joueur;

11. éviter les jurons et l'usage de l'alcool sous toutes ses formes, en public;
12. éviter de fumer dans une enceinte sportive fermée;
13. éviter de cracher sur les planchers.

DE LA PRESSE

Tout journaliste ou chroniqueur sportif qui se réclame d'un tel titre, qui se respecte et respecte ses auditeurs ou lecteurs, doit :

1. prendre conscience de son influence tant sur les joueurs que sur les spectateurs;
2. signaler le bien-être de toute organisation sportive et les relations entre municipalités;
3. reconnaître que le sport est un moyen d'éducation et non une fin en soi;
4. promouvoir les avantages de l'activité physique sur la personnalité et les relations humaines;
5. connaître les disciplines sportives, leurs techniques, leurs stratégies, leurs exigences, leurs règles et en faire ressortir les valeurs;
6. se préoccuper de la terminologie sportive;
7. faire une description analytique et objective d'un affrontement sportif;
8. suppléer le culte du héros par le culte de l'équipe;
9. signaler tout ce qui peut être répréhensible;
10. avoir un souci constant d'amélioration.

CONCLUSION

"Le sport moderne est une activité complexe. Moyen de formation de la jeunesse, loisir pour tous, facteur de promotion sociale pour l'élite, spectacle pour la masse, il se nourrit pourtant à une même sève, l'esprit de compétition. Seules, en réalité, l'intention du sportif et l'intensité avec laquelle il participe donnent au sport ses différents aspects. La diversité de l'acte sportif tient en somme à la nature multiple de l'homme et non pas à l'essence du sport".

En souplesse...

La flamme olympique qui brûlera durant les Jeux de Mexico doit suivre la route de Christophe Colomb. Partant tout d'abord d'Olympie, elle sera transportée jusqu'à Gènes puis à Barcelone, pour voguer ensuite vers San Salvador et Vera Cruz, le grand port mexicain sur l'Atlantique...

A MEDITER: "Le club est l'école primaire du sportif; il est donc le premier et le principal éducateur du jeune sportif..."

Puisque Jacques Desmeules a "courtoisement" fourni au journal qui l'emploie occasionnellement une information que la CASA attend depuis une semaine, aurai-je maintenant la "gentillesse" de nous révéler "en premier" sa méthode de classement des skieurs, à moins que ce soit trop difficile à expliquer...



Deux joueurs dont la présence sur l'alignement des Old Timers ne sera sûrement pas contestée pour raison d'âge sont Jo-Jo Grabowski et Narcisse Lepage. Jo-Jo est un vétérinaire de l'ancienne ligue Senior et Narcisse de la ligue Provinciale autour des années '40. (Photo L'Action, Marcel Laforce)

Secret dévoilé dans la capitale fédérale

OTTAWA (PC). — L'Association de l'exposition du Canada central, qui joue le rôle d'administrateur du parc municipal Lansdowne où évoluent le Rough Riders d'Ottawa de la Ligue Canadienne de football, a rendu public pour la première fois, hier, son état financier.

Le grand secret financier révélé au cours d'une conférence de presse par le président de l'Association, Fraser Hurdman, est le fait que le club professionnel de football verse à l'AECC pour l'usage du parc, soit une somme annuelle de \$50,000, soit 15 pour cent les recettes d'entrée.

La publication de ces détails financiers fait suite à une demande de la Commission municipale d'Ottawa qui a exigé un rapport financier sur les opérations du parc Lansdowne.

La Commission a déclaré, d'approbation, que le club de football n'a pas de déficit d'impression des billets et le salaire du personnel.

Les Ottawa 67s de la Ligue de hockey Junior A d'Ottawa, et la division est de l'équipe nationale du Canada garantiront à l'association chacun un minimum de \$25,000 pour l'usage de l'arène.

L'Association, formée de représentants municipaux, d'entreprises commerciales et de particuliers, se devait d'obtenir, par l'entremise du bail l'autorisation de gérer les affaires du parc jusqu'en 1971.

Le conseil municipal d'Ottawa avait déjà approuvé le renouvellement du bail mais a fait face à de fortes oppositions de la part de certains de ses membres, dont l'ancien maire Charlotte Whittom, et de la part de groupements extérieurs, ce qui a occasionné l'intervention de la Commission municipale.

C'est un prêtre qui a "trouvé" la devise des Jeux Olympiques

Des interprétations diverses et parfois erronées, des demandes d'information aussi, incitent à reprendre l'histoire du drapeau olympique.

Conçu par Pierre de Coubertin en 1913, le drapeau fut confié à Paris, aux magasins du Bon Marché, situés près de la demeure natale du baron.

Le premier drapeau olympique est long de 9 pieds et large de 6. L'emblème placé en son centre est de 2,06 m. sur 60. Tous les drapeaux qui flotteront désormais sur les stades seront la réplique de celui-ci, quelquefois cependant, agrémentés de franges et dans des tissus infiniment plus somp-

teux que la cotonnaide utilisée pour l'original.

L'emblème olympique est constitué de cinq anneaux entrelacés, chacun d'une couleur différente: bleu, jaune, noir, vert, rouge; de telle sorte que l'anneau bleu se trouve le premier placé à partir de la hampe. Les autres couleurs se suivent dans l'ordre indiqué ci-dessus. L'anneau jaune, légèrement descendu, unit les anneaux bleu et noir. De même, l'anneau vert unit les anneaux noir et rouge.

Le nombre de cinq choisi par Coubertin représente les cinq continents. Les six couleurs sont celles que l'on peut retrouver sur tous les drapeaux

du monde. On croit parfois qu'une couleur est le symbole d'un continent. Ceci est une erreur d'interprétation. Coubertin s'est expliqué amplement sur ce sujet:

"Ces cinq anneaux, bleu, jaune, noir, vert, rouge, représentent les cinq parties du monde, désormais unies à l'Olympisme et prêtes à accepter les fécondes rivalités. De plus, les six (y compris le fond blanc) couleurs ainsi combinées représentent celles de toutes les nations sans exception. Le bleu et jaune de Suède, le bleu et blanc de Grèce, les tricolores français, anglais, allemand, belge, italien, hongrois, le jaune et rouge d'Espagne voisinent les innovations brésilienne et australienne, avec le vieux Japon et la jeune Chine. Voilà vraiment un emblème international."

Le drapeau olympique fut sa première sortie officielle en 1914 à Paris, à l'occasion du 20^e anniversaire du rétablissement des Jeux olympiques.

Il flotta ensuite à Alexandrie à l'occasion des Jeux panaméricains le 5 avril 1914, puis dans la cour d'honneur de l'Exposition de San Francisco, le 18 mars 1915. Une Journée internationale du Comité olympique avait été dédiée à l'institution créée par Coubertin. C'est pourquoi le baron donna alors une autorisation spéciale aux Nord-Américains de hisser le drapeau olympique en Californie.

Au printemps de 1919, à l'occasion de la 17^e session du CIO à Lausanne, qui marquait également le 25^e anniversaire du rétablissement des Jeux de l'ère moderne, le drapeau

olympique salua l'arrivée d'une escadrille de quatorze avions français envoyés par Georges Clémenceau, alors président du Conseil, pour marquer la haute estime en laquelle il tenait le CIO et son oeuvre.

C'est n'est qu'en 1920 que le drapeau fut hissé sur un stade olympique, à l'occasion des Jeux d'Anvers. Il portait cette fois la devise CITIUS-ALTUS-FORTIUS, attribuée à Pierre de Coubertin, mais qui est due à l'un de ses amis, le Révérend Père Didon.

A la fin de 1914, Coubertin avait confié le drapeau à M. Angelo Bolanaki, membre du CIO pour l'Egypte à cette épo-

que. L'emblème du CIO devait désormais rester à Lausanne en dehors de ses sorties officielles: Jeux olympiques ou manifestations exceptionnelles approuvées d'abord par le CIO dans des cas limités:

- 1- Dans toute manifestation sportive patronnée par le Comité international olympique;
- 2- Sur les bâtiments qui abritent les membres du Comité international olympique pendant les réunions du CIO ou de la Commission exécutive, et sur tout autre édifice public ou privé au moment des cérémonies données en leur honneur.

Louable initiative d'un jeune étudiant ontarien

TORONTO (PC). — Michel Hollet était en quête d'un moyen de venir en aide à l'équipe qui représentera le Canada aux Jeux d'hiver de Grenoble, le mois prochain.

C'est ainsi que cet étudiant de 7^e année, âgé de 12 ans, qui fréquente l'école publique Grenville Drive, a décidé d'organiser ses propres "Olympiques" d'hiver, dont les recettes seront versées à l'équipe canadienne.

Le fait que son école porte le nom de l'emplacement des Jeux d'hiver de 1968 a encouragé Michael à mener son projet à bonne fin. Le directeur de l'école a approuvé l'idée et aujourd'hui les 1,700 étudiants de cette école y participent.

"Autant que possible, nous tâchons de nous en tenir au programme olympique et aux

pays qui y participent", a déclaré Michael.

Mais, à certains moments, il a fallu improviser.

Par exemple, quand les classes ont tiré au sort pour savoir quels pays elles allaient représenter, on s'est rendu compte qu'il y avait plus de classes que de pays, "alors il a fallu y inscrire quelques autres pays".

Ce n'aurait pas été réaliste non plus d'inscrire des élèves de première année aux compétitions de ski ou de luge. C'est ainsi qu'on a inventé les compétitions de lancement des boules de neige et de confection d'hommes de neige.

Michael, qui a conçu ce projet vers le début de décembre, y travaille d'arrache-pied depuis lors avec l'aide de parents, professeurs, et étudiants.

"L'équipe olympique du Canada a besoin d'environ \$100.000. Bien sûr, nous ne nous attendons pas de recueillir cette somme, mais nous devrions réaliser quelque chose", dit Michael.

Michael et son comité d'organisation ont écrit à tous les journaux, postes de radio et stations de télévision dans un rayon de 50 milles de Toronto, leur demandant d'annoncer la tenue des "Olympiques" qui auront lieu les 3 et 4 février dans la cour d'école et sur un terrain de golf avoisinant.

Ces Jeux seront divisés en trois catégories: primaire, junior et intermédiaire. Garçons et filles participeront aux compétitions de patinage de vitesse et de fantasia, aux courses de ski, de traîneau, et de toboggan, entre autres choses.

Seuls, les garçons participeront au tournoi de hockey. Les gagnants recevront des rubans en or, en argent ou en bronze tout comme les gagnants aux vrais Jeux d'hiver recevront des médailles en or, en argent ou en bronze pour les première, deuxième et troisième places, respectivement.

Nancy Greene au 3^e rang

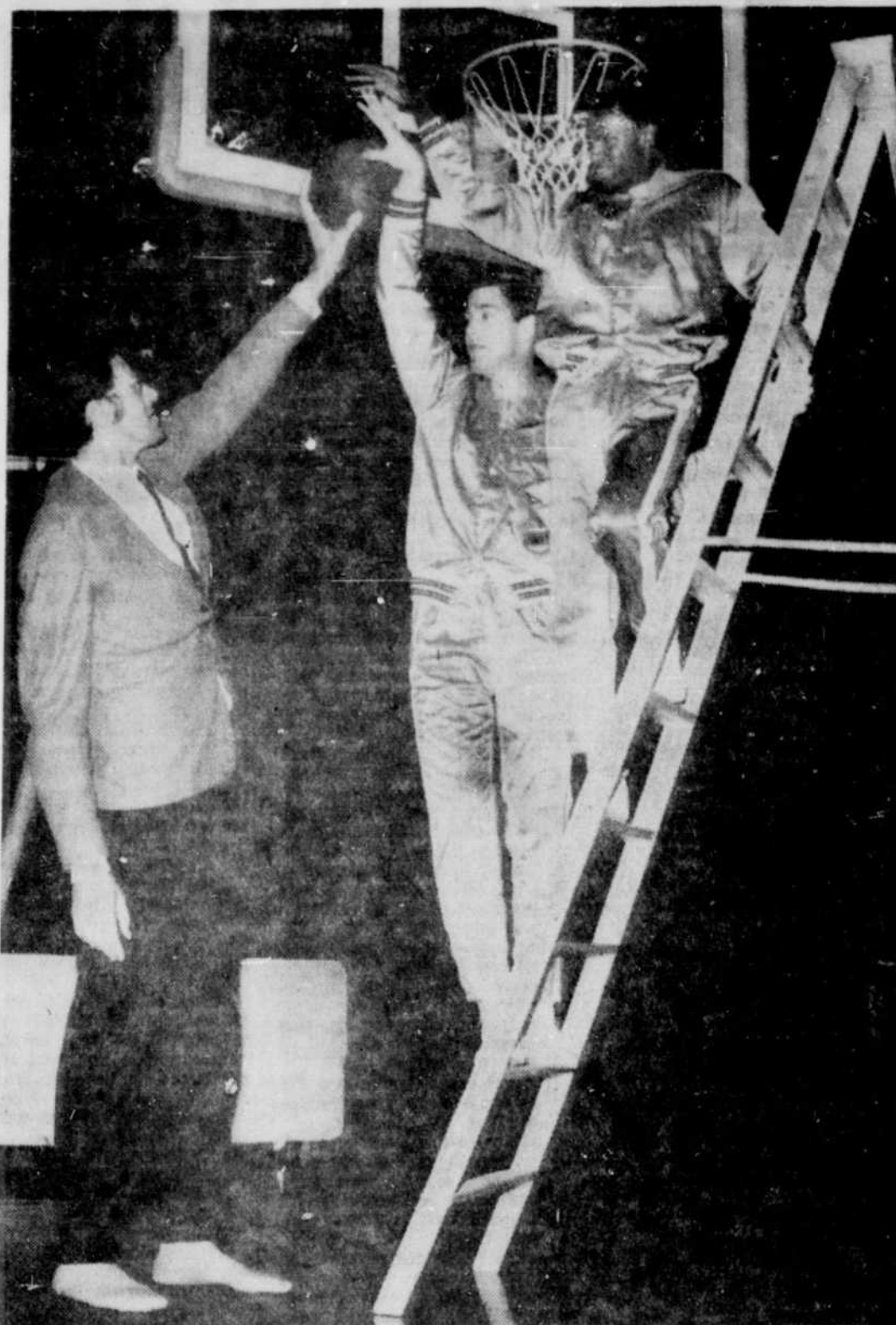
OBERSTAUFEN, Allemagne PA — La Canadienne Nancy Greene a pris le troisième rang aujourd'hui dans le slalom géant, première épreuve comptant pour la coupe du Monde de ski alpin.

La championne défendante, a terminé derrière la Suisse Fernande Bochatay, 22 ans et la Française Florence Steurer.

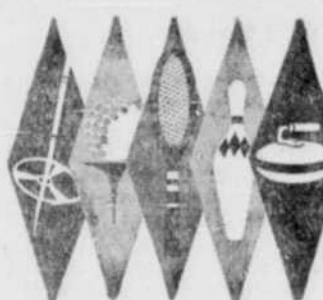
Mlle Bochatay a remporté l'épreuve avec plus d'une seconde d'avance sur sa plus proche rivale, enregistrant un temps de 1:27.24 minutes pour 1,300 mètres, contre 1:28.33 pour Mlle Steurer.

Nancy, qui n'a pas caché son désappointement à la suite de sa performance, n'a pas cherché d'excuses, mais s'est promise de faire meilleure figure samedi lors de la deuxième manche du slalom géant.

Plus de 70 athlètes de 14 pays prennent part aux épreuves.



Se tenant en pieds de bas, l'athlète brésilien Emile Rached montre jusqu'où il peut s'approcher du panier, grâce à sa stature de 7 pieds, 9 pouces. Tom Duff et Cal Fowler, d'Akron, semblent avoir besoin d'une échelle pour l'arrêter, quand cette photo a été organisée au Spectrum de Philadelphie comme publicité pour le tournoi de la Coupe du Monde au basketball. (Téléphoto U.P.I.)



LE SPORT CHEZ LES JEUNES

L'avenir est aux jeunes, et l'Association de ski amateur du Canada a mis le dicton en pratique dans le choix de l'équipe nationale qui nous représentera aux Jeux olympiques à Grenoble, du moins chez les femmes.

Le "bébé" de l'équipe, Betsy Clifford, d'Ottawa, n'a que 14 ans. Elle sera probablement la plus jeune concurrente des Jeux d'hiver. Déjà, Betsy se montre une rivale sérieuse pour l'incomparable Nancy Greene, son aînée par 10 ans. Et l'on retrouve aussi Judy Leinweber, 17 ans, et Judy Crawford, 19 ans, en plus de Karen Dokka, 20 ans. Toutes ont déjà fait leurs preuves sur la scène junior avant de faire le saut avec l'équipe nationale.

Une note triste: Andrée Crépeau, 19 ans, de Sherbrooke, vient de subir une troisième fracture en trois ans, et voit encore une fois une brillante carrière de skieuse compromise. C'est Andrée qui avait donné le ton aux autres membres de l'équipe lors de la période d'entraînement, grâce à sa ténacité et son courage.

— oOo —

Parmi les cinq tournois sanctionnés par l'Association de hockey mineur du Québec pour la saison 1967-68, l'un des plus importants sera sans doute le 4^e tournoi international midjet de Drummondville, qui sera disputé du 11 au 18 février. Une cinquantaine d'équipes se disputeront, entre autres, les trophées Legion canadienne et Pepsi-Cola. C'est Yvan Cournoyer, un "fils" de Drummondville, qui mettra la rondelle officiellement au jeu, à titre de président honoraire du tournoi.

— oOo —

S'il est un Gilles Gagnon qui se signale dans l'uniforme des Saints de Laval, de l'instructeur Arthur Lessard, dans la ligue métropolitaine junior, son homonyme fait encore mieux avec les Marquis de Jonquière, de la ligue Junior Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il domine les compteurs du circuit à peu près depuis le début de la saison, et les derniers chiffres lui donnaient une confortable avance de 15 points en première place.

— oOo —

La natation amateur est en pleine effervescence au Canada, et Montréal emboîte rapidement le pas. La phénoménale Elaine Tanner, qui poursuit maintenant ses études et son entraînement à Winnipeg, était de passage récemment afin de participer à une compétition présentée à Pointe-Claire. Afin de ne pas faire mentir son record canadien dans le 100 mètres sur le dos, avec une marque d'une minute, 7.1 secondes, soit 2 secondes de moins que son record des Jeux panaméricains de l'été dernier. Elle décrochait aussi deux autres victoires pour une journée parfaite.

Quant à la sensationnelle Colette Duhamel, 10 ans, membre des nouveaux Pinguins de Montréal, la section spéciale du club Concordia, elle imitait son idole en y allant aussi de trois victoires dans sa section, y allant elle aussi d'un record canadien, dans le 50 mètres sur le dos.

— oOo —

L'Ecole secondaire St-Thomas-d'Aquin, une institution bilingue de Pointe-Claire, se signalait ces jours-ci au hockey en décrochant, pour une deuxième année consécutive, les grands honneurs d'un tournoi pour "high schools" de la région métropolitaine. Brian Morin, Michel Montpetit, Michel Dionne et Michel Lagarde ont conduit leur équipe à la victoire en finale, contre le Lower Canada College. Le controversé Michel Charest, joueur-étoile du Rosemont junior, était l'une des vedettes de l'école St-Thomas l'hiver dernier.

— oOo —

Les sauteurs de barils, un groupe select de casse-cou, ont couronné un nouveau champion provincial à Sept-Îles, récemment. Serge Paradis, de Sept-Îles, a été le seul choix unanimement de la saison. Le défenseur Raymond Brunet, ancien Leaf de Verdun maintenant avec le Canadien de Thetford Mines, et Norand Sara-Bournet, allier gauche des Bruins de Shawinigan, ont été des choix quasi unanimes.

— oOo —

René Robert, joueur de centre des Maple Leafs de Trois-Rivières et meilleur compteur de la ligue Junior A du Québec depuis le début de la saison, a été le seul choix unanimement de la saison. Le défenseur Raymond Brunet, ancien Leaf de Verdun maintenant avec le Canadien de Thetford Mines, et Norand Sara-Bournet, allier gauche des Bruins de Shawinigan, ont été des choix quasi unanimes.



S PATROS ORT

par Gilles Dery

DEBUT SERRE

Après avoir négligé volontairement l'aspect "commentaire" que doit revêtir cette rubrique, en dernière fin de semaine, les circonstances se prébant, d'avantage à la formulation de vœux pour l'an nouveau faisant suite à un regard d'ensemble sur les douze mois déjà remisés dans les filières du passé, nous revenons à l'activité qui nous occupe chaque semaine et sans laquelle, cette chronique serait peut-être injustifiée.

Ainsi, dans le hockey inter-patros, catégorie Junior, le Roc-Amador n'a pas encore subi la défaite en trois rencontres, pour prendre la tête du classement, alors que le Laval vient au second rang avec 3 points, grâce à une victoire, un match nul et un échec. Puis, suivent le Saint-Vincent qui n'a récolté qu'une seule victoire alors que le Charlesbourg a encaissé deux défaites en autant de toutes disputées. Les représentants de la première avenue dominent quant aux performances offensives et défensives, ayant marqué 4.66 buts par jeu et en ayant alloué 2.00. Par contre, Charlesbourg et Saint-Vincent ont disputé une rencontre de moins que les deux autres formations.

Chez les Juveniles, c'est encore le Roc-Amador qui trône, ayant accumulé 5 gains en autant de matches disputés. Charlesbourg et Laval suivent à 4 points, le premier en quatre joutes, et le second en 5. Celui qui a disputé le plus de matches, le Saint-Vincent, occupe cependant le dernier échelon, ayant été défait 5 fois. De nouveau, les porte-coups du Roc-Amador détiennent les honneurs offensifs, avec 6.00 buts comptés, et défensifs, avec 1.80 but alloué. Un tableau indiquera peut-être plus clairement la situation:

JUNIOR									
EQUIPE	PJ	PG	PN	PP	Pts	PP	PC		
Roc-Amador	3	3	0	0	6	14	6		
Laval	3	1	1	1	3	9	10		
St-Vincent	2	0	1	1	1	5	8		
Charlesbourg	2	0	0	2	0	3	7		

JUVENILE									
EQUIPE	PJ	PG	PN	PP	Pts	PP	PC		
Roc-Amador	5	5	0	0	10	30	9		
Charlesbourg	4	2	0	2	4	16	12		
Laval	5	2	0	3	4	18	20		
St-Vincent	6	1	0	5	2	14	36		

Toutefois, nous croyons que, du moins, chez les Juniors, il existe un point d'équilibre, même si une équipe n'a pas encore subi la défaite. En effet, on a enregistré des pointages de 5-3, 5-2, 3-2, 4-1 et 3-3 (l'unique match nul jusqu'ici) et il est possible de croire que les débâcles seront rares cette saison puisque les formations nous ont semblé pratiquer un jeu défensif des plus serrés, réduisant ainsi les occasions de compter et forçant l'adversaire à s'en créer plutôt que d'attendre les ouvertures qui sans être inexistantes, sont tout de même fort peu nombreuses.

Cependant, la lutte pourrait se resserrer d'avantage ou permettre aux meneurs de distancer leurs plus sérieux rivaux d'une autre longueur, puisque d'intéressants matches sont présents, dont un qui opposait hier Laval à Roc-Amador, chez les Juveniles, ce dernier rencontrant le Charlesbourg à 5 heures cet après-midi alors les représentants Juniors de la première avenue disputeront la victoire au Laval en soirée, soit à 8 heures. Demain, deux autres joutes seront présentées sur la glace de l'Arena et opposeront Charlesbourg et Roc-Amador, chez les Juniors, à 4 heures, puis Charlesbourg à Laval, Juvenile. On complètera la cédule pour cette semaine, mardi soir, alors que le Charlesbourg junior rencontre le Saint-Vincent à 8.30 heures.

Il sera peut-être possible de lancer une prédiction après ces joutes d'importance, dans l'espoir qu'elle ne s'avèrera pas aussi fautive que celle de la dernière saison et qu'elle ne fournira pas une autre occasion à un excellent aïe et compagnon de classe fréquentant le patro Laval, de nous faire remarquer notre erreur, sans mauvaise intention, bien sûr. On en reparlera à la fin de la saison, pas vrai Denis? D'ici là, nous souhaitons que toutes les joutes demeurant au calendrier soient disputées comme l'ont été celles présentées jusqu'ici; ainsi, on assistera à la plus intéressante saison jamais vue!

PREMIER TOURNOI

C'est, en effet, cette semaine qu'était tenu le premier tournoi d'envergure en ce qui concerne le hockey inter-patros. Les catégories concernées étaient le Midjet "A", le Midjet "B", le Bantam, le Pee-Wee et le Mosquito. Mais comme le tournoi se terminait seulement hier après-midi et que ces quelques lignes étaient déjà sous presse, nous consacrerons une large partie de notre prochaine livraison à en faire un commentaire que nous espérons juste.

Toutefois, ses organisateurs avaient peut-être oublié d'inclure dans leurs résolutions du nouvel an, une plus grande coopération avec l'auteur de cette rubrique et c'est ainsi que nous avons appris tout à fait par hasard que la dernière semaine lui était consacrée sur la scène sportive inter-patros. Il ne s'agit pas pour nous de leur chercher noise mais simplement de leur rappeler que nous sommes étudiant et que, de ce fait, il nous est impossible de consacrer tout notre temps à la rédaction de nos articles et à la recherche de son contenu, et nous profitons de l'occasion pour réitérer le vœu que la collaboration dont nous essayons honnêtement de faire preuve à l'égard de toutes les institutions entrant dans le champ de nos activités journalistiques, ne devienne plus désormais à sens unique; ainsi, notre tâche, sans devenir nécessairement béatifique, en sera plus simplifiée. Toutefois, ce n'est là qu'un simple vœu personnel mais qui pourrait rendre service à tout le monde, autant à l'auteur de cet article, qu'à ses lecteurs et à ceux dont il tente de raconter les exploits tels qu'ils se sont produits. Cependant, nous ne leur en voulons pas: ils sont humains.

Pour en revenir au dit tournoi, disons que toutes les rencontres étaient présentées sur la glace de l'Arena, une amélioration apportée depuis déjà deux ans et que tous semblent apprécier, autant les participants que les organisateurs, puisque les premiers jouissent ainsi d'une complète neutralité quant à l'endroit où se jouent les rencontres, les seconds pour la centralisation des résultats et une plus grande facilité de compilation dans le domaine des statistiques. De plus, le port obligatoire du casque pour les joueurs et du masque pour les gardiens, constitue une mesure de sécurité que nous considérons comme essentielle chez des jeunes dont l'âge, et pour certains, la solidité sur des patins, expose à des blessures plus nombreuses et non moins sérieuses que leurs aînés. En somme, le tournoi ne devrait avoir connu un autre succès puisque sa préparation s'est faite dans le plus grand sérieux comme en fait preuve le dépliant distribué par les autorités des activités sportives inter-patros et renfermant tous les détails désirés quant à la tenue de ce tournoi et la saison entière inter-patros pour les catégories Juvenile et Junior. C'est une heureuse initiative qu'il nous a semblé juste de signaler.

A la prochaine!

Gilles DERY

UN NOUVEAU LITIGE "DISCRIMINATOIRE"

ST-LOUIS (PA). — Bien que les affaires soient loin de fonctionner aussi rondement que voulu au sein du club des Cardinals de St-Louis de la Ligue Nationale de football, les problèmes n'ont pas atteint pour autant le point critique.

C'est ce qu'ont déclaré les joueurs noirs de cette équipe qui commentaient des rapports de journaux voulant qu'il y ait dissension entre les joueurs, la direction et les instructeurs. Le Globe-Democrat écrit que huit joueurs se sont volontairement absentes à l'heure du coucher prescrite par le club, et ce, à la veille du dernier match de la saison contre les Giants de New York. Ces athlètes, dit le journal, ont tombé sous le coup d'amendes d'environ \$3,200.

Charles et William Bidwill, respectivement président et vice-président des Cardinals, ont déclaré à Miami, où ils participaient à une réunion de la Ligue Nationale de football, que les problèmes actuels ne sont pas d'une nature importante.

Selon ce journal, les joueurs seraient mécontents du fait que le président Bidwill, qui est domicilié à Chicago, ne soit pas disponible. Le journal signale également que les joueurs noirs auraient demandé le renvoi d'un adjoint de l'instructeur.

Liste de griefs

Les joueurs noirs auraient soumis à l'instructeur en chef Charley Winner une liste de griefs et de revendications. Winner a déclaré que "tout ce qui survient au sein de notre équipe constitue une affaire privée entre les instructeurs et les joueurs, un point, c'est tout".

Le bloqueur Ernie McMillan, lui-même un Noir, a affirmé hier que les rapports des journaux concernant la rumeur entre les Noirs et Winner avaient été pris hors de propos.

"Je ne me souviens même pas en quoi consistaient les plaintes", a dit McMillan, mais a ajouté qu'il n'existe présentement "aucun obstacle que nous ne puissions surmonter". "Nous n'avions rien réclamé de l'instructeur. Nous n'avons qu'un seul intérêt, celui d'aider le club l'an prochain et nous voulions simplement discuter des problèmes en vue d'y trouver des solutions éventuelles".

"Nous avons soumis une liste de griefs au pilote pour qu'il les règle à sa façon", a déclaré le centre arrière Willis Crenshaw.

Discrimination

Un autre joueur noir, qui a préféré garder l'anonymat, a déclaré qu'un membre de l'équipe des instructeurs semblait avoir des préjugés raciaux.

Abordant ce même problème, le demi Johnny Roland, a déclaré que l'on n'avait exercé aucune discrimination contre lui, mais "je le voyais arriver à d'autres joueurs".

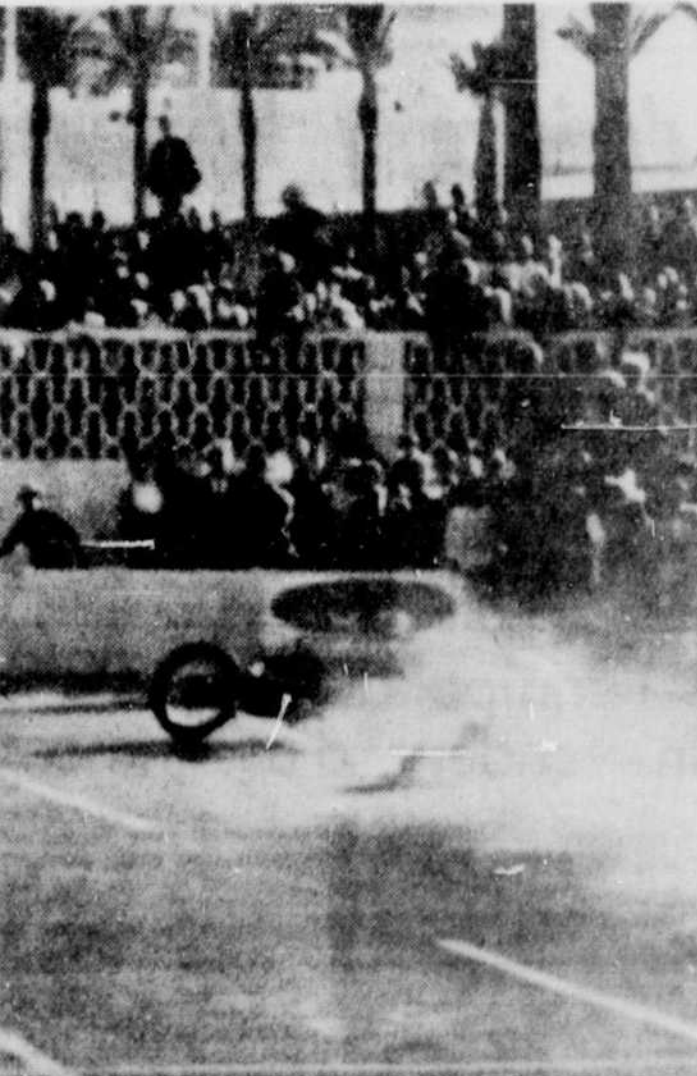
Les Bidwills ont confirmé la rencontre entre Winner et les joueurs noirs.

"Les discussions ont été franches... il n'y a eu aucune soi-disant demande. Malgré tout ce que l'on a écrit, nous n'anticipons aucun problème avec les joueurs en 1968", ont déclaré les Bidwills.

Des 40 joueurs des Cards, une dizaine sont Noirs.



• Eovel, Kniev, un motocycliste de 29 ans, a failli à la tâche dans sa tentative pour briser le record mondial de saut en moto. Il n'est essai au-dessus d'une distance de 150 pieds, mais il a raté son essai quand il n'a pas pu atteindre la vitesse requise de 105 milles à l'heure. Il a été hospitalisé à Las Vegas où il se remet de fractures multiples. (Téléphoto U.P.I.)



La route Montréal-Toronto sera la scène d'un combat historique

Par BEN WARD

OTTAWA (PC) — Le trajet Montréal-Toronto, qui touche le plus grand nombre de passagers au Canada, sera probablement la scène, en 1968, d'une bataille entre les moyens de transport.

Elle opposera le nouveau train Turbo des Chemins de fer nationaux, qui filera à 120 milles à l'heure, aux gros réacteurs d'Air Canada. Le résultat de la compétition pourrait bien décider de l'avenir du service interurbain de chemins de fer pour les passagers.

Depuis 15 ans, les trains perdent continuellement leur bataille contre les sociétés aériennes et accumulent de forts déficits pour soutenir la concurrence des transports aériens, plus rentables. La plupart des sociétés ferroviaires nord-américaines ont concédé leur défaite et travaillent à sortir du transport de passagers le plus vite possible.

Le problème est que les économies réalisées grâce aux avions à jet ont rendu possible le transport de passagers à meilleurs taux que par voie ferrée, domaine où les prix ont sensiblement augmenté depuis 1945. Il est bien peu de droits de passage par chemin de fer

qui arrivent à amortir le coût réel du voyage.

Perte de \$201 millions

La société privée des chemins de fer du Canadian Pacific, qu'on blâmait à l'époque pour avoir interrompu le service de ses deux convois transcontinentaux, révèle à un comité parlementaire, en 1966, qu'elle avait perdu \$201,000,000 sur ses trains de passagers entre 1958 et 1965.

Un membre de la direction du CP soutient que le train transcontinental ne pourrait faire ses frais, même si les passagers étaient si nombreux qu'on les installait sur les wagons.

Les Chemins de fer nationaux reconstruisent l'état de la situation, à leur tour, mais du côté de l'accepter. En effet, toute tentative de la société de la Couronne de se retirer du service de passagers aurait presque assurément été rejetée par le Parlement.

Donald Gordon, qui prit sa retraite en 1966 comme président du CN, révèle que la société s'engageait dans un programme visant à tirer un profit du service de passagers d'ici quelques années.

La clé de ce programme est le Turbo-train, réacté sur rails ou rien, sauf l'avertisseur, n'a

été conservé du train traditionnel.

À l'origine, la société ferroviaire espérait inaugurer le service de Turbo le printemps dernier, pour le début de la ruée vers l'Expo. Mais la United Aircraft, compagnie qui construit le convoi, subit des problèmes techniques causés notamment par la pénurie de pièces dues aux fortes demandes militaires du Vietnam.

On n'a pas encore déterminé l'envoi du premier Turbo-Train, mais la CN espère que ce sera pour la fin d'avril, en même temps que le changement d'horaire.

En quatre heures

Chaque convoi Turbo de sept wagons transportera 306 passagers et parcourra la distance de 337 milles en quatre heures. On se propose d'établir le service de trois départs quotidiens dans chaque direction, qui viendront s'ajouter au populaire service Rapido. Ce dernier effectue le voyage en cinq heures.

Avec un trajet de quatre heures, le Turbo-Train égalisera le temps pris pour un voyage en avion, compte tenu du temps qu'il faut pour se rendre du centre-ville à l'aéroport et en revenir.

Les inventeurs du Turbo-

Train affirment qu'il sera moins coûteux à utiliser que les trains conventionnels, à cause de son poids léger et de sa manœuvrabilité. L'une de ses caractéristiques principales est qu'il peut circuler sur des voies régulières sans nécessiter le talus de haute vitesse qui compromettrait l'usage de la voie ferrée pour les convois de fret.

De puissants engins à turbine au gaz, assez semblables à ceux qu'on a perfectionnés pour les avions à turbines, sont suspendus par deux sous les wagons de tête et de queue. La décoration intérieure ressemble à celle des avions : tables amovibles pour les repas, éclairage individuel et service d'hôtes.

Si le service de Turbo-Train entre Montréal et Toronto s'avère un succès, l'on organisera un service similaire sur d'autres parcours interurbains au Canada.

Mais pour que ce soit un succès, il faudra donner un bon coup à la popularité des voyages par avions réactés entre les deux grandes villes. Un tel effort pourra se révéler difficile l'an prochain, étant donné l'acquisition récente, par la société Air Canada, d'appareils DC-9 et DC-8 et surtout de la version prolongée du DC-8.

La rivière de la Paix sera harnachée dès cette année

Par JACK MORRIS

VANCOUVER (PC) — Le rêve d'un ancien quinquicallier du Nouveau-Brunswick se rapprochera de la réalité en 1968, lorsque le projet hydroélectrique de la rivière La Paix commencera à produire de l'énergie.

Il s'agit du premier de deux importants projets d'aménagement de la Colombie-Britannique, presque parachevé en 1967.

Le projet nordique, au coût de plus de \$700 millions, est l'enfant chéri de M. W.A.C. Bennett, devenu premier ministre de cette province à la recherche de l'énergie.

En septembre, M. Bennett est monté dans un camion de 35 tonnes et a déversé la dernière charge de remplissage dans le barrage, qu'on a alors baptisé "Barrage W.A.C. Bennett".

Le premier ministre aime rappeler qu'en 1959, un jour, il regardait vaguement le canyon de la rivière La Paix. Un trappeur lui demanda ce qu'il voyait. « D'énormes usines, naïres au barrage Mica, le plus grand et le plus coûteux des

res aux lumières scintillant dans la nuit », déclara-t-il alors.

Après une phase de construction de six ans, le projet de La Paix était prêt en 1967 au nettoyage final et à l'installation de générateurs qui fourniraient de l'électricité à la région de Vancouver.

Le barrage Duncan

À l'aménagement du fleuve Columbia, le travail allait également bon train, dans la région du sud-est de la province. Ce projet de \$500 millions, réalisé dans le cadre d'un traité entre le Canada et les États-Unis, fut à moitié achevé en 1967, avec la completion d'un des trois barrages de retenue des eaux et l'état avancé des travaux sur un deuxième.

Le barrage Duncan a été ouvert durant l'été et a commencé à retenir les eaux pour une transformation en énergie, en aval, aux États-Unis. Le barrage Arrow devrait être parachevé en 1968.

À la fin de 1967, on avait commencé les travaux préliminaires au barrage Mica, le plus grand et le plus coûteux des

trois, qui doit être terminé en 1973. Les générateurs suivront peu après la completion.

Les projets hydroélectriques de la rivière La Paix et du Columbia auront éventuellement une capacité de production de quelque 6.500.000 kilowatts, soit près de trois fois la capacité actuelle de la province.

Les patrons des projets prévoient que toute cette énergie sera nécessaire d'ici une quinzaine d'années, à cause de la croissance rapide de la consommation en Colombie-Britannique. Bien que les deux aménagements puissent fournir assez d'électricité pour quelques années, des ingénieurs ont commencé en 1967 à prospecter les possibilités de la rivière Laird, dans le nord-ouest de la Colombie. Si l'aménagement est possible, la Laird pourrait produire quelque trois millions de kilowatts.

Personnes déplacées

Si l'ouverture du barrage W.A.C. Bennett, sur la rivière La Paix, en 1967, a été une fête, il n'en a pas été ainsi pour le Columbia.

Là, les rives des anciens lacs Arrow ont été évacuées de plus de 2.000 personnes, en prévision de l'inondation de la région après completion du barrage Arrow, en 1968.

Le malaise et la résignation régnaient parmi les quelques personnes réticentes à l'exode des rives des lacs mais en même temps une pointe d'orgueil. Si ces gens craignaient pour leur avenir et étaient résignés à déménager, ils éprouvaient quand même une certaine fierté devant le grand projet hydroélectrique.

Le barrage Arrow formera un réservoir long de 145 milles, s'étendant de Castlegar, dans le sud, à Revelstoke, au nord. Les eaux montantes engloutiront la plupart des anciens villages et fermes.

Plusieurs personnes déplacées ont emménagé cette année dans d'autres coins de la province.

D'autres ont accepté les offres de l'Hydro-Colombie-Britannique de déménager leurs maisons dans de nouvelles villes construites en terres hautes.

Pour venir en aide aux pauvres de Québec

NOUS AVONS BESOIN

DE VOS VIEUX VETEMENTS, DE VOS VIEUX MEUBLES

— C'est urgent ! Appelez-nous, on ira chercher vos surplus —



160 St-Paul, Québec — 692-0385

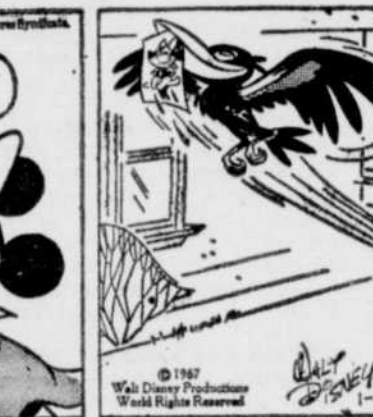
LA SOURIS MIQUETTE



par Walt Disney



par Walt Disney



par Walt Disney



LE FANTÔME



par Lee Falk et Ray Moore



par Lee Falk et Ray Moore



par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMÈNE



par Ernie Bushmiller



par Ernie Bushmiller



par Ernie Bushmiller



TERRY ET LES PIRATES



par George Wunder



par George Wunder



par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE



par Chic Young



par Chic Young



par Chic Young



AUJOURD'HUI

S A M E D I

- 8.45 A.M. — Musique
- 9.10 — Musique Marc Legrand
- 9.13 — Aujourd'hui à CBVT
- 9.15 — Cours Universitaires — Géographie économique. Professeur : M. Paul Bussières, de l'Institut de géographie de l'Université Laval (16e leçon).
- 9.20 — Mr. Ed
- 9.45 — Entre vous et moi
- 10.00 — Dessins animés
- 10.05 — Cours Universitaires — Civilisation romaine. Professeur : M. Domènec Fausano, de la faculté des Lettres de l'Université de Montréal (16e leçon). L'univers de Lucrèce.
- 10.45 — Cours Universitaires — Littérature française. Professeur : M. Michel Bideaux, de la faculté des Arts de l'Université Laurentienne de Sudbury (16e leçon). La renaissance dans la poésie, la peinture et la sculpture.
- 11.00 — Roulotte du Gros Bill
- 11.30 — Music
- 11.35 — Tour de terre — "T.V. Récepteur" — (*)
- 11.50 — Prelude
- 12.00 A.M. — De tout, de tous
- 12.05 — Great Music From Chicago
- 12.10 — Pépino — Théâtre de marionnettes. — "Pépino en Afrique". Le docteur Pépino, accompagné de son ami, le docteur Blanc, et d'une infirmière, Capucine, se rend en Afrique pour fonder un hôpital où seront traités les pauvres indigènes.
- 12.30 — En matinée — "Frankenstein 1970" (6) Film d'horreur, avec Boris Karloff et Jana Lund. Un homme fabrique un robot qui causera la perte de son créateur. — Violences. Meurtres. — Les marionnettes — (*)
- 1.00 — Championship Series — (*)
- 1.10 — Tennis — (*)
- 1.45 — Les quatre saisons — (*)
- 1.50 — Sur demande
- 1.55 — CBC Sports Presents — (*) Kalleksport
- 2.00 — Le hockey — (*) New York à Montréal
- 2.30 — Détective international
- 3.00 — Sur le matelas
- 4.00 — Carnet de voyage
- 4.05 — CBC Sports Present — CBS Golf Classic — (*)
- 4.30 — Echos du sport
- 4.35 — Deuts, la petite peste
- 4.40 — Images en tête
- 5.00 — Allez 4
- 5.30 — Moby Dick — (*)
- 6.00 — Remous
- 6.30 — Teen Club
- 6.35 — Au bout du monde — (*)
- 6.36 — Téléjournal
- 6.36 — Langue vivante — M. Robert Elie, directeur associé du secrétariat spécial du bilinguisme, est interviewé par André Dagenais. Il doit voir à l'application de la politique définie par le premier ministre M. Pearson. Le but final est de permettre aux Canadiens français de travailler dans leur langue et d'établir l'égalité des deux langues dans la fonction publique. Réponse au courrier par Jean-Marie Laurence. — Animatrice : Janine Paquet.
- 6.45 — Actualité — Editorial
- 7.00 — Jeunesse d'aujourd'hui — (*)
- 7.05 — Beverly Hillsbillies — (*)
- 7.10 — Perdus dans l'espace — Aventures de S. Martin, avec Guy Williams, June Lockhart et Mark Goddard. "Le circuit de l'espace". Une troupe de comédiens ambulants visite la planète des Robinson. Au départ, tous se rendent-ils sur la planète Terre.

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- 7.30 — The High Chaparral — (*)
- 8.00 — Les arpentés verts — (*)
- 8.10 — Cher oncle Bill — (*)
- 8.30 — Comédie, avec Brian Keith, Sebastian Cabot et John Williams.
- 8.30 — À la brunante —
- 8.35 — "La porte s'ouvre" (3) Drame social, avec Sidney Poitier et Richard Widmark. Un gangster tient un médecin noir responsable de la mort de son frère. Style vigoureux. Forte tension dramatique.
- 9.00 — NHL Hockey — (*) Boston à Toronto
- 9.15 — Cinéma — "Picnic" Drame psychologique, avec William Holden, Kim Novak et Rosalind Russell. Un garçon arrive dans une petite ville des États-Unis pour y retrouver son ami. Au cours d'un pique-nique réunissant tous les habitants de la ville, il s'aperçoit de la faiblesse de son copain et s'enfuit avec elle dans la voiture de ce dernier.
- 10.15 — Au nom de la loi
- 10.20 — In Person — (*)
- 10.23 — Les couchés-tard — (*)
- 10.45 — Actualité — Météo — Editorial
- 10.50 — Sport Profile
- 10.54 — Téléjournal
- 11.00 — CBC-TV News
- 11.05 — Nouvelles sportives
- 11.09 — Adagio
- 11.10 — "Echec à la Gestapo" (6) — Film d'espionnage avec Humphrey Bogart et Conrad Veidt. Deux Américains sont contraints de travailler pour un réseau d'espionnage nazi à New York.
- 11.10 — Nouvelles sportives
- 11.14 — Editorial
- 11.16 — After II — "Pillards of the Sky"
- 11.24 — Cinéma — "La dénonciation" (4) Drame psychologique, avec Maurice Ronet et Françoise Brion. Tourment par une ancienne lacheté, un homme refuse de dénoncer l'auteur d'un crime.
- 12.45 A.M. — Fin des émissions
- 12.49 — Musique Marc Legrand
- 12.59 — Fin des émissions
- 1.01 — Postlude
- (*) — Programmes en couleurs
- 11.00 — Aventures d'outre-mer
- 11.30 — Church Service
- 11.30 — Cinéma — "Le trou Normand" (5) Comédie avec Bourvil et Jeanne Marken. Afin de toucher un héritage, un brave garçon s'efforce de décrocher un certificat d'études.
- 11.35 — Le jour du Seigneur
- 12.00 P.M. — Music
- 12.20 — Prelude
- 12.30 — Sacred Heart Program
- 12.45 — Variations
- 12.45 — The Living Word
- 1.00 — Crossroads
- 1.05 — Patrimoine
- 1.15 — CSN dans la cité
- 1.30 — Gardening With Earl
- 1.30 — Composez 999
- 1.35 — Country Calendar
- 1.40 — Les travaux et les jours
- 2.00 — Aventures des Vikings
- 2.05 — Gilbert & Sullivan
- 2.10 — Vers le Super Bowl — (*)
- 2.30 — Cinéma — "Trois vieilles filles en folie" (6) Vaudeville avec Jean Tisier et Pierre Laquerie. Dans un petit village austère, un marquis organise un concours matrimonial.
- 2.35 — Interlet
- 3.00 — Notre monde
- 3.30 — African Odyssey
- 4.00 — C'est votre affaire
- 4.05 — Adventure Of The Sky
- 4.30 — Télé-Quilles
- 5.00 — Sports-A-Plenty
- 5.00 — Man Alive
- 5.10 — A la recherche d'un dialogue
- 5.27 — CBC-TV News
- 5.30 — Les hommes volants — (*)
- 5.35 — Hymn Sing
- 1.00 — L'heure des quilles
- 6.00 — Music-hall des jeunes — (*)
- 6.05 — Court Martial
- 6.30 — Peter Gunn
- 6.35 — Téléjournal
- 6.36 — Atomes et galaxies — (*)
- 6.40 — Les transports en l'an 3000 L'avenir du transport aérien Le Concorde. Le SST américain. Les gros transporteurs. Le problème des aéroports. Jacques Brault et Pierre Gravel, gagnants du concours d'entrepreneurs avec Robert Douat, de Sud-Aviation, France. — Animatrice : Raymond Charette.
- 7.00 — Le Virginien — (*)
- 7.10 — Green Acres — (*)
- 7.15 — Walt Disney présente — (*) "La revanche de Pablotto" — (4-E) Film d'aventures, avec André Vézina et Joseph Caillet. Un gaillardon fuit avec un cheval et connaît maintes aventures. Histoire charmante et attachante. Belles images mexicaines.
- 7.30 — Flashback — (*)
- 8.00 — Ed Sullivan — (*)
- 8.05 — Les beaux dimanches — "Doux sauvage" — Drame d'André Major. Le drame d'un jeune homme d'origine indienne qui n'arrive pas à s'intégrer au monde des Blancs. Il étouffe en ville. Il ressent l'appel de la forêt et pour y répondre abandonne tout. Mais dans la forêt, il est aussi devenu un étranger.
- 8.30 — Chansons à vendre — (*)
- 9.00 — Sauve qui peut — (*)
- 9.05 — Bonanza — (*)
- 10.00 — Barons de la pègre
- 10.05 — The Way It Is
- 10.10 — Vivre en ce pays — (*) Les Laurentides et les Cantons de l'Est

DEMAIN

D I M A N C H E

- 8.45 A.M. — Musique
- 9.13 — Aujourd'hui à CBVT
- 9.15 — Cours Universitaires — Sciences religieuses. Professeur : M. l'abbé Jacques Doyon, de la faculté de Théologie de l'Université de Sherbrooke (16e leçon). Théologie de l'homme : la problématique de l'éternel problème de l'homme.
- 9.30 — Flashback — (*)
- 9.50 — Musique Marc Legrand
- 10.00 — Mr. Ed
- 10.05 — Cours Universitaires — Initiation aux mathématiques modernes. Professeur : M. Pierre de Celles, de la faculté des Arts de l'Université Laval (16e leçon).
- 10.28 — Aujourd'hui à CBVT
- 10.30 — Épée de Florence
- 10.35 — Music
- 10.40 — Cours Universitaires — Introduction à la psychologie scientifique. Professeur : M. Raymond Vaillancourt, de la faculté de Psychologie de l'Université d'Ottawa (16e leçon).
- 10.58 — Opening
- 10.30 — Les beaux dimanches — "Doux sauvage" — Drame d'André Major. Le drame d'un jeune homme d'origine indienne qui n'arrive pas à s'intégrer au monde des Blancs. Il étouffe en ville. Il ressent l'appel de la forêt et pour y répondre abandonne tout. Mais dans la forêt, il est aussi devenu un étranger.
- 8.30 — Chansons à vendre — (*)
- 9.00 — Sauve qui peut — (*)
- 9.05 — Bonanza — (*)
- 10.00 — Barons de la pègre
- 10.05 — The Way It Is
- 10.10 — Vivre en ce pays — (*) Les Laurentides et les Cantons de l'Est

Dr André Dorion, o.d.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

EDIFICE MARCEL MASSICOTTE

869 EST. RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Dr Ghislain Dionne o.d.

OPTOMETRISTE

LENTILLES CORNÉENNES

10.30 — "L'envers des hommes" — "Les Lénins" (2ème partie). Les idées, les peines, les problèmes des habitants des îles-de-la-Madeleine. Interviews : André Beaudoin et André Bédard.

11.00 — Actualité — Météo — Editorial

11.05 — CBC-TV News

11.10 — Téléjournal

11.14 — Editorial

11.16 — "After II" — "Robbit Traps"

11.18 — Nouvelles sportives

11.24 — En fin de soirée — "Le brigand bien-aimé" (5) Film d'aventures avec Robert Wagner et Jeffrey Hunter. Les aventures du célèbre bandit américain. Style vigoureux. Bons interprètes.

11.30 — D'hier à demain — "Louis II de Bavière" (4) — Biographie romancée, avec O. W. Fisher et Ruth Leuwerick. Mine par de continuelles déceptions, Louis de Bavière s'achemine vers la folie. Décor bien reconstitué. Très beaux paysages.

12.00 A.M. — Postlude

12.45 — Fin des émissions

1.00 — Musique Marc Legrand

1.10 — Fin des émissions

(*) — Programmes en couleurs

LUNDI

- 7.00 A.M. — Musique
- 7.20 — Musique Marc Legrand
- 7.30 — Dessins animés
- 7.45 — A nous deux
- 8.15 — Toast et café — (*)
- 9.10 — Music
- 9.15 — Cinéma-roman
- 9.30 — En forme
- 9.35 — Quebec School Telecast
- 9.45 — Musique
- 9.45 — En matinée — "La femme qui faillit être lynchée" (6). Western, avec John Lund et Audrey Totter. Une jeune fille multiplie les actes héroïques après avoir pris la direction d'un bar.
- 9.58 — Aujourd'hui à CBVT
- 10.00 — Quebec School Telecast
- 10.10 — Roman de la science
- 10.30 — Friendly Giant
- 10.35 — Monsieur Surprise présente : "La maison du toutou"
- 10.45 — Chez Hélène
- 10.50 — La souris verte
- 11.00 — L'école du bonheur
- 11.05 — Mr. Dress Up
- 11.10 — Le corsaire de la reine
- 11.15 — Meilleure main
- 11.25 — Pick Of The Week
- 11.30 — Tournament Of Roses
- 11.35 — Parade — (*)
- 11.40 — Long métrage "La fille des Steppes" (5-A) Drame, avec Erika Remberg Joachim Hansen. Un couple de Lapone devient une orpheline comme leur enfant. Photographie remarquable.
- 11.45 — Palmiers
- 11.55 — CBC-TV News
- 12.15 P.M. — Actualité — Editorial
- 12.30 — De tout, de tous
- 1.00 — Qui suis-je ?
- 1.05 — Téléjournal
- 1.15 — Clés-Fruitillon — "Le fils de personne"
- 1.25 — Voix de femmes
- 1.30 — Long métrage "Le Caid" (5) Comédie policière, avec Fernandel et Barbara. Un professeur est fort embarrassé d'une somme considérable qu'un voleur a introduit dans sa valise. Amusante parodie.

Décès de Monsieur Louis Lecours

M. Louis Lecours, employé civil au ministère des Travaux Publics, époux en premières noces de feu dame Marguerite Paradis, et en secondes noces de dame Hélène Morin, est décédé le 3 janvier 1968 à l'âge de 69 ans. Il demeurait au 115 des Pins-Ouest.

Outre son épouse, M. Lecours laisse dans le deuil, ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Jacques Gauthier (Louise Lecours) de Montréal, M. et Mme Charles Lecours, M. et Mme Jean-Louis Lecours de Lauzon, M. et Mme Charlie Walsh (Françoise Lecours), M. et Mme Raymond Lecours, M. et Mme Viateur Guay (Marguerite Lecours), ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Joseph Lecours, M. et Mme Paul Lecours de Bienville, M. et Mme Deziel Lafrance (Germaine Lecours) de Bienville, M. et Mme Lucien Lecours, M. et Mme Jules Proulx (Rachel Lecours), M. et Mme Isai Labrie (Madeleine Lecours), M. et Mme Charles Lecours de Montréal, Révérende Mère Ste-Ozanne, c.s.s.c.

Monsieur Louis Lecours repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi le 8 janvier 1968 en l'église Ste-Odile et l'inhumation au cimetière St-Romuald.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de Monsieur Louis Prevost

Monsieur Louis Prevost, employé civil, époux de feu dame Léonie Carrier, est décédé le 4 janvier 1968 à l'âge de 67 ans. Il demeurait au 734, d'Aiguillon, Québec.

Il laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Jean-Louis Prevost (Cécile Aube), M. et Mme Raymond Maheu (Rita Prevost), M. et Mme Guy Prevost (Gertrude Verreault), M. et Mme Jean-Guy Noël (Thérèse Prevost), ses frères, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Gérard Prevost, de Taschereau, Abitibi, M. et Mme Joseph Prevost de St-Paul de Montmagny, M. C.-E. Mercier, Antonio Fiset, Sr Juliette Carrier, des Soeurs de la Charité, Mme Joseph Carrier, M. et Mme Lionel Carrier, M. et Mme Joseph Michaud, M. et Mme Gérard Channon, Mme Régina Carrier.

Monsieur Louis Prevost repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 120, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu lundi le 8 janvier 1968 en l'église St-Vincent-de-Paul et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de Madame Napoléon Thibault

MONTMAGNY. — Aurélie Chabot, épouse de feu Napoléon Thibault, est décédée à Montmagny le 29 décembre à l'âge de 83 ans et quatre mois.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Gabrielle Thibault, Mme Camille Gaudreau (Jeanne-Aimée), et MM. Georges-Henri et Jules Thibault; son gendre et ses belles-filles: M. Camille Gaudreau, Mme Georges-Henri Thibault (Marie-May Thibault), et Mme Jules Thibault (Thérèse Collin); ses sœurs: Mme Joseph Boutet et Mme Philippe Gaudreau; sa belle-sœur et son beau-frère: Mme Edouard Tondreau et M. Philippe Gaudreau; plusieurs petits-enfants, neveux et cousines.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 2 janvier 1968 en l'église St-Mathieu de Montmagny.

Décès de Monsieur Jean-Louis Boulet

M. Jean-Louis Boulet, C.A., époux de dame Mary McNamara, est décédé le 4 janvier 1968 à l'âge de 48 ans. Il demeurait au 122, rue Aberdeen, Québec.

Outre son épouse, M. Boulet laisse dans le deuil son fils, sa fille et son gendre: M. et Mme R.H. Smith (Kathleen), M. Jean Boulet; son petit-fils: Steven Smith; sa mère: Mme Evariste Boulet (Azilda Guay); ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme René Bellegarde (Pauline), M. et Mme Paul-Emile Gosselin (Jacqueline), M. et Mme Gilles Boulet (Marie-Pauline), M. et Mme Jean Plamondon (Louise), M. et Mme Guy Boulet (Lucille Matte), M. et Mme Dave Warfield (Marcelle), M. et Mme Pierre Durand (Michèle), M. et Mme J.W. McNamara, M. et Mme Charles Brown, M. et Mme John Knowles, M. et Mme Germy McNamara.

M. Jean-Louis Boulet repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi le 8 janvier 1968, en l'église St-François d'Assise et l'inhumation au cimetière Mont-Marie à Lévis.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de Madame Joseph Dolbec

Mme Joseph Dolbec, née Armine Dion, épouse de M. Joseph Dolbec, propriétaire de Jos Dolbec Transport, est décédée le 4 janvier 1968 à l'âge de 79 ans. Elle demeurait au 472, rue St-Olivier, Québec.

Outre son époux, Mme Joseph Dolbec laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Maurice Dolbec (Mary), de Montréal, M. et Mme Roger Dolbec (Cyrilla Guimond), M. et Mme Roger Laverdière (Marie-Claire Dolbec), de Montréal, M. et Mme Roméo Carreau (Marie-Paul Dolbec), M. et Mme Lucien Dolbec de Montréal, M. et Mme Lorenzo Tremblay (Rolande Dolbec) de Montréal, M. et Mme Yves Moisan (Florence Dolbec), Mlle Jeanette Dolbec, M. et Mme Paul-Emile St-Pierre (Simone Dolbec) de Rivière-Portneuf; sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Mme Alphonse Dion, M. et Mme Charles-Henri Dolbec, M. et Mme Armand Dolbec, M. et Mme Roland Dolbec, M. et Mme Hector Demers, Mme Germaine Poliquin, ainsi que plusieurs petits-enfants.

Mme Dolbec repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 120, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu lundi le 8 janvier 1968 en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de Monsieur Odilon Côté

M. Odilon Côté, employé de la Commission des Accidents du Travail, époux de dame Irène Rochette, est décédé le 3 janvier 1968 à l'âge de 58 ans. Il demeurait au 418, Latourrelle, Québec.

Outre son épouse, Monsieur Côté laisse dans le deuil ses frères, ses belles-sœurs: M. et Mme Lucien Côté, M. et Mme Joseph Côté, M. et Mme Roland Côté, Mme N.-R. Côté, Mme Maurice Gingras, Mme Ernest Rochette.

Monsieur Odilon Côté repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 120, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu mardi le 9 janvier 1968, en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

SERVICES SPÉCIAUX

527-2579

527-3568



Décès de M. l'abbé Rosario Gaudreault



SERVICE ANNIVERSAIRE



M. ANTONIO VAILLANCOURT
Samedi le 13 janvier, à 4h.15 p.m., en l'église St-Charles-Garnier, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Vaillancourt, époux de dame Cécile Bisson. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dépôts d'épargne

OTTAWA (PC). — Les dépôts d'épargne personnelles dans les banques à charte s'élevaient à \$11,664,000,000 au 30 novembre, comparativement à \$11,816,000,000 au 31 octobre. C'est ce que rapportait hier le service d'inspection bancaire du ministère des Finances.

Au 30 novembre 1966, les dépôts d'épargne personnelles s'élevaient à \$10,202,000,000.



• dignité
• courtoisie
• discrétion

LA CIE
HUBERT
MOISAN
directeurs de
funérailles
253 St-Joseph
Québec 2.
524-2473

En septembre 1967 il alla exercer son ministère dans le diocèse de Québec. On le nomma aumônier à l'hôpital Saint-François d'Assise où on lui confia la communauté des religieuses, le personnel une certaine responsabilité auprès des malades: de plus il était chargé du cours de morale médicale aux écoles des infirmières dans les hôpitaux suivants: Saint-François d'Assise, Saint-Sacrement, Hôtel-Dieu et celui de l'Enfant-Jésus. Il avait sa résidence à l'hôpital Saint-François d'Assise où il exerça sa fonction de septembre 1967 jusqu'à son décès survenu à l'Hôtel-Dieu de Québec le 2 janvier 1968.

Après un service funéraire qui eut lieu le 4 janvier à l'hôpital Saint-François d'Assise on transporte les restes mortels à la Baie St-Paul. La translation des restes se fait le dimanche soir en l'église de Baie St-Paul, à 20 heures et 30. Les funérailles auront lieu le 8 janvier 1968 en l'église de cette ville à 16.00 heures et l'inhumation au cimetière du même endroit.

Il laisse dans le deuil deux frères et deux belles-sœurs: M. Philippe Gaudreault M.R.S. H.F.R.S.H. le docteur Jean-René Gaudreault M.D. leur épouse respective: Françoise Ouellette et Huguette Couture de Baie St-Paul ainsi que plusieurs neveux et nièces. Des demi-sœurs: Mme Philippe Boly, Mme René Savard, Mme Roland Desgagné, Mme Ludger Dufour, Mme Armand Bouchard de Baie St-Paul ainsi que Mme Lorenzo Tremblay de Jonquière. Il était l'oncle du Rév. Yves Gaudreault supérieur, Père Blanc d'Ottawa.

Feu Mme Maurice Turgeon

Dans le compte rendu des funérailles de Mme Maurice Turgeon, publié le 4 janvier dernier, nous avons bien involontairement omis, parmi les noms des membres de la famille, celui de la belle-sœur de la défunte Mme Armand Turgeon de Québec. Nous nous excusons auprès de l'intéressée.

avis de décès

BARIL. — A Québec, le 4 janvier 1968, à l'âge de 71 ans et 5 mois est décédé M. Louis Baril, employé du C.P.R. à sa retraite, époux en 1ères noces de feu dame Antoinette Castonguay et en 2èmes noces de dame Cécile Lamarre. Il était le père de Laurent, Onil, Gaston, Réal, Jean-Roch, Jeannine (Mme François Pouliot), Danielle (Mme Jos Lemay) et Doris, demeurant à 1865, De Nierville.

Les funérailles auront lieu lundi le 8 janvier à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Hardy, angle de la Canadienne à 9 heures 50, pour l'église de St-Pascal Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 4-1 (3 fs)

BOUDREAU. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 6 janvier 1968, à l'âge de 88 ans, est décédé M. T. E. Boudreau, époux de dame Alida Caron, demeurant à 61, St-Jean-Baptiste Ouest, Montmagny.

Les funérailles auront lieu lundi à 2.30 heures. Départ des salons funéraires de la maison Marcel Rusland, 31, de la Fabrique, Montmagny, à 2.15 heures, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 6-1 (2 fs)

BOULET. — A Val d'Or, le 4 janvier 1968, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Louis Boulet, C.A., époux de dame Mary McNamara, demeurant à 122, Aberdeen.

Les funérailles auront lieu lundi à 10.15 heures. Départ des foyers funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 10 heures, pour l'église de St-François-d'Assise et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis.

Le trajet se fera en automobile. 5-1 (2 fs)

CHATEAUVERT. — A Québec le 3 janvier 1968, à l'âge de 48 ans est décédé subitement M. Paul Châteauevert, époux de dame Yvette Blouin, père de Céline, frère de René, Cyrille et Yvette, demeurant à 385, 4e avenue.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ des foyers funéraires de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290 1ère avenue à 9 h. 50 pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

Trajet en automobile. 4-1 (3 fs)

COTE. — A Québec, le 5 janvier 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Odilon Côté, employé de la Commission des Accidents du Travail, époux de dame Irène Rochette, demeurant à 418, rue Latourrelle.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, St-Jean, à 8.45 heures pour l'église de St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile. 6-1 (2 fs)

DOLBEC. — A Québec le 4 janvier 1968, à l'âge de 79 ans est décédée dame Armine Dion, épouse de M. Joseph Dolbec, propriétaire de Jos. Dolbec Transport, demeurant à 472 rue St-Olivier.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue St-Jean à 8 h. 45 pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Trajet en automobile. 5-1 (2 fs)

GAUDREAU. A l'Hôpital Notre-Dame de Charny, le 4 janvier 1968, à l'âge de 60 ans est décédé M. Antonio Gaudreau, employé du C.N.R., époux de dame Lucienne Dubé, père de Gaston, Jean-Yves, Claude, André, Hélène et Lucienne, frère de Paul, Aimé, Robert, Gérard, Bertha (Mme Paul-Henri Bernier), Yvette (Mme Arthur Doyon), Annette (Mme Léandre Roy), Thérèse (Mme Rosaire Corrivé) Fernande (Mme André Caouet) Noëlla (Mme Georges Bélanger), Anna-Marie (Mme Roger Thériault) Marguerite (Mme Georges Mimeault) Gertrude (Mme Henri Mailhot), demeurant à 534, 11e avenue, Charny.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 821, 10e rue Charny à 8 h. 50 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 5-1 (2 fs)

GINGRAS. — A Québec, le 5 janvier 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Romeo Gingras, ex-employé civil, époux en 1ères noces de feu dame Marie-Alice Cadorette, et en 2èmes noces de Marie-Anne Cadorette, demeurant à 895 Turnbull.

Les funérailles auront lieu mardi à 10.30 heures. Départ du funérarium Lépine, 300 Chemin Ste-Foy, à 10.15 heures pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. 6-1 (2 fs)

COULET. — A Québec, le 5 janvier 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Florian Coulet, ingénieur au Bell Telephone, époux de feu dame Eveline Hetherington, père de Real, Pierrette (Mme Ronald Anger), demeurant à 2620 Boulevard Hamel, Les Saules.

Les funérailles auront lieu mardi à 10.30 heures. Départ du funérarium Lépine, 300 Chemin Ste-Foy, à 10.15 heures pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles. 6-1 (2 fs)

MADEAU. — A l'Hôpital Laval, le 4 janvier 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Fernand Madeau, époux de dame Simone Lemay, fils de Mme Joseph Cayer, frère de Marie-Ange (Mme Edouard Hamel), Robert, Cécile (Mme Jacques Lacombe), Euchariste (Mme Robert Paquet), Raphaël et André, demeurant à St-Agapit.

Les funérailles auront lieu lundi à 2 heures. Départ de la résidence funéraire Eug. Beaudoin & Fils, 96, Principale, St-Agapit, à 1.50 heure, pour l'église de St-Agapit, et de là au cimetière paroissial. 6-1 (1 fs)

PREVOST. — A Québec, le 4 janvier 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Louis Prevost, employé civil, époux de feu dame Louis Carrier, demeurant à 734, d'Aiguillon.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 St-Jean, à 9 heures 45, pour l'église de St-Vincent de Paul et de là au cimetière Belmont. 5-1 (2 fs)

SOEUR MARIE DE ST-CHARLES DE MILAN. — A la Maison Générale du Bon-Pasteur de Québec, le 5 janvier 1968, à l'âge de 71 ans, dont 49 ans de vie religieuse, est décédée Soeur Marie de St-Charles de Milan (Antoinette Mailly).

Les funérailles auront lieu lundi le 8 janvier à 9 heures en la chapelle de la Maison-mère du Bon-Pasteur, 1080, de la Chevrolière et l'inhumation se fera au cimetière de la Communauté à Ste-Foy. 6-1 (1 fs)

LECOURS. — A Québec, le 5 janvier 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Louis Lecours, employé civil au ministère des Travaux Publics, époux en 1ères noces de feu dame Marguerite Paradis et en 2èmes noces de dame Hélène Morin, 115, des Pins-Ouest, Québec.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin à 9 heures 45 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 4-1 (3 fs)

VERRET. — A Québec le 5 janvier 1968, à l'âge de 52 ans est décédé Monsieur François Verret, employé au ministère des Postes, époux de dame Juliette Blouin, père de Francine (Mme Claude Perreault), Pierre, Serge, père de Charles, Cécile, Louise, Marianne (Mme Donat Bastien) Gabrielle et Mme Vve Lucien Verret demeurant à 343, 3e rue.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 8 h. 50 pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. Trajet en automobile. 5-1 (2 fs)

MERCERIEUX. — Les membres de la famille de feu Monsieur Ludger Bastien, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mademoiselle Marie-Isabelle Bédard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

3167 6-1 (1 fs) R. D. Bédard.

MARCOUX. — Madame Lucien Marcoux ainsi que tous les membres de sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Lucien Marcoux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

3157 6-1 (1 fs) R. D. Bédard.

MARCOUX. — Madame Lucien Marcoux ainsi que tous les membres de sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Lucien Marcoux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

3167 6-1 (1 fs) R. D. Bédard.

MARCOUX. — Madame Lucien Marcoux ainsi que tous les membres de sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Lucien Marcoux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

3157 6-1 (1 fs) R. D. Bédard.

MARCOUX. — Madame Lucien Marcoux ainsi que tous les membres de sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Lucien Marcoux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

3167 6-1 (1 fs) R. D. Bédard.

MARCOUX. — Madame Lucien Marcoux ainsi que tous les membres de sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Lucien Marcoux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

3157 6-1 (1 fs) R. D. Bédard.

MARCOUX. — Madame Lucien Marcoux ainsi que tous les membres de sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Lucien Marcoux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

3167 6-1 (1 fs) R. D. Bédard.

MARCOUX. — Madame Lucien Marcoux ainsi que tous les membres de sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Lucien Marcoux, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

3157 6-1 (1 fs) R. D. Bédard.

Décès de Mademoiselle Régina Guay

Mlle Régina Guay 72 ans, du 209, rue St-Jean, Québec, est décédée, le 5 janvier, à l'Hôpital Général de Québec. Son service aura lieu lundi, à 3 hres, en l'église de St-Joseph de Lauzon.

Elle laisse dans le deuil ses frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Albert Guay (Bernadette Poiré), de Lauzon, Arthur Guay (Madeleine Rivest), de Montréal, Emile Guay (Laurette Morin), de Montréal, et Mme Philippe Guay (Yvonne Beaumont), de Québec.

La dépouille est exposée au salon Richard Gauthier, au 229, rue St-Joseph, Lauzon.

Circulation interrompue sur les rues des Remparts et Ste-Famille

La circulation routière sera interrompue sur la rue des Remparts entre les rues Ferland et Ste-Monique à compter de lundi le 8 janvier 1968 à 7.00 p.m. pour une durée approximative de deux semaines. Cet inconvénient à la circulation est nécessaire par d'importants travaux d'acqueduc qui seront faits par la Ville de Québec dans la rue des Remparts. Les principaux changements à la circulation seront les suivants:

la circulation d'accès au quartier latin qui se fait normalement par la côte de la Canoterie et la rue Ste-Famille sera détournée par les côtes Dinan et du Palais, la côte de la Canoterie devenant à sens unique de la rue Ste-Monique à la rue St-Vallier.

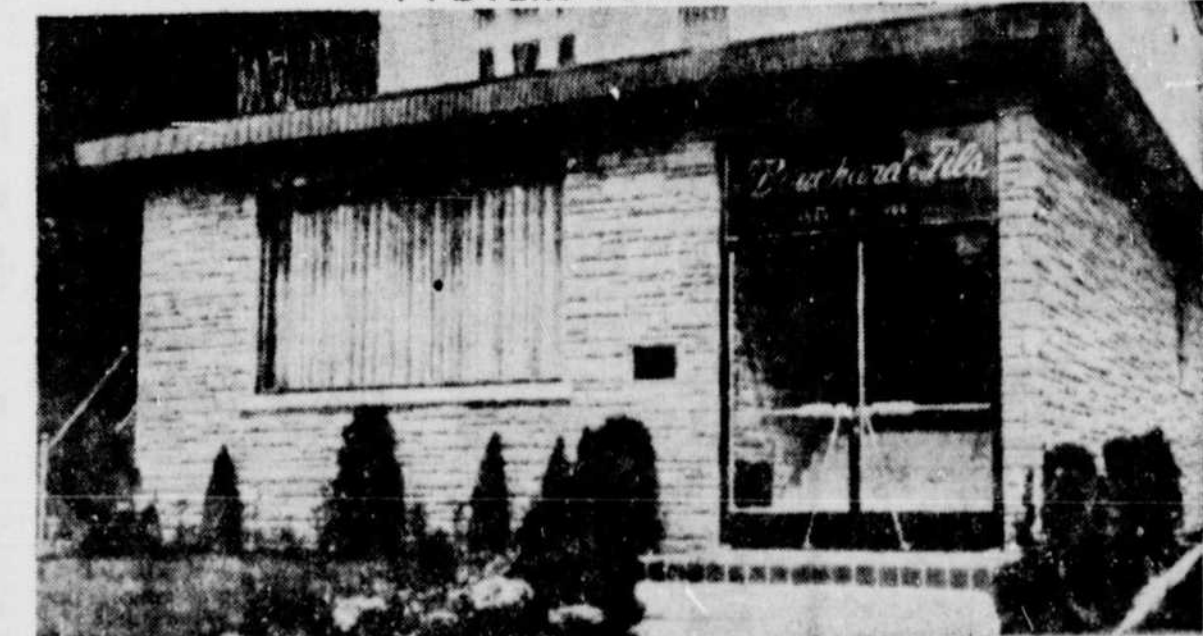
La circulation de la rue Ste-Famille sera détournée à la rue Couillard via les rues Hébert et Ste-Monique avant de s'engager sur la rue des Remparts et la côte de la Canoterie.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	\$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière)	\$1.50
(avec photo 1 col)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES (Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	aucune charge
(Nécrologie et photo)	\$5.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES Minimum	\$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

UNE MAISON DIGNE DE CONFIANCE J. BOUCHARD & FILS LTEE 4 FOYERS FUNERAIRES



1290
TRE AVENUE
1740
AVENUE
BARDY
ANGLE
CANADIENNE

4 salons modernes, bien situés, répondant aux moindres exigences des familles que le deuil offe. J. BOUCHARD & FILS LTEE vous assure un service hors pair... Courtoisie, discrétion, distinction en tout partie intégrante.



JEAN ROCH BOUCHARD
secrétaire



RAOUL BOUCHARD
président



RODRIGUE BOUCHARD
trésorier

La maison J. Bouchard & Fils LTEE met tout en oeuvre pour vous satisfaire, et met à votre disposition corbillard et ambulance munis d'équipement des plus modernes, de marque Cadillac 68.



LE SÉNATEUR DEMOCRATE EDWARD KENNEDY a déclaré hier que les blessés civils du Vietnam étaient aujourd'hui mieux traités qu'ils l'étaient lors de son dernier voyage, il y a deux ans. M. Kennedy est arrivé au Sud-Vietnam il y a quatre jours pour étudier sur place les problèmes des réfugiés et des blessés civils. Sur la photo, une famille Viet-Cong est évacuée par les troupes américaines d'un petit village qui a été accidentellement bombardé par l'aviation américaine. (Téléphoto U.P.I.)

Les blessés civils du Vietnam sont mieux traités qu'il y a deux ans (Le sénateur Kennedy)

HANOI (P.A.) — Le sénateur Edward Kennedy, démocrate du Massachusetts, a déclaré vendredi qu'il y a eu du progrès dans le soin apporté aux blessés de guerre depuis sa dernière visite au Sud-Vietnam, il y a plus de deux ans. 'J'ai constaté une différence importante depuis 1965', a dit le sénateur, qui avait déjà eu l'occasion d'exprimer des critiques au sujet de la façon dont sont traitées les victimes civiles de la guerre au Vietnam.

C'était hier la quatrième journée de vendredi à visiter les camps de réfugiés et des blessés civils. Il a passé la journée de vendredi à visiter les camps de réfugiés et des blessés civils, dans la région

avoisinant Da Nang.

M. Kennedy avait auparavant exprimé l'avis — qui, selon lui, était conservateur — qu'il y avait eu 150.000 blessés de guerre parmi les civils, l'année dernière, soit environ le double des évaluations faites par les officiels américains et sud-vietnamiens.

Contradictions. Le sénateur a signalé vendredi un «écart considérable» dans les chiffres qui lui ont été fournis concernant le 1er corps d'armée. Il a ajouté que les officiels américains lui avaient déclaré qu'il y avait 409.000 réfugiés, alors que le gouvernement sud-vietnamien parlait de 527.000. «Si on rencontre toujours de ces contradictions, il devient très difficile d'établir un programme valable», a dit le sénateur Kennedy.

Il a visité les services aux réfugiés et les hôpitaux dans le delta du Mekong, au cours des trois dernières journées. Il a déclaré y avoir vu des hôpitaux où le nombre de blessés de guerre «était le double de l'évaluation qui lui avait été fournie».

La radio a précisé que les bombes américaines avaient touché le cargo Vereslav-Zalesky, mais qu'il n'y avait pas de morts, parmi les 41 marins. Elle a révélé que la note remise à M. Rusk informait les Etats-Unis qu'en raison de cette situation, les autorités soviétiques seront obligées de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des navires soviétiques se rendant au Nord-Vietnam.

La note, toujours selon Radio-Moscou, rappelle que Moscou s'est déjà plaint à plusieurs reprises d'actes semblables commis par les avions américains contre des navires soviétiques.

La note accuse les Etats-Unis de ne pas prendre les mesures nécessaires en dépit des protestations soviétiques.

A Saigon, les porte-parole militaires américains ont refusé de commenter les accusations soviétiques.

Par ailleurs, les communautés d'aujourd'hui, en provenance de la capitale sud-vietnamienne, ne font pas mention de bombardements dans le port d'Haiphong, mais seulement de raids sur deux ports de Haiphong.

américaine au cours d'un raid sur le port d'Haiphong, au Vietnam-Nord. Radio-Moscou, qui a diffusé la nouvelle de la protestation russe, a ajouté que l'ambassadeur soviétique, Anatoly F. Dobrynin, a remis la note de protestation au secrétaire américain Dean Rusk, hier, à Washington.

La radio a précisé que les bombes américaines avaient touché le cargo Vereslav-Zalesky, mais qu'il n'y avait pas de morts, parmi les 41 marins. Elle a révélé que la note remise à M. Rusk informait les Etats-Unis qu'en raison de cette situation, les autorités soviétiques seront obligées de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des navires soviétiques se rendant au Nord-Vietnam.

La note, toujours selon Radio-Moscou, rappelle que Moscou s'est déjà plaint à plusieurs reprises d'actes semblables commis par les avions américains contre des navires soviétiques.

La note accuse les Etats-Unis de ne pas prendre les mesures nécessaires en dépit des protestations soviétiques.

A Saigon, les porte-parole militaires américains ont refusé de commenter les accusations soviétiques.

Par ailleurs, les communautés d'aujourd'hui, en provenance de la capitale sud-vietnamienne, ne font pas mention de bombardements dans le port d'Haiphong, mais seulement de raids sur deux ports de Haiphong.

américaine au cours d'un raid sur le port d'Haiphong, au Vietnam-Nord. Radio-Moscou, qui a diffusé la nouvelle de la protestation russe, a ajouté que l'ambassadeur soviétique, Anatoly F. Dobrynin, a remis la note de protestation au secrétaire américain Dean Rusk, hier, à Washington.

La radio a précisé que les bombes américaines avaient touché le cargo Vereslav-Zalesky, mais qu'il n'y avait pas de morts, parmi les 41 marins. Elle a révélé que la note remise à M. Rusk informait les Etats-Unis qu'en raison de cette situation, les autorités soviétiques seront obligées de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des navires soviétiques se rendant au Nord-Vietnam.

La note, toujours selon Radio-Moscou, rappelle que Moscou s'est déjà plaint à plusieurs reprises d'actes semblables commis par les avions américains contre des navires soviétiques.

L'extradition de Hal Banks retardée de plusieurs semaines

WASHINGTON (P.C.) — L'ancien chef syndical Hal Banks a retenu les services d'un nouvel avocat et tout laisse prévoir un délai de «plusieurs semaines» avant que le département d'Etat américain ne prenne les mesures pour que Banks soit extradité au Canada, où il doit répondre à une accusation de parjure. C'est ce que déclarait vendredi un porte-parole du département d'Etat, qui ajoutait que le nouveau défenseur de Banks avait demandé un délai pour soumettre un mémoire utile à la cause.

Entre-temps l'ancien président de l'Union internationale des Marins du Canada, âgé maintenant de 59 ans, est toujours détenu dans une prison de New York.

Le porte-parole a laissé entendre que le nouvel avocat de l'accusé serait M. Abraham Chayes, de la faculté de Droit de Harvard, ancien conseiller juridique au département d'Etat.

On n'a pu joindre l'ancien avocat de Banks, M. Abraham Brodsky, de New York, bien que les journalistes lui aient téléphoné à maintes reprises pour apprendre où il en était

vis-à-vis son ancien client.

Procédures d'extradition. Le procureur S. T. Abruzzo recommandait le 3 novembre dernier au département d'Etat d'extrader Banks à Ottawa.

L'accusé doit se défendre contre une accusation de parjure relative à un témoignage donné le 9 janvier 1963, devant la Commission royale Norris qui enquêtait sur des violences dans les Grands Lacs. C'est la province d'Ontario qui a fait la demande d'extradition.

L'avocat Brodsky annonçait dès lors qu'il entamerait les procédures d'habeas corpus,

mais rien ne semblait encore avoir été fait.

Selon la loi américaine, le secrétaire d'Etat possède l'autorité ultime dans les cas d'extradition, mais dans la pratique, les autorités concernées ne se rappellent pas avoir vu renverser la décision d'un procureur.

Lorsque le nouveau défenseur de Banks a demandé à produire ce qu'il appelait des documents utiles, Banks a consenti à renoncer à une disposition de la loi lui rendant automatiquement sa liberté si aucune procédure n'était entamée avant le 3 janvier, soit deux mois après les conclusions du procureur Abruzzo.

Selon le porte-parole du département, le mémoire du nouvel avocat n'aurait pas encore été produit. Quand il le sera, la province d'Ontario aura le droit d'y répondre, ce qui est susceptible d'apporter de nouveaux délais.



Hal Banks

Découverte du premier vaccin efficace contre les oreillons

WASHINGTON (P.A.) — Le service de la Santé publique, aux Etats-Unis, a annoncé jeudi l'émission d'un permis pour ce que les officiels décrivent comme le premier vaccin «vraiment efficace» contre les oreillons.

Le Dr Bruce Dull, directeur adjoint du Centre des maladies contagieuses à Atlanta, Ga., a déclaré à la Presse Associée que ce nouveau vaccin procure une immunité totale pour au moins une année, et possiblement pour toute la vie.

Bien que les oreillons soient une maladie d'enfants relative-ment bénigne, celle-ci peut causer la stérilité lorsqu'elle atteint des adultes mâles.

Le Dr Dull a déclaré au cours d'une entrevue téléphonique, à la suite de l'annonce de l'émission de ce permis, à Washington, que le vaccin procure une immunité de 95 à 100 pour cent contre la maladie.

Il a ajouté que le vaccin que l'on utilisait depuis les années '50 ne procurait d'immunité totale que chez 50 pour cent de ceux qui le recevaient.

Le nouveau permis a été accordé à la compagnie Merck, Sharp et Dohme, dont les laboratoires de recherches sont situés à West Point, Pa.

Le service de Santé publique déclare que cette compagnie a mis cinq ans à mettre ce vaccin au point.

Les adultes mâles. Le Dr William H. Stewart, chef de la chirurgie au ministère de la Santé publique, a déclaré que le vaccin doit être administré aux enfants à l'approche de la puberté, aux adolescents et aux adultes — particulièrement aux adultes mâles.

Seuls ceux qui n'ont jamais eu les oreillons peuvent être inoculés, ont déclaré les officiels, parce qu'on n'a pas de preuves que des gens peuvent attraper cette maladie hautement contagieuse plus d'une fois.

Le Dr Stewart a déclaré que les jeunes enfants ne doivent pas être inoculés dès maintenant, parce qu'il reste encore à déterminer la durée de l'immunité procurée par le vaccin.

Les crânes ne sont pas authentiques

ROME (P.A.) — Une archéologue du Vatican a déclaré être persuadée, après une étude, que les deux crânes considérés depuis longtemps comme ceux des apôtres Pierre et Paul ne sont pas authentiques.

Le vrai crâne du saint aurait été trouvé en fragments sous la basilique de Saint-Pierre en 1950, affirme le professeur Margherita Guarducci dans un livre récemment publié.

Mlle Guarducci, de l'Univer-

sité de Rome, a contribué largement à élucider un mystère qui trouble depuis 17 ans les historiens du Vatican.

En 1950, des archéologues ont découvert ce qu'ils ont appelé la tombe de saint Pierre, le premier apôtre, dans les grottes de la basilique. Peu après, ils trouvaient des os, dont des fragments de crâne, dans une voûte adjacente.

Mlle Guarducci et plusieurs autres scientifiques ont soutenu depuis des années que ces restes appartenaient à l'apôtre du Christ.

Missionnaire américaine découverte par les traqueurs indigènes

KUALA LUMPUR (P.A.) — Des traqueurs indigènes ont découvert une missionnaire américaine et trois enfants — affaiblis et fatigués — hier, perdus depuis trois jours dans la jungle épaisse de la Malaisie centrale.

Le commissaire de police adjoint a révélé que June Laing, institutrice âgée de 35 ans, d'Altoona, Pa., et les enfants avaient été trouvés dans une plantation de thé, à environ six milles des terres hautes du Cameron, site de villégiature populaire situé à une centaine de milles au nord de Kuala Lumpur.

Mlle Laing et les trois enfants, — une adolescente de 14 ans et ses deux frères de 12 et 11 ans — avaient perdu leur route, mardi, à l'issue d'une escalade de trois heures du mont Beremban, 1.340 pieds.

La succession de M. Harold

M. Paul Hasluck est considéré comme le favori

CANBERRA (Reuter) — Le ministre australien des Affaires extérieures, M. Paul Hasluck, est considéré comme le favori à la succession de M. Harold comme premier ministre du pays. C'est ce que déclaraient vendredi certains observateurs politiques.

Le parti libéral, majoritaire dans un gouvernement de coalition, doit se choisir un nouveau chef jeudi. L'élu deviendra premier ministre.

Entre-temps, le premier ministre intérimaire, M. John McEwen, a fait interrompre les recherches pour retracer le corps du premier ministre Harold Holt, disparu le 17 décembre au cours d'une partie de pêche sous-marine.

M. McEwen, chef du Parti Agricole, groupe minoritaire dans la coalition.

Les observateurs affirment que M. Hasluck a une bonne avance sur les quatre candidats déclarés, bien qu'un appui croissant se groupe autour du ministre du Travail, M. Leslie Bury. La campagne du ministre de l'Education, M. John Gorton, semble paralysée, tandis qu'on considère comme négligeable les chances du ministre de l'Immigration, M. Billy Snedden.

Le raid sur le port d'Haiphong

Note de protestation russe adressée aux Américains

MOSCOU — (P.A.) — Unis pour les dommages L'Union soviétique a protesté hier auprès des Etats-

soviétique par l'aviation

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY DEMANDE un professeur de chimie (Chem-Study) Ecole de garçons S.V.P. adresser toute demande à: M. L.N. Ménard, C.P. 244, Ste-Foy, Québec 10 Tél.: 656-1710

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE ORLEANS

OFFRES DE SERVICE DEMANDEES

La Commission Scolaire Régionale Orléans recevra d'ici le 15 janvier à midi au Bureau de la Direction Générale des Ecoles des offres de service pour le poste de Directeur d'Ecole à l'Ecole Samuel de Champlain. Le candidat recherché devra posséder 5 années d'expérience dans l'enseignement dont au moins un brevet au service de la C.S.R.O.; détenir un brevet d'enseignement supérieur ou tout autre brevet officiel d'enseignement et un nombre d'années d'expérience pouvant déterminer les commissions d'école et le jury à le juger apte à assumer ce poste. Autant que faire se peut, que le candidat soit connu du milieu et qu'il paraisse devoir être le mieux accepté du personnel de l'institution où il sera appelé à exercer ses fonctions. Les personnes intéressées et aptes à remplir cette importante fonction sont priées de faire parvenir leur postulation accompagnée du «curriculum vitae». Beauport le 4e jour de janvier 1968

Gérard Grenier
secrétaire-trésorier
administrateur

COLLABORATEUR

Recherche et rédaction

Une importante entreprise du Québec requiert les services d'une personne plus particulièrement qualifiée et intéressée en recherches économiques et sociales, en vue de collaborer avec la direction générale dans la compilation de la documentation nécessaire ainsi que dans la rédaction de rapports et communications institutionnelles. Le préposé à ces fonctions devra également collaborer avec les dirigeants de l'entreprise dans la rédaction de discours et conférences destinés à des groupes sociaux, corps intermédiaires et associations diverses.

QUALIFICATIONS:
— Excellente formation générale; connaissances théoriques ou pratiques des sciences de l'homme.
— Expérience de la rédaction pour le journalisme ou autres moyens de communications. Bilingue de préférence.
— Maturité (au moins 35 ans), souplesse de caractère, disposition au travail d'équipe, esprit méthodique, Initiative.

Salaires selon la compétence
Excellents avantages sociaux
Sécurité d'emploi
Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

LE DIRECTEUR DU PERSONNEL
CASE POSTALE 22, STATION B. QUÉBEC 2

CALENDRIER

SAMEDI, 6 JANVIER 1968

Octave de Noël

Demain: Epiphanie

SOLEIL: Lever: 7:41

Coucher: 4:31

LUNE: Lever: 11:41

Coucher: 11:41

PHASES de la LUNE en JANVIER

Premier quart, le 7 à 9h. 23 a.m.

Pleine lune, le 15 à 11h. 11 a.m.

Dernier quart, le 22 à 3h. 38 a.m.

Nouvelle lune, le 29 à 11 h. 29 a.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"Il est plus facile de bâtir une ville dans les airs qu'à un peuple de vivre sans religion" (Platon)

(Espace payé par H.P.)



Dans le monde

Tragédie ferroviaire

KUALA LUMPUR, Malaisie (P.A.) — Dix-sept personnes dont 13 enfants ont péri noyé jeudi quand leur bateau a chaviré en traversant un cours d'eau gonflé par les pluies, dans la province de Johore, dans le sud de la Malaisie.

Invasion d'araignées

MATTOON, Ill. (P.A.) — Une invasion d'araignées brunes vénéneuses a obligé les autorités à fermer le high school de Mattoon, jeudi. Le surintendant des écoles a expliqué qu'il avait ordonné la fermeture de l'institution après qu'un exterminateur eut découvert des milliers d'araignées dans la bâtisse.

Premier pas vers la paix au Nigeria

LAGOS (Reuter) — Le chef de l'Etat nigérian, le major général Yakubu Gowon, a promis de mettre un terme à la guerre contre le Biafra sécessionniste si les leaders de la tribu Ibo lui fournissent ce qu'il a appelé une «réponse positive».

Par ailleurs, dans une conférence de presse qu'il a donnée à Lagos, le général Gowon a annoncé que la guerre contre les rebelles biafrais serait intensifiée.

Il a cité 19 personnes, dont l'ex-président Nnamdi Azikiwe, qui sont «acceptables au gouvernement militaire fédéral pour discuter des moyens à prendre pour rétablir la paix et de guérir les blessures de la nation».

Benoit Dumas Ltée.
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL.: 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1447 Orsainville, Tél.: 626-1704

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"
Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)
Ameublement du Bureau en bois et en métal.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement
Tél.: 681-0535
ETABLISSEMENT DEPUIS 25 ANS

Détachez ce coupon et postez-le comme suit:
L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI
C.P. 230 — LIMOULOU — QUÉBEC 3, P.Q.
Sans obligation de ma part, veuillez me renseigner sur LE PRET A FONDS PERDU, c.-à-d. excellent moyen d'aider L'OEUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, tout en m'assurant une rente viagère généreuse.
NOM: _____ AGE: _____
ADRESSE: _____

COURS DU SOIR
donnés à l'intention des
APPRENTIS-MECANICIENS
APPRENTIS-DEBOSSEURS
APPRENTIS PREPOSES AU SERVICE
Les cours sont obligatoires pour tous les apprentis qui travaillent dans des établissements régis par le Comité Paritaire de l'Automobile de la Région de Québec
INSCRIPTION
Lundi le 8 janvier 1968 à 7h.30 à:
L'Ecole des Métiers de l'Automobile
125, des Commissaires Ouest, Québec
LA COMMISSION D'APPRENTISSAGE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE DE LA REGION DE QUEBEC
210, rue Lee — Québec(2) — Tél.: 529-0626

FUTURES MARIEES
l'Action
vous offre un excellent choix de
FAIRE-PARTS
CARTES DE RETOUR
CARTES DE REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc., etc.
Signalez: 522-4771
demandez le local 36
Nous desservons le Québec Métropolitain.
Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

